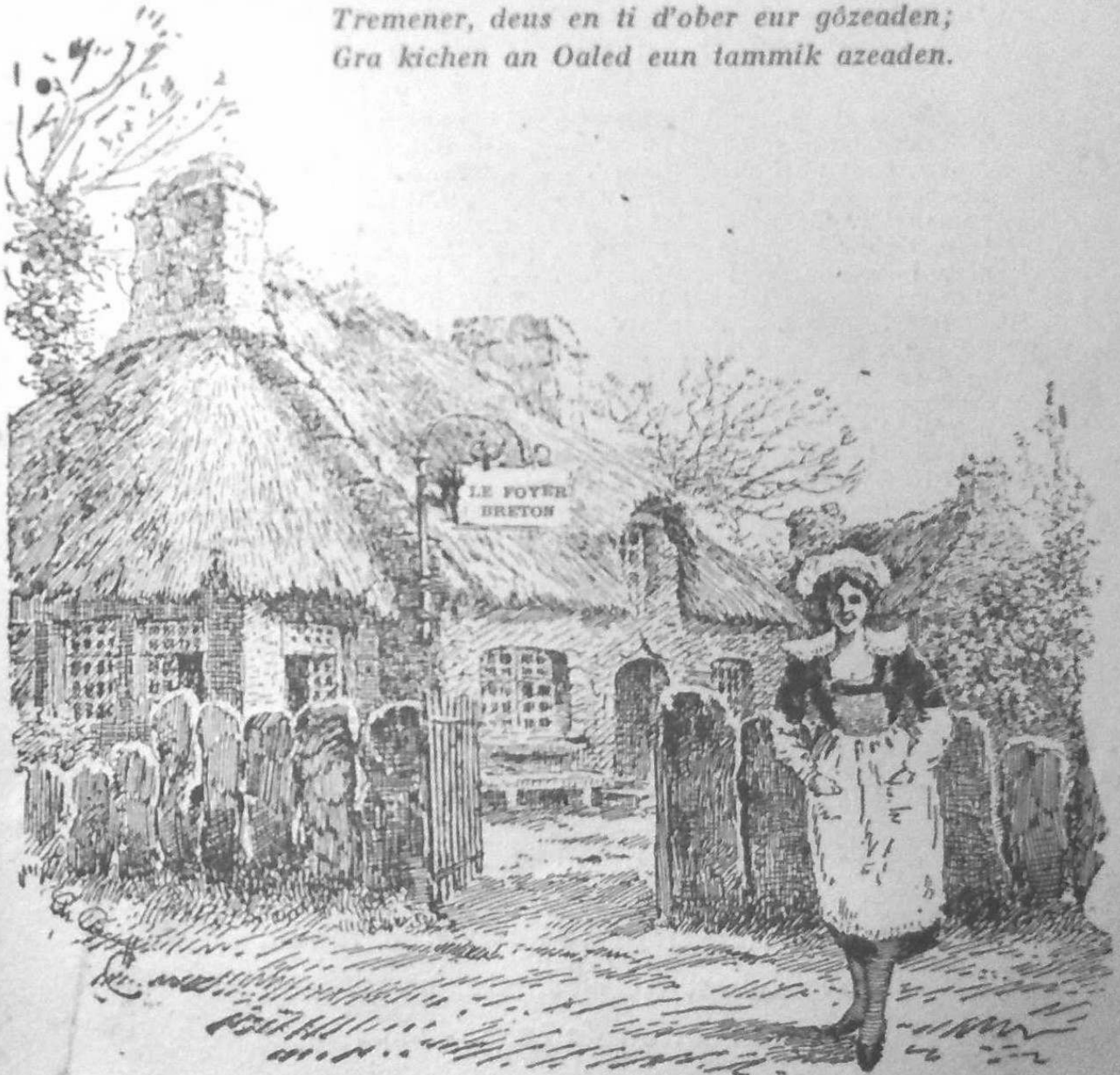


AN OALED

Le Foyer Breton

*Tremener, deus en ti d'ober eur gêzeaden;
Gra kichen an Oaled eun tammik azeaden.*



Composition de Charles CORCUFF

10 Fr.

Administration à **Carhaix**
- - Imprimerie à **Rennes**

Numéro spécial orné de 60 Portraits

AN OALED (Le Foyer Breton)

COMITE DE PATRONAGE. — MM. Léon LE BERRE, publiciste, Rennes. — Louis LE BOURHIS, Odet-Palace, Quimper. — Pierre BURIN, président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants du Finistère, Quimper. — Jean DES COGNETS, publiciste, Paris. — D^r Charles COTONNEC, Quimperlé. — J. CHOLEAU, industriel, Vitré. — J. LE DOARÉ, notaire, Plomodiern. — Régis DE L'ESTOURBEILLON, ancien député, Ayessac et Paris. — Francis EVEN, notaire, Tréguier. — Yves-Marie FOURNIS, avoué, Quimperlé. — D^r Edouard GUEGUEN, Professeur de Pharmacie, Nantes. — Adrien GOUGUENHEIM, négociant, Nantes. — M^{me} Théophile GUYOMARCH, négociant, Morlaix. — Eugène D'HERBAIS, maire du Faouët-Lanvollon. — Jean-François JACOB, Efflam-Koet-Skau, précepteur, Locmariaker. — François JAFFRENNOU, négociant, Carhaix. — Pierre DE KERCADIO, Dinan. — Les KERNEVEL, compositeurs bretons, Paris et Locmaria-Plouzané. — André MELLAC, licencié en droit, Lorient. — D^r Célestin MENGUY, Carhaix. — Iann MOFFATT-PENDER, Esq., Stornoway, Iles Hébrides. — Sir et Lady MOND, Coat an Noz et Dinard. — M^{me} Fr. MONOT, Le Relecq-Kerhuon. — J. POHIER, docteur en droit, Ancenis. — Léo PÉRUTZ, romancier, Vienne. — D^r Charles PICQUENARD, Quimper. — Comtesse Geneviève de SAINT-PIERRE, Saint-Brieuc. — Yves TILLENON, gérant de pharmacie, Alfortville. — Nathalie DE VOLZ-KERHOENT, Quiberon. — Alis Mallt WILLIAMS, Saint-Dogmaël, Galles.

DIRECTEUR. — François JAFFRENNOU (Taldir), 14, avenue de la Gare, CARHAIX, Finistère.

Compte Chèques Postaux 106-95, RENNES, auquel toutes les espèces doivent être adressées.

ABONNEMENTS. — Un an : 28 francs. Six mois : 15 francs. Etranger : un an, 35 francs ou 9 shillings.

PUBLICITE. — Traitée à forfait.

8^e Année. — N^o 49

3^e Trimestre 1934

AN OALED

Le Foyer Breton

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE RÉGIONALISME ET DE BARDISME

Édité par la Société ARMORICA

Administrateurs : MM. JAFFRENNOU ; D^r COTONNEC ; D^r MENGUY

SOMMAIRE

Figures bretonnes du passé et du présent (59 portraits). — Programme du Gorsedd de Roscoff. — Breuriez Studieren Breton Raozon, gant TALDIR. — Eur gorsedd araok ar gristeniez, gant Yann AR GALL (AB SULIO). — Ar c'herez, gant LOEIZ AR FLOC'H. — Maro ar Vamm, gant AR MESAËR. — Paotr Breiz, gant Charles ROLLAND. — En amzer é predeg, gant EFFLAM KOËR SKAU. — Gab Milin, gant EYVIG PENNARCHOAT. — Notes sur Roscoff et les Stuarts, par TALDIR. — Roscoff, par HENENSAL. — La Commémoration révolutionnaire, par Léon LE BERRE (AB ALOB). — Amasements étymologiques, par VISANT DIAOUL. — Joseph Loth, par LE BERRE et JAFFRENNOU. — Comité des classiques bretons : rapport de Yves LE MOAL. — News from Scotland, by Augusta LAMONT. — Luttes bretonnes. — Le Congrès de Redon. — Journaux et Revues. — Bibliographie. — Carnet.

NOTRE COUVERTURE ILLUSTRÉE

Nous faisons appel à nos abonnés doués du talent du Dessin pour nous aider à varier souvent le motif de notre couverture, en nous envoyant de nouveaux sujets appropriés. Ils pourront, s'ils le veulent, réaliser leurs dessins en deux parties, *se juxtaposant exactement*, puisque notre imprimeur nous tire en deux couleurs, ce qui nécessite deux clichés.

On demande maintenant beaucoup de variété dans la présentation des publications modernes : nos amis Artistes aideront cette Revue bretonne à garder la place honorable qu'elle occupe parmi les Revues paraissant en France.

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE L'OUEST-ECLAIR

RENNES. - 38, Rue du Pré-Botté. - RENNES

SE CHARGE DE TOUTS TRAVAUX EN
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE

et spécialement de Revues, Journaux,
Catalogues, Thèses, Registres, etc.

- - - Exécution de tous clichés - - -



Consultez-la et elle vous soumettra ses meilleures
conditions

AN O A L E I D

Numéro spécial du Gorsedd de Roscoff (28-31 Juillet 1934)

Pennou Breiziz a wechall hag a vrema Figures bretonnes du passé et du présent

*Dalc'homp sonj, dalc'homp da vepred an envor
Eus gloarion dispar hon c'hendadou,
Ha n'eus fors pegeid a badfe Bro Arvor
Na zilezomp biken o roudou. (TALDIR.)*



Théophile-Malo CORRET, dit *La Tour d'Auvergne*,
Premier Grenadier de France (1745-1800).
Originaire de Carhaix, dont il écrivit l'histoire, il fut le plus
grand protagoniste de la langue bretonne en laquelle il voyait
la langue mère européenne. Au cours de ses campagnes, il
composa un *Dictionnaire français-celtique* et publia *Les Ori-
gines Gauloises*. A sa statue à Carhaix.

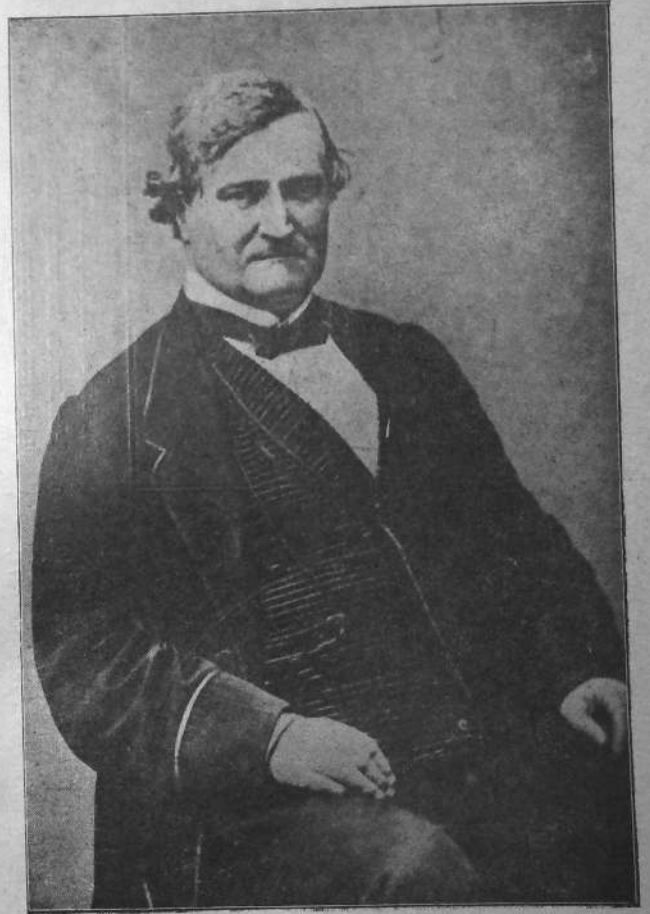
— 195 —



Le Barde Auguste BRIZEUX (Barz Bleo Melen),
originaire d'Arzano, mort à Montpellier (1803-1858). Le meilleur
poète Romantique breton, auteur des beaux poèmes *Les
Bretons*, *Marie*, en français; de *Telen Arvor* et *Furnez Breiz*,
en breton; de la préface de la 2^e Edition de la *Grammaire
Cello-Bretonne* de Le Gonidec (1838), éloquent plaidoyer à la
gloire de la langue maternelle. A sa statue à Lorient et sa
colonne mémoriale à Riec.



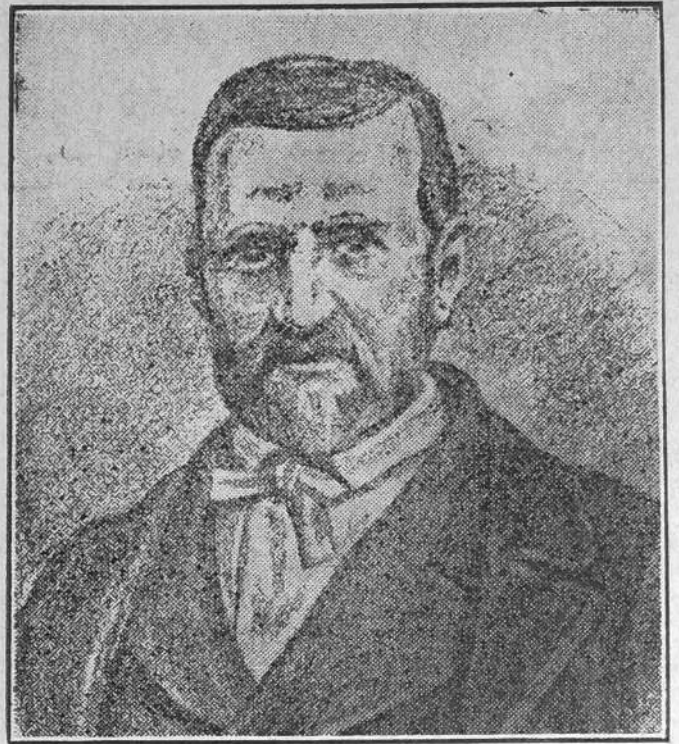
Théophile HERSART DE LA VILLEMARQUE,
de Nizon (1815-1895), le célèbre rénovateur de la Poésie bre-
tonne avec le *Barzaz Breiz* (1838), qui a eu depuis 10 éditions.
Elu membre de l'Institut, de la Villemarqué, que les Bardes
de son temps appelaient *Ar Penn-Sturier*, a écrit aussi *La*
Légende celtique et publié de nombreux textes bretons ma-
nuscrits du Moyen-Age, mystères et noëls.
A sa colonne mémoriale à Riec.



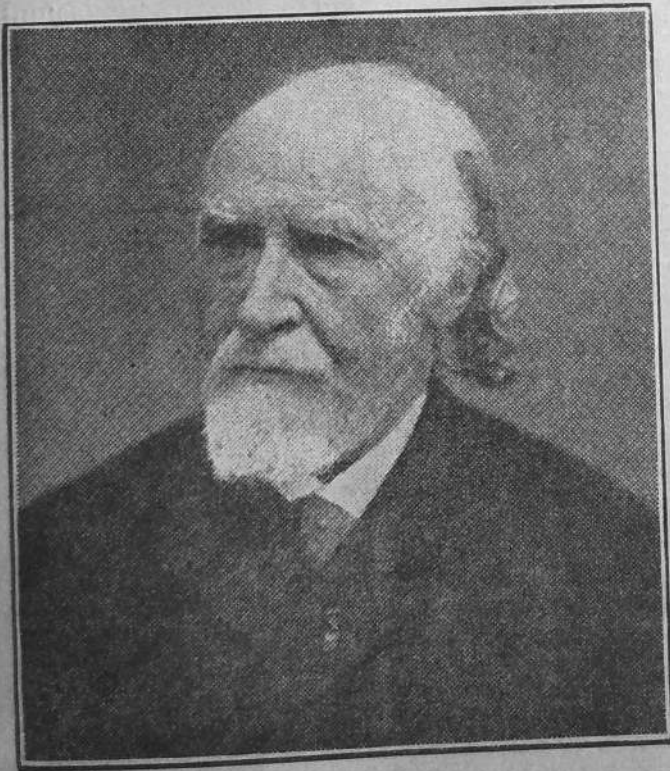
Le Barde Jean-Pierre LE SCOUR
(Barz Itron Varia Remed-Holl),
né à Hanvec en 1815, mort à Morlaix, où il était négociant en
vins, en 1870. Auteur de *Telen Rumengol* et de *Telen Gwen-*
gamp, il fut vraiment considéré par les bardes de son époque
comme leur maître, et pour beaucoup il fut un bienfaiteur.
A sa colonne mémoriale à Riec.



Charles DE GAULLE (Barz Bro-C'Hall),
né et mort à Paris (1837-1880). Ayant appris le breton et le gallois à 20 ans, il fut nommé secrétaire de *Breuriez Barzed Breiz* en 1865. En 1871, il publia un Appel aux Celtes et essaya d'intéresser l'Assemblée Nationale à l'enseignement du breton.



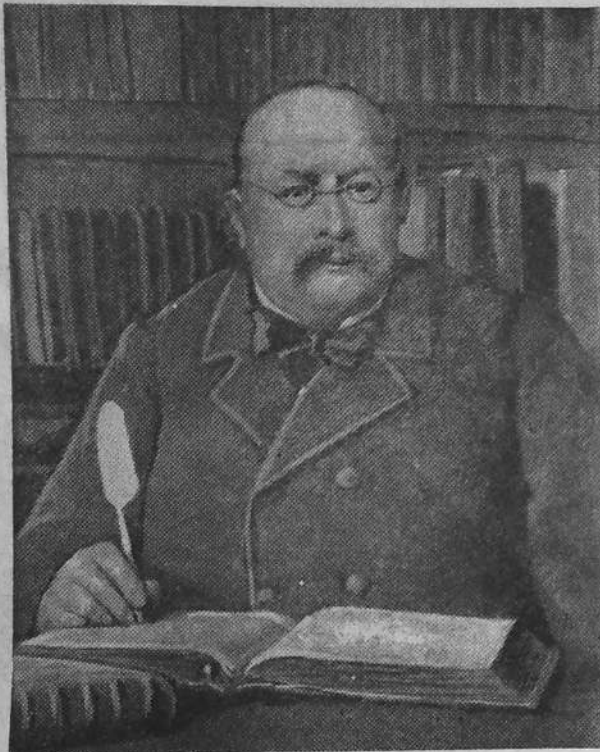
Le Barde Prosper PROUX (1810-1872),
né à Poullaouën, fut percepteur à Guerlesquin et à Saint-Renan; composa des chansons légères et fut surnommé le Bérenger breton. Œuvres : *Kanaouennou eür C'hernewad* et *Bombard Kerne*.
A sa statue à Guerlesquin.



Le Barde François LUZEL,
né à Plouaret en 1821, mort bibliothécaire de la ville de Quimper en 1895. Poète de *Bepred Breizad*; collecteur des *Gwerziou ha Soniou Breiz-Izel*.
A sa statue à Plouaret.



Le Barde Jean-Marie LE JEAN (Ar Iann),
(Eostik Koat an Noz),
né à Plounérin en 1825, mort à Paris en 1876, après avoir été longtemps instituteur public à Lokenvel, Trédarzec et Guingamp.
Auteur de poèmes bretons d'un souffle inspiré, du texte breton des *Deux Bretagnes* et d'un *Paroissien latin-breton*.



Arthur LE MOINE DE LA BORDERIE, né à Vitré en 1828, mort à Rennes en 1900. Ancien député d'Ille-et-Vilaine, fut notre grand historien national (*Histoire de Bretagne*, en 5 volumes). A sa plaque commémorative à Vitré.



Joseph LOTH,

né à Guéméné-sur-Scorff en 1847, mort à Paris en 1934. Membre de l'Institut, fut le plus érudit celtisant des temps modernes. Auteur de la *Chrestomathie Bretonne*, source des étymologies de la vieille langue et des *Noms des Saints Bretons primitifs*.



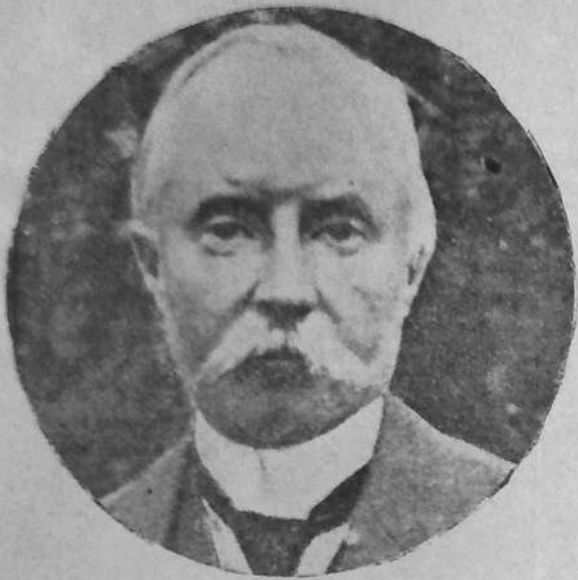
Le Druide Jean LE FUSTEC
(Lemenik Ab Gwillerm),

né à Rostrenen en 1855, mort sous-chef de division à la Préfecture de la Seine en 1910; auteur du *Réveil de la Race*, propagandiste de l'Entente Celtique et premier Président du Gorsedd des Bardes.

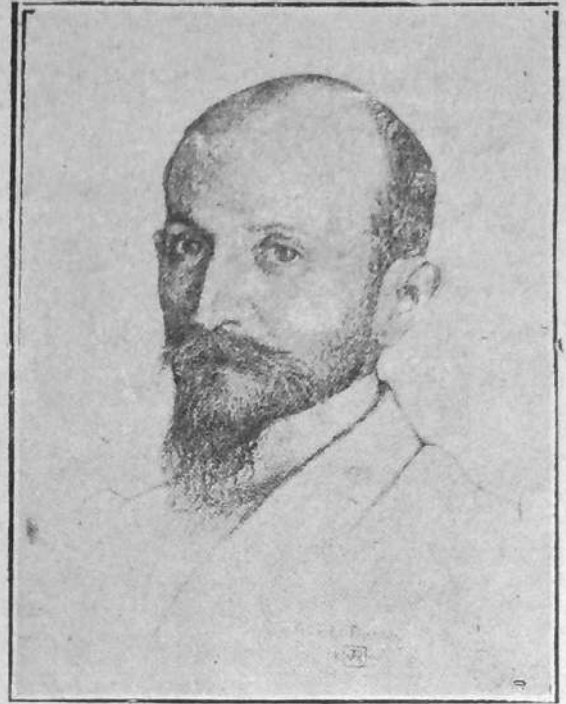


Le Druide Yves BERTHOU
(Kaledvoule'h),

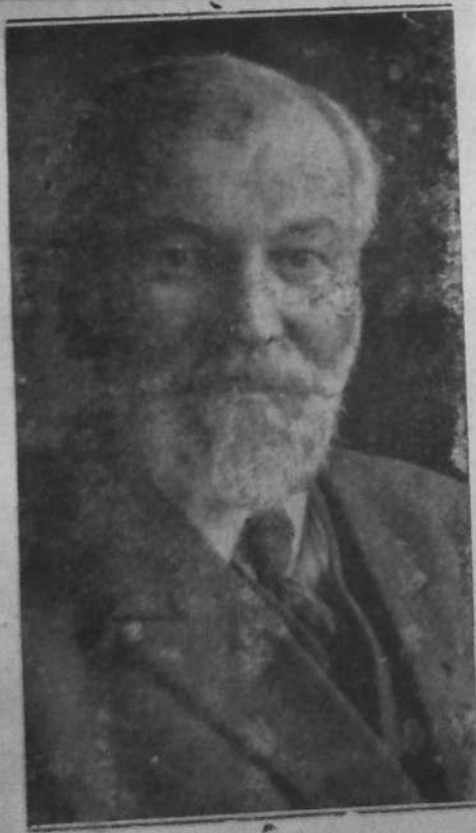
né et mort à Pleubian (1861-1933). Ancien navigateur et ingénieur, il a publié plusieurs livres de poésies françaises et bretonnes, dont *Dre an delen hag ar C'horn boud*; deuxième Président du Gorsedd des Bardes.



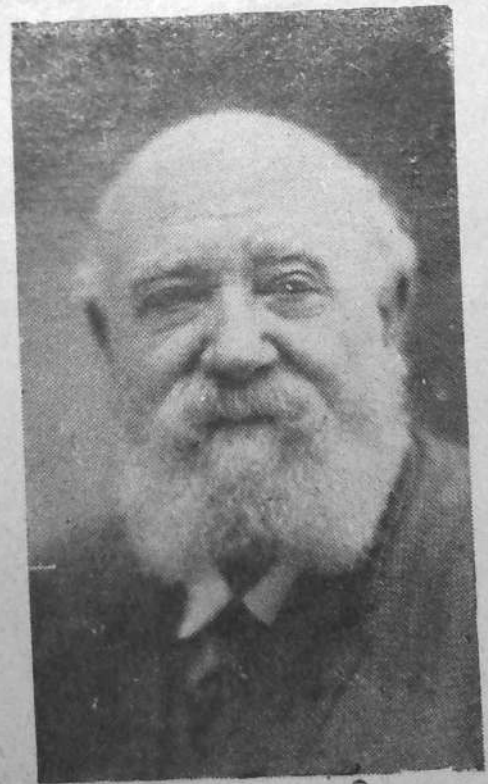
Le Professeur Georges DOTTIN (1863-1928),
Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes; titulaire de la Chaire de Celtique de l'Université; auteur de *L'Antiquité Celtique* et de *La Langue gauloise*, et de nombreux ouvrages d'érudition qui font autorité, surtout en Irlande, dont il a éclairé le passé.



Le Professeur Félix LE DANTEC,
né à Lannion en 1869, mort à Paris en 1917, où il était professeur de Biologie à la Sorbonne; auteur d'ouvrages scientifiques remarquables, a laissé le souvenir d'un excellent Bretonnant qui honorait les Bardes de son amitié.



Le Professeur Anatole LE BRAZ
(Skreo ar mor),
né à Saint-Servais (1859-1928), inhumé à Tréguier. Fondateur de l'*Union Régionaliste Bretonne*, collaborateur de Luzel dans la publication des *Gwerziou*; écrivain prestigieux, il restera la plus pure gloire de la Bretagne. A sa statue à Saint-Brieuc



L'académicien Charles LE GOFFIC
(Eostik ar Garantez),
né à Lannion en 1863, inhumé à Plougastel en 1932. A laissé une œuvre écrite considérable, surtout dans le Roman, dont la Bretagne lui fournissait toujours les sujets.
Statue projetée à Lannion.



Le Barde Théodore BOTREL,
originaire de Dinan (1868-1925); chansonnier,
auteur dramatique et acteur extraordinaire;
apprit le breton qu'il réussit à écrire couram-
ment; fut doux, simple et généreux.

A sa colonne mémoriale à Riec, un monument
à Paimpol et sa statue à Pont-Aven.



La Bardesse Philomena CADORET
(Koulmik Arvor),

née à Bonen en 1892, morte à Rostrenen en 1920.
En sa courte vie, cette petite couturière fut la
plus célèbre muse bretonnante : auteur de *Mouez
Meneiou Kerne*.



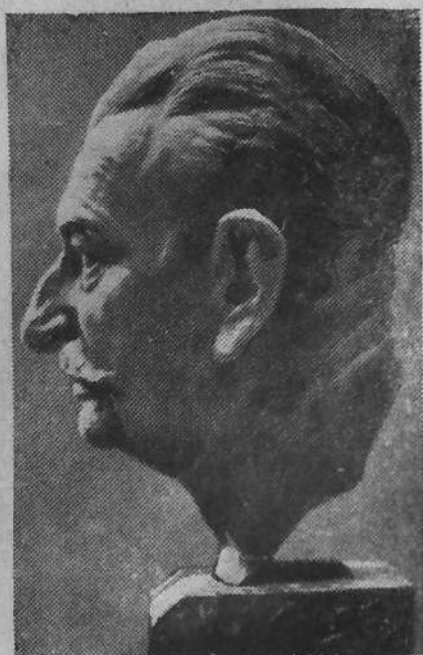
Le Barde Théophile GWIOMARC'H,
de Scrignac-Berrien ('Tonton Phil).

Négociant en bois à Morlaix (1887-1929); fut
jusqu'à sa mort accidentelle le plus zélé propa-
gandiste de la *Chanson Bretonne*.



Le Barde Fanchik ABGRALL,
de Botmeur (Alc'houeder Arré), 1907-1930.

C'était le benjamin des Bardes; il était aussi
le plus aimé des dieux qui l'ont pris à 23 ans.
Auteur de *Alan Kerven*, roman, et de *Luc'hed ha
Moged*, poésies.



Le Marquis DE L'ESTOURBEILLON
(Hoël Broerek),

né à Nantes en 1858; historien réputé; ancien député du Morbihan, président de l'Union Régionaliste Bretonne depuis 1902. Il est l'homme qui a réalisé le plus fécond apostolat depuis un demi-siècle.



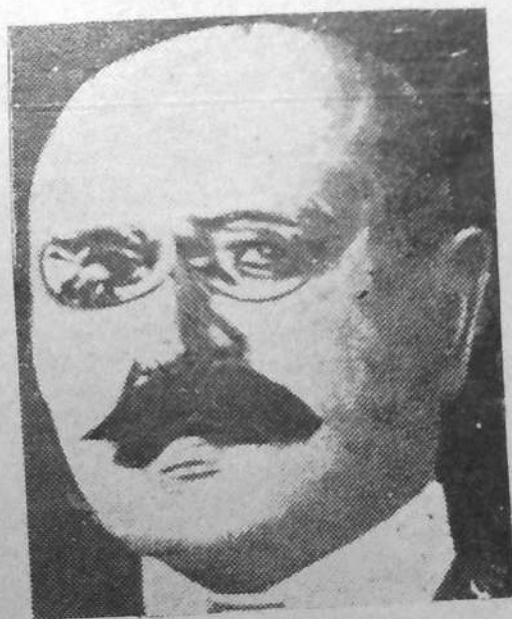
Le Druide Fransez VALLEE
(Ab Hervé),

né à Belle-Isle-en-Terre en 1860; a consacré sa vie à l'étude des langues celtiques; auteur de la *Grammaire* et des *Dictionnaires* bretons qui font le plus autorité. Œuvres : *Istor ar Gelled Koz*; *Skella Segobrani*.



Le Druide Philéas LE BESGUE
(Ab Gwenc'hlan),

né en 1869; cultivateur et maire de La Neuville-Vault (Oise); président de l'« Académie des Ecrivains de Province »; poète, romancier, archéologue, lit et écrit couramment le breton, sur lequel il attire l'attention de tous les Français.



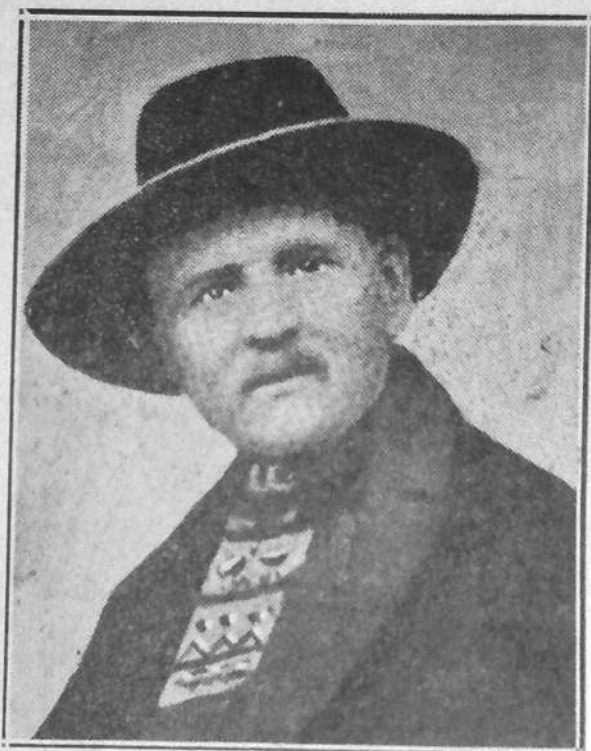
Le Druide Alfred LAJAT
(Mab an Argoat),

né à Quintin en 1873; ancien journaliste à Morlaix, actuellement à Nantes; enseigne l'Histoire de Bretagne à l'Institut des Lettres de cette ville.



L'Ovate Iwan AR BODOLEK
(Korrik ar C'hoat),

né à Châteaulin en 1858; y est revenu prendre sa retraite après avoir occupé pendant 30 ans un emploi à Paris, où il aida à fonder le *Jabadao* (1904). Excellent celtisant.



Le Druides Charles ROLLAND
(Roll-Diroll),

né à Lannéanou en 1862; horloger et conseiller municipal au Guerlesquin; le chansonnier le plus populaire de la Bretagne du Nord.



Le Druides Charlez AR BRAZ,

né en 1860 à Châteauneuf-du-Faou; directeur honoraire d'école publique; auteur de plusieurs volumes de vers en français et en breton, dont *War an delen an Abardaëz*. Cousin du maître Anatole Le Braz.



Le Barde Erwan AR MOAL (Dir-na-dor),

né en 1874 à Coadout, où il cultive sa terre tout en dirigeant l'hebdomadaire breton *Breiz*, de Guingamp. Conteur incomparable de *Pipi gonto* et auteur d'un répertoire de saynètes comiques.



Le Sénateur Alphonse RIO,
né en 1873 à Quiberon; ancien navigateur, et
président de la Commission de la Marine. Le
Gorsedd s'honore de compter parmi ses Bardes
d'honneur cet excellent élu des Venètes, ami sin-
cère de tout ce qui est breton.



Le Docteur Charles COTONNEC (Ar Paréour),
né à Saint-Thurien en 1876. Etabli à Quimperlé,
où il a été le Rénovateur des Luttes parmi les
Paysans. Cotonnee est un chansonnier breton très
goûté en Basse-Cornouaille.



Louis AUBERT,
de Saint-Brieuc; directeur-fondateur de la *Revue
Bretagne*; consacre depuis 35 ans une activité
débordante à toutes les formes de la Vie bretonne,
littéraire, artistique, commerciale.



Le Professeur Auguste DUPOUY,
né à Concarneau d'un père basque et d'une mère
bretonnante en coiffe; est actuellement le chroni-
queur le plus en vue de l'actualité bretonne;
romancier inventif de la *Paix des Champs* et
auteur d'une *Histoire de Bretagne*.



Louis BEAUFÈRE (Breurkaër),

journaliste professionnel de grand mérite; ancien directeur de *L'Union Agricole* de Quimperlé; directeur-fondateur de *La Bretagne à Paris, en France et aux Colonies*, organe des Bretons émigrés. Beaufère est Druide d'honneur du Collège des Bardes.



Le Druide Léon AR BERR (Ab Alor),

né à Ergué-Armel en 1874; journaliste et chroniqueur de talent, aujourd'hui attaché à l'*Ouest-Eclair*, à Rennes; auteur des *Fleurs de Basse-Bretagne*, contes; de plusieurs tragédies en breton, dont *Ar gwir trec'h d'ar gaou* et *Plac'h he divrec'h mogn*; historien des : *Animaux dans la Légende Dorée des Celtes*.



Le Druide Fanch JAFFRENNOU (Taldir),
né à Carnoët en 1879; éditeur d'*An Oaled*, et négociant à
Cârhaix; auteur de nombreux volumes de Poèmes bretons,
de Chansons, d'Histoire, de Folklore, d'Etudes biographiques;
troisième Président du Collège des Bardes.



Louis LE BOURHIS
né à Elliant en 1880; propriétaire d'Odet-Palace à Quimper;
sociétaire d'*Armorica*; fondateur des Grandes Fêtes des
Reines de Cornouaille (1924), qui ont contribué à remettre en
honneur le costume breton.



L'Ovate Jean CHOLEAU (Yann Kerper),
né en 1879; industriel en textiles à Vitré; auteur
de puissants ouvrages de documentation écono-
mique; créateur de plusieurs Sociétés d'intérêt
social et mutualiste; Président de la *Fédération
Régionaliste de Bretagne*.



Le Druide Loeiz HERRIEU (Er Barh Labourer),
né en 1879; cultivateur à St-Caradec (Morbihan);
directeur-fondateur de la Revue *Dihunamb*
(27^e année); éditeur et chansonnier populaire
vannetais.



Yves FOURNIS,
né à Plestin en 1883; avoué à Quimperlé; socié-
taire d'*Armorica* et Président du Syndicat d'Ini-
tiative du Pays des Collerettes.



L'Ovate Edouard GUEGUEN (Ieot-Mor),
né en 1884; Professeur à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Nantes; Président-Fondateur
du *Cercle Celtique* de cette ville.



L'Abbé Joseph LE BAYON
(Job Er Glean),

né en 1876; prêtre à Colpo (Morbihan); le plus grand dramaturge bretonnant; rénovateur du Théâtre de Sainte-Anne-d'Auray, avec *En Eutru Keriolet*, *Nicolazig*, *En Ozeganed*, *Soudarded Sant Korneli*.



Le Druide Jean-François JACOB
(Eflam Koet Skau),

né en 1882 à Locmariaker; professeur en Provence; poète lyrique et chansonnier vannetais, historien de la « Chouannerie dans le Morbihan ».



Les KERNEVEL (père et fils), Loïc et Jehan, ont chanté la Bretagne sur toutes les grandes scènes d'Europe; acteurs et musiciens consommés.



Le Barde Fanch GOURVIL (Barr-Ilio), né à Morlaix en 1889; interprète de la Chanson celtique; folkloriste et philologue érudit; auteur de *En Bretagne*.



Camille LE. MERCIER D'ERM,
né en 1888; journaliste à Dinard; a fondé en 1910 le *Parti
Nationaliste Breton*; poète lyrique des *Exils*; auteur de nom-
breuses Anthologies; historien du *Camp de Conlie*, de lugubre
mémoire.



Le Barde Emile CUEFF (Kaner Léon) et M^{me} Jeanne CUEFF, de Pont-Aven.
Ce sympathique couple s'est rendu célèbre en France comme interprète des œuvres de Botrel, ainsi que du répertoire de Musique populaire écossaise, galloise et bretonne. Cueff est né à Saint-Pol-de-Léon en 1898.



Jean SUSCINIO,

Breton de Vitré. Soliste des Concerts Lamoureux et des Studios Radio-Paris, Poste Parisien, Tour Eiffel, P. T. T., Radio-Suisse; accompagne ses concerts de conférences explicatives sur la Bretagne dont il est l'un des protagonistes les plus en vue à Paris.



Le Barde Iwan AR BEK (Roscorneau),
Adjoint au Maire de Poullaouën où il est né en
1885; propagandiste paysan; auteur de chansons
satiriques et à danser.



Stanislas MILBEAU,
né à Carnoët en 1892; l'un des chanteurs à voix
les plus demandés aux Concerts parisiens; inter-
prète aussi avec maîtrise un Répertoire breton-
nant.



La Bardesse Gwenvrewi DE VOLZ-KERHOENT,
de Quiberon, auteur de *Er Bleu Keltiek*, prononçant un discours breton
pendant une cérémonie publique du *Gorsedd des Bardes*.



Marie DE KEROUET,

née à Saint-Malo; Bardesse d'honneur, poétesse,
cantatrice et artiste peintre; ancienne Reine des
Enfants d'Ille-et-Vilaine.



Lady MOND (Maï Le Manac'h),

née à Belle-Isle-en-Terre; Bardesse d'honneur; a
fait rééditer en un magnifique volume cartonné
la tragédie populaire *Buhez ar Pevar Mab Emon*.



La Bardesse Gaït AR BIHAN PENANROS,
professeur de Chant et de Musique au Conserva-
toire de Nantes et au Cercle Celtique de cette
ville.



La Bardesse Loeiza LE BRIGANT-FLEOUTER,
originaire de Coray; cantatrice du groupe de
Korollerien Breiz Izel de Paris.



La Bardesse Suzig MORVAN-DEMARY,
de Rennes et Paris; cantatrice du « Cercle Cel-
tique Me a zalc'ho » et maîtresse de ballet breton.



La Bardesse Erwanéz GALBRUN,
de Bégard; écrivain de langue bretonne; canta-
trice, diseuse, et fondatrice d'un Groupe de
Danses bretonnes du Trégor.



Marcelle TANGUY (Madame Geneste)
« Gwinigel Poullaouën »
— Poétesse bretonne. —



L'Ovate Gildas JAFFRENNOU (Gweltas),
né à Carhaix en 1908; Secrétaire de la *Lyre
d'Ahès*; introducteur de la Cornemuse d'Ecosse
(bag pipe) en Bretagne.



Françoise ROSEC (Fant Meavenn),
originaire de Brest; s'est rendue célèbre comme
écrivain bretonnant et propagandiste du réveil
féministe breton; les Français l'ont surnommée
la Vierge Rouge.



Héloïse RUSSELL-FERGUSSON

L'incomparable Bardesse des Iles Hébrides; s'est rendue célèbre dans les grandes capitales en interprétant le répertoire écossais de Margaret Kennedy-Fraser. Elle vient spécialement au gorsedd pour nous honorer, pour apporter sa contribution à nos Œuvres.



LES MOUTONS BLANCS DE PONTIVY
An denved gwenn).
Groupe fondé par *Pierre Ropert*, négociant à Pontivy,
Barde d'honneur.



MM. Michel MASSON fils, de Brenn, et J. OLLIVIER, de Pontivy, Sonneurs du Groupe Moutons Blancs.

Rappel. — Pierre Ropert offre 200 francs à répartir entre les meilleurs Biniouistes, Bombardiers ou Cornemusiers Amateurs, non salariés ni professionnels, qui seront à Roscoff.

VILLE DE ROSCOFF

Grand Festival Celtique et Gorsedd des Bardes

DU 28 AU 31 JUILLET 1934

Sous le patronage de la MUNICIPALITÉ et avec le concours d'ARMORICA

PROGRAMME

SAMEDI 28 JUILLET 1934

- Matin.* — Arrivée et installation des Congressistes.
A 11 heures. — Aubade par les Binioues, Bombardes et Cornemuses.
Réception des Bardes et des Délégués des Sociétés bretonnes par la Municipalité. Vin d'honneur offert par la Municipalité.
A 14 heures. — Réception, sur le quai, de la petite Reine d'Ecosse Marie Stuart et de sa Cour par le Comité des Fêtes Celtiques. (Elle vint à Roscoff en 1548.)
Souhaits de bienvenue aux Délégués officiels des Sociétés Nationales d'Ecosse par le Docteur Lefranc.
Réponse de Sir Rutwen Stuart.
Cortège historique à travers les rues. Visite à la maison de Marie Stuart et à celle de Charles-Edouard Stuart, après sa défaite à Culloden en 1746.
Inspection des enseignes commerciales en langue bretonne. Un jury spécial attribuera les récompenses, dont 300 fr. offerts par M. Eugène d'Herbais, druide Marc'heg Arvor, Roscovite.
A 17 h. 30. — Réunion privée du Collège des Bardes à la salle de la Mairie. Rapports et Gorsedd Kuz.
A 20 heures. — Séance solennelle d'ouverture du festival.
Allocation du Président Jaffrennou (Taldir).
Poème breton de Eugène d'Herbais : *Salud da Rosko*.
Poésie de Le Roux (Évnig Penarc'hoat).
Conférence sur l'Histoire de Roscoff, par Léon Le Berre (Abalor).
Concert de gala par les Bardes et Bardesses les plus réputés.
Un mot sur les Stuarts et l'Ecosse, par un Délégué de la Franco-Scottish Association.
Démonstrations de Danses de Cornouaille, par les Korolerien Breiz-Izel.
Prix des places : 8 francs et 5 francs.

DIMANCHE 29 JUILLET

Matinée libre. — Une Messe sera dite à l'église paroissiale à l'intention des Bardes défunts. Audition de cantiques bretons.

A 11 heures. — Visite au Monument aux Morts de la Guerre. Dépôt d'une gerbe de fleurs par Riou, président de la Section de l'Union des Combattants. Récitation d'un poème de circonstance par Taldir.

A 13 h. 30. — Sur la place de La Tour-d'Auvergne, ouverture des barrières du Grand Théâtre de la Nature, en face de la mer :

Les *Korollerien Breiz Izel*, groupe Sanseau et Kergourlay, présentés par Louis Beaufrère;

Les *Denved Gwenn* ou Moutons Blancs de Pontivy, groupe Pierre Ropert;

Les Etudiants du Cercle d'Etudes de Paris, direction Yannik Fouéré;

Le Cercle Celtique de Nantes (M^{lle} Le Guillou, maîtresse de ballet);

Les Binious et Bombardes de Carhaix;

Les *Korollerien Kerne* dans les danses montagnardes;

Le Barde et M^{me} Emile Cueil (Kaner Leon) et leur nièce Marie-Claude Cabioc'h;

Le soliste Jean Suscinio, des Concerts Lamoureux, Breton de Vitré;

Le baryton Stanislas Milbeau, des Opéras, Breton de Carnoët;

Le Druide du Guerlesquin, Charles Rolland;

Le Druide de Dariorig, Eflam Koet Skau;

Le cornemusier Gweltas;

Les Bardesses Gaït Le Bihan-Pennanros, Loeïza Le Brigant-Fleouter, Suzig Morvan-Demay, Erwanéz Galbrun, Marie de Kerouët, Marcelle Tanguy, Anne Le Bourhis.

Les Bardes populaires léonards Job Kergrist, Francis Moal et Fanch Ar Stephan;

La pianiste Yvette Brelet, du Cercle Celtique de Nantes.

La Musique municipale de Morlaix;

Chœur final : *Bro Goz Ma Zadou*, par 50 exécutants.

A la fin de la représentation et dans l'enceinte : *Concours de costumes bretons de Saint-Pol-de-Léon*, doté d'objets d'art par le Barde d'honneur Marquis de la Moussaye. Pendant le Théâtre de la Nature, *Buffet breton* (galettes, crêpes, cidre).

Entrées : Chaises, 10 fr.; banes, 6 fr.; debout, 3 fr.

A 20 h. 30. — *Grand Bal avec orchestre*. Entrée : 5 fr.

Les habitants sont priés de pavoiser leurs maisons et de décorer les rues.

LUNDI 30 JUILLET

A 8 heures. — Vestiaire des Bardes à la salle de la Mairie. *Cortège.* — Départ de la place de l'Eglise, par les quais, jusqu'au Menhir de Sainte-Barbe, précédé d'un peloton de Cavaliers léonards. — Drapeaux bretons et français. — Sonneurs et Cliques. — Jeunes filles du pays porteuses du gui. — Candidats et récipiendaires. — Bardes d'honneur. — Ovates, Bardes et Druides en robes vertes, bleues et blanches. — Le Pouellgor. — Le Grand Druide. — Les délégations des Pays celtiques (Ecosse, Irlande, Galles). — Les Sociétés constituées de Roscoff. — Les Autorités et la Municipalité.

Cérémonie du Gorsedd Digor, suivant les rites de l'Ordre, terminée par les investitures de l'année et la proclamation de la Paix. Langue bretonne seule admise.

A 11 heures. — Clôture. Vin d'honneur.

A 12 heures. — *Banquet officiel*, sous la présidence de M. François Quément, Maire de Roscoff.

La carte : 20 fr.

A 13 h. 30. — Ouverture des barrières de l'Arène des *Luttes Bretonnes*. Tournoi de grande classe offert par les Champions du Trégor de la Falsab, sous la présidence de M. Le Floc'h, de Pontrieux.

Directeur des combats : Henri Léon, de Gourin.

En entr'acte : Concert. — Exécution pour la première fois du *Kan Gerzet ar Gourennerien* (1^{er} prix au concours) de Le Cam, par la *Chorale du Cercle Celtique de Nantes*.

Entrées : Places assises : 8 fr.; pourtour, 5 fr.

A 18 heures. — Danses bretonnes sur la place, par les Binious de Carhaix.

A 20 h. 30. — *Grand Concert écossais de gala* donné par la célèbre Bardesse et Harpiste Héloïse Russell-Fergusson, dans les mélodies populaires des Iles Hébrides.

Saynète bretonne *An Aotrou Fichfich* par les *Paotred Santek*. Places : 10 et 5 francs.

MARDI 31 JUILLET

De 8 à 10 heures. — *Concours scolaires de langue bretonne* (lecture, dictée), à la salle de la Mairie, sous la direction du Barde Yves Le Moal (Dirnadour).

Nombreux prix en espèces, livres, croix d'honneur.

Visite au Laboratoire de Zoologie Marine.

A 11 heures. — Départ à marée haute de l'*excursion en bateau à l'île de Batz*.

A midi. — Banquet par souscription à l'hôtel « Robinson » sous la présidence de M. Le Saout, maire, descendant du grand Barde Gabriel Milin, qui fut aussi maire de l'île.

A l'issue du banquet, *Causerie en breton* de M. Eugène Le Roux, Barde Evnig Pennarc'hoat, sur la vie et l'œuvre

de Milin. Concert populaire. Excursion, banquet compris : 20 francs.

Le soir, retour à Roscoff.

VU : *Le Maire*, F. QUÉMENT. — *Le Président des Fêtes*, Docteur LEFRANC. — *Le Président des Bardes de Bretagne*, TALDIR.

MERCREDI 1^{er} AOUT.

Réception, au château de Coat-an-Noz, par Sir Robert et Lady Mond, de la Délégation écossaise. Garden party. Concert celtique. Luttès, perche, poids, civière.

LE COMITE DES FETES :

Présidents d'honneur : MM. F. QUÉMENT, maire; Célestin SEITE, conseiller général, 1^{er} adjoint; Jacques CABIOC'H, 2^e adjoint; Pierre D'HERBAIS, ancien maire.

Président : Docteur LEFRANC.

Vice-Présidents : Louis TALABARDON, hôtelier; Yves LE DE-ROFF, cultivateur; Charles GARNIER, pharmacien; Com' PAQUÉ; Professeur PÉRÈS.

Secrétaires : François GUIVARC'H, assureur; Joseph JOUSSE, commerçant.

Trésoriers : Alexis CHAPALAIN, commerçant; Eugène LE ROUX, percepteur.

Commissaires : MM. le Docteur Adrien STÉPHAN, Georges GARNIER, Louis QUÉMENT, Henri CORRE.

Membres : MM. GOUÉDARD, hôtelier; Jean FLOC'H, commerçant; Jean-François LE GAD, cultivateur; Auguste COUS-QUER, représentant; Joseph PERSON, hôtelier; Jean-Marie DIROU, cultivateur; Eugène CORRE, propriétaire; Olivier CAROFF, cultivateur; D' BAGOT; Armand LE ROUX; J.-M. et Christien QUÉMÈNER; François LARHER; François SALAÛN; F. APHAMON; Ch. ROIGNANT; Paul L'HOSTIS; Baptiste YVEN; F. LE LEZ; BODÉAN; LE MAT; CREIGNOU.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétaire général, M. François GUIVARC'H.

PRINCIPAUX HOTELS DE ROSCOFF

Hôtel de France (Quément).
Hôtel des Bains (Larher).
Grand Hôtel Talabardon.
Hôtel d'Angleterre (Quément).
Hôtel Moderne.
Hôtel Belle-Vue (Gouédard).

Hôtel de la Plage (Talabardon).
Hôtel Roscovite (Cabioc'h).
Hôtel des Arcades (Person).
Hôtel Prigent.
Hôtel meublé Varin-Picard.



Gab Milin, eus a enez-Vaz

Gant Evnig PENN-AR-CHOAT.

Ar c'hérou eus Goueliou Rosko da viz Gouere en deus redet bro a benn breman, en tu all d'ar mor duhont, en tu all da Bariz duze.

Aman tost ec'h anavezan unan bennag, ouspenn unan pa lavarin mad, hag a zo o klevet komz a Varzed, dihunet en o spered envoriou karantezus.

Enn Enez Vaz e veve gwechall eur Barz breizad, Milin e hano. Bugale d'ezan a gerz c'hoaz hirie lec'h ma valeaz hen, eus Lenn ar C'hastell da Borz Kernog, eus al Lannou Bihan d'ar Roc'higou.

Ia, diou verc'h da Vilin a zo deut da c'houleunn diganin ober eun dra bennag evit na vezo ket ankouaet envor o zad en goueliou keltiek Rosko.

Aes e voe d'in respont d'ezo dioustu beza dinec'h, pegwir adalek an deiz kenta, e voe divizet ober eur pirc'hirinaj da Vaz en enor d'ar Barz Milin.

Tra hag a oa dleet.
Milin a garaz atao e yez hag e vro hag a labouraz evito hed e vuhez.

Lenn a ran kement man war eun toullad paperou fiziet ennoun gant an dimezel Milin hag he deus -o miret gant muioc'h a evez eget ma vijent bet bilhejou a vil lur.

Ar Barz « Laouenan Breiz », Gabriel-Jan-Mari Milin, a zo ganet e Kervorus, war zouar Kastel-Paol; en eun ti hag a zo en dourn kleiz, pa 'z aer e porz ar maner, er bloaz 1822. E gerent, hag a oa kristenien ha Bretoned eus an dibab, a zeskas d'ezan « meur a dra vat » :

*Da bevar bloaz, lenn ar brezouneg
Ha karet ar paour ezommek.*

Wardro e c'houec'h vloaz, ez eas da Santec. Eno, e oa person eur breur d'e dad. Er barrouz-ze, G. Milin a greskas dindan skoazell e contr, hag a renas eur vuhez henvel-tre ouz hini ar vugale all eus e oad.

*Dindan an heol pa bar laouen
Eürusoc'h egedon n'oa den,*

Deuet ar mare, Milin a voe kaset da skolaj Kastel-Paol. Studi vat a reas eno. Hogen, dija, krog da labourat war ar

brezoneg, e tileze, awechou, ar gregach hag al latin evit skriva en yez e gavel.

Echu e studi, ez eas da Gloerdi-bras Kemper, met warbenn eur bloavez hanter, dre ma n'en em gave ket galvet evit ar velegiach, ez eas da Vrest da gomiz e bureoiou ar porz-mor. Eno, e kavas tu hag amzer da blêal gant ar brezoneg, etouez micherourien eus a bep korn a Vreiz. Plijout a rae d'ezan komz gant ar re-man evit deski doareou kôzeal Kerne, Treger hag all; ha klevout marvailhou ha gwerziou a bep kontre.

Aotrounez, evel Kermarker, a deuas buan da brizout labouriou Milin. Ha pa voe savet, e Brest, ar « Société académique » e 1858, ano Milin a gaver etouez re tud a garg uhel, tud gouizieq a bep seurt.

Eun devez all e tistroin war e skridou.

E 1882, e kemeras e retred. E 1883-84, e labouras da sikour ar gazetenn goz « Feiz ha Breiz ». Kouezet houman, Milin a deuas da chom d'an Enez-Vaz, elec'h e voe hanvet maer ar barrez vihan-ze; hogen skuiza a reas buan gant ar garg-se hag e roas e zilez; koz, ec'h adkrogas adarre, koulskoude, en e bluenn hag e poanias war ar brezoneg betek e varo, da 73 vloaz, 27 a viz du 1895.

Evit achui, e c'hellan lavarout eo dimezet an hini zo breman maer en Enez-Vaz d'eur verc'h-vihan da Gab Milin. Hag ar Varzed a c'hell baza asur da veza digemeret a galon vat gant tud hag o deus doujans ha karantez evit « Laouenan Breiz ».



DOETHINEB

*Tro clust byddar at bob drwg-iaith,
Tro dy gevñ at bob drwg-waith,
Tro llygad cañad at bob anverth,
Tro 'th calon at bob prydyverth,
Tro dy law agor at bob tlodi,
Tro dy veddul at bob daioni.*

(Conseils de S. Cado à son disciple Avon Ab Ken-
varc'h. — *Myvyrian Archeology*, T. III, p. 30.)



ENVORENNOU

Breuriez Kenta Studierien Breton Raozon

Gant TALDIR JAFFRENNOU.

I. — Penaoz e oa digoret an hent

Goude beza bet eur bloaz en Montroulez evel skrivaniar ar *Résistance*, gazeten eizdeizieq, en pehini e oan bet karget gant an Aotrou de Kergrist, he ferc'hen, da skriva eur bajennad brezonek bep sizun, ma zud a zivizaz kas abanon da ziski beza Noter, Avokad, pe Barner, da Skol-Veur ar Reiz hag al Lezennou en Raozon.

Digouezout a riz er Gêr-ze an de kenta a viz Here 1899.

Ugent vloaz em boa. N'anavezen ket eur c'hristen, nag e mesk ar pennon braz, nag e mesk ar Skolidi. Diou c'hazeten a barise d'an ampoent er Gêr-benn a Vreiz, *Le Patriote Breton* hag an *Ouest-Eclair*. Ar genta a oa koz. An eil a oa eur bugelik c'hoec'h miz en e gavel.

Em amzer vak, e plije d'in skriva pennadou diwar benn Breiz. Mond a riz d'o c'hinnig da Renadurez ar *Patriote Breton*. Digemeret e oant.

Staget a oa ar gorden ouz ar c'hloc'h.

Naon a zeu en eur zibri. Ha me da ober eur weladen da vurêo an *Ouest-Eclair*, a oa neuze stred ar Chalotais. Kaout a riz eno, eun abardaë noz, ar Renerien.

An Aotrou Emmanuel Desgrées du Lou, ar mestr, am digemeraz gant e c'hoarz kustum. Iaoouank a oa, leun a herr-der, sellou lemm dreg e ziouweren, moustach du, liou glazard, eun tammik kromm. E tal e gichen, e oa Victor Lodié, eur Parizian, skrivaniar; Laurent raouiet, karget eus ar chas friket; ha Ludovic Morin, potr an arc'hant.

Eun hanter dousen micherourien, ha sethu tout an *Ouest-Eclair* neuze.

An dra-ma a dremene war dro Nedeleg 1899.

Ober a rechomp eun tammik akord asamblez, me da zond an noz da eeuna provennou ar c'hazeten, en trok eus billejou teatr evit netra.

Stad a oa ennon, evel pa mije goneet eur fortun. An *Ouest-Eclair* a oa paour rac'h : e zorn a oa astennet gantan da gestal e touez Katoliked Breiz; bennoz Doue ha trugarez a lavaraz d'in evit rei d'ezan eun tol harp. Ma zad a gemeraz eun toul-

ladik aksionou en afer, evit ober plijadur d'an Aotrou Desgrées.

Pa oan deut war ma c'hiz da Raozon goude bakansou an De Kenta'r Bloaz 1900, em boe eun troc'h kont gant an Aotrone Desgrées ha Charles Bodin, e geneil, kelenner Espernidigez Politik er Skol Veur Reiz, hag e c'houlennchont diganin penaoz erruout da skigna an *Ouest-Eclair* en Breiz-Izel.

« En eul lakaat brezoneg ebarz », emon-me krak.
« Akord omp, emezê, mar 'doc'h kontant da 'n em garga eus al labour, ni roio d'eoc'h diou rengennad bep lun er c'hazeten, hag e lakfet ennê sort a gerfet en brezoneg. Fizians hon eus ennoc'h. Ober a refet evit ar gwella. »

Na oa kaoz eus paçamant a-bed, aez eo kredi.
Ar re-ze o doa lakeet o holl danvez, o holl arc'hant, o holl boan, da sevel eur c'hazeten gristen bemdeziek. Na vije ket bet deread mond da c'houlenn eun dic'haou. An enor a vije graet d'ar Brezoneg en eur digemerout anezan en eur c'hazeten bemdeziek eus ar Gêr-Benn a oa evid-on-me eun dic'haou braz awalc'h.

2. — Diskleriadurez an « *Ouest-Eclair* » a du gant ar brezoneg

En niveren 161 eus an *Ouest-Eclair*, d'ar gwener 11 a viz Genver 1900, e oa moulet war ar bajen genta al linennou-ma, sinet gant Jean Delamothe, a oa les-hano an Aotrou Bodin.

« Ici apparaît la nécessité d'organiser la Presse Régionale, qui doit s'inspirer de l'esprit commun d'une Province, se préoccuper de ses aspirations propres.

« Tous nos lecteurs savent que notre but est de réaliser un semblable programme.

« La Bretagne avec son caractère très spécial, même un peu particulariste, doit avoir son Journal Régional dans l'*Ouest-Eclair*.

« Dimanche prochain, un nouveau et caractéristique symptôme de notre développement étonnera peut-être quelques-uns de nos lecteurs. Il était cependant prévu et devait être souhaité de beaucoup. Nous publierons chaque semaine un récit en langue bretonne.

« C'est M. Jaffrennou et quelques-uns de ses amis qui nous prêteront leur talent de Bretons et de Français pour cette intéressante manifestation de l'Art et de l'Esprit régionaux.

« Il est utile plus que jamais de veiller à la conservation de l'Ame traditionnelle cristallisée dans le langage des Aïeux. Ce conservatisme n'a rien d'incompatible avec le Progrès. »

Ar 14 a viz Genver 1900, e tigoraz al *Lunvezioù Breton*. Padout a rejont hed daou vloaz, beteg ma tigouezaz d'in kuitaat Raozon.

3. — Penaoz ec'h anavezis iann ar Menn

Beteg neuze ne moa ket darempredet a Vretoned a Vreiz-Izel, rag na oa ket digouezet d'in kaout dioute war ma hent nag em fansiondi. Dibri reen ma boued en Hostaleri Jan, a ra er c'horn kleiz eus Plasen ar Gar pa ziskenner eus an trein.

Nemet Bretoned Gallo ne oa ken eno o preda : an daou vreur Jambon, deus koste Hédé, unan war ar Vedisinerez hag egile war al Louzaouërez; eur Geoffroy, deus Laval, war ar Vedisinerez; Artus, deus Belle-Isle-en-Mer, war ar Skiantchou; hag eur beajour a gemmwerz e hano Fromentin. Aliez e vije tremenidi ous taol. Ne oan ket pell eno deus ma c'hampr, en niveren 10 eus Boulouard ar C'holombier, ti daou bried koz hanvet Lotton, hen chimino retretet, heb bugale d'é.

Bep mintin, ec'h een gant ma c'haierou ha ma fluen d'ar Skol Veur Reiz, d'ar c'hlastou a vije graet d'ar skolidi gant kelennerien hanvet Bodin, Jarno, Vignerte, De Cacqueray, Artur. Goude kreizde, dibaot a vije klastou. Ar Skolidi a labourer en o c'hampr, el Leordi, pe aliesoc'h ac'h cent da bourmenn pe da glask avantur. Pa vije arru an abardaë, en em zastume ar vignoned en kafe pe gafe, da c'hoari ar c'hartou da c'hortoz koan.

Ar re a oa pinvidik, a rede c'hoaz an noz war lerc'h ar fortunioù mad; ar re baoura a zistroe d'o c'hampr hag a labourer war ar c'henteliou a vije bet graet d'é eus ar beure.

Tri miz diveza ar bloaz 1899 na zigouezaz ganin Breizad brezoneger a-bed e mesk ar Skolidi, rag n'am boe digarez a-bed da anaout hini neb lec'h. Eun abardevez goude an de kenta'r bloaz, am boa bet eur gefridi digant e gerent da gas da Baol Gouranton, deus Karnoët, a oa oc'h ober e servich en kazern ar 41 en Raozon.

Mond a riz war dro ar souben 5 heur, da gas e bakad d'ezan hag ec'h ejomp en ker da bourmenn. Asamblez ganimp, e oa Francis Prigent, deus Kallag, a oa soudard ive.

Gouranton ha Prigent, kaporaled, o doa feurmet eur gam-prik vihan e-kichen ar Mail, lec'h en em dennent d'abardaë ha da sul, da gonta, da lenn, da c'hoari 'r c'hartou.

Pedi a reent aliez Soudarded all eus Breiz-Izel d'en em unani gantê eno. Paol Gouranton a oa dija danvez eun Abostol ennan : goude e servich e flee mond war ar studi Beleg, hag en em ober Misionaër (O. M. I.) Francis Prigent, e gamarad, an evoa eur c'harakter kontrol hag ompinionou dishenvel; memez tra en em glevant mad.

Kas a rejont ahanon d'o c'hampr gantê, hag eno e oa a benn neuze eur c'hamarad all, eur « sivil », Edouard Cuvén, deus Sant-Vaek, studier war al Labour-Douar en Skol Grand-jouan, hag a oa bet gant Paol, Francis ha me oc'h ober e studi en Kolach Gwengamp. Sethu aman eur chans d'in, da gaout tri mignon en Raozon, hag a oa deus ar memez orin.

Paol Gouranton a dommaz d'emp bep a vannac'h flip, ha pa oa evet, ec'h ejomp e-maez da vale kêr. Pa oamp o tremenn

war Blasen Santez-Anna, e klevchomp eur vouez sklentinn o sevel deus eun hostaleri a oa eno, hostaleri Baron.

« Aman ec'h on gant ma boued, a lavaraz Edouard Cuvén. Ma keret hon devo pep a daken ama, rag gwelet a ran en diabarz daou vignon d'in ouz an daol. »

Ni enn ti. E oa ouz taol eno daou Skoliad o tebati. Unan ané a oa ar gomz holl gantan, unan hir voan, treut vel eun tach, ha ru e benn; egile sioul ha pozet, gant eun trec'had moustach dindan e fri, ha ne ree nemet silaou an orator. Anaoudegez. Iann Ar Menn, deus Plounaour-Menez, skoliad war ar Reiz, hag Emile Enaud, deus Sant-Guen, memez tra.

Dustu en doa lavaret Cuvén ma hano da Iann Ar Menn, hema a saillaz ouz ma gouk, a stardaz ahanon war e vruched hag a hopaz a bouez e benn d'an holl :

« Ha! Me da gav' benn ar fin ? Te è Jaffrennou, te è Tal-dir ? Hema, emezan, d'ar re a silaoué anezan, eo ar barz breton ar gwella a zo war an douar. Me anvez anezan pell zo. Em farrez Plounaour eo anavezet evel ar Bleiz gwenn. Hema zo bet skrivanié en Montroulez, en Plounaour am eus kanet aliez Soniou graet gantan. En Plounaour a zo Bretoned vad, hag a zo praktikou duma. Ia, duma en ti va mamm e tastum holl dud Plounaour d'ar sul, rag duma 'ma an Ti-Butun, ha konverz danvez, hag hostaleri. Bretoned vad, Bretoned vad, a zo en Plounaour... »

Iann na zihane ket da gonta ha da gonta evel eur vilin. Tommet a oa d'ezan, anat e oa, rag en nebeud amzer, holl e ouïemp e histor ha hini e diegez.

« Ia, emezan en eur hijal e vrec'h, me zo tri bloaz zo diskedour. Me anavez ar bed. Me zo bet eur bloaz en Skol Veur Lille, lec'h e felle d'am mamm kas ahanon, da ved ar sakerbie Beleien... N'en em blijen ket eno. Faez e oan ganté. Da Raozon on deut, ha na meus ket a vez o lavaret on bet rasket daou vloavez dustu. Forz a zo. Evomp eur chopinad. »

Prestik goude :

« Jaffrennou, emezan, te dleche ober eun dra. »

« Pesort tra, Iann ? »

« Sevel ama eur vreuriezh etre ar Studierien Vreton. En Skol Veur Lille e oa unan, hag e oamp enn-hi tregont bennag. Ar Sekretour a oa me. »

« Te ? n'eo ket posubl ? »

« Ia, me. Ha sell ama ar breuven. »

Ha Iann o tenna e-maez e galpin eur baperen en brezoneg, eul lizer pedi d'ar Studierien da zond d'eur vodaden bennag.

Chomm a riz sebezet. Ia, sethu aze eur c'haër a vennad. En Raozon, ker benn Breiz, e vije d'eread boda ar Vretoned iaouank, en dro da vanniel o Iez hag o Broadelez. Met penaoz erruout da anavezout awalch a Studierien evit kroui ar seurt Breuriezh ? Me oa nevez arru en Kêr, Skoliad ar bloavezh kenta :

« Netra aesoc'h, eme Iann ar Menn en eur hija e zivrec'h hir, daouarn eskerniek en o fenn; aman omp pevar dija. N'eus

nemet lavaret eo krouet ar Vreuriezh ganimp, ha mad an traou pell zo. »

Kemer a riz eun tamm paper hag e skriviz warnan hon fevar hano. Jaffrennou, Iann Ar Menn, Emile Enaud, Edouard Cuvén.

« Brema, eme Iann, pa n'e ket tenval c'hoaz, damp d'ober tro Kêr, da weled kenvroiz d'emp. Me oar pelec'h o c'haout. A benn ma vo noz, me warant e vimp eun dousen. »

Evel just, Iann a anavezete kement Tavarn a oa en Raozon, lec'h a oa boaz an Diskedourien d'en em zastum.

Kenta hini a gasaz Iann ahanomp da weled, a oa Jean-Louis Vourc'h, eul Leoniad, kosa studier a oa en Raozon. Den (na hen ha-unan) n'alle konta ped kendamouez Medesinerez en doa esaet, ha rasket bep tro. Tremenn a rea e damm buhez en tavarniou, dirag eun werennad absinthe. Blevék e oa evel eun houc'h gwez, hir e vleo hag e varo : met en e benn e skede daou lagad dizrouk, dous, goloet a c'hlizen, hag eur mousc'hoarz dinoaz a rede war e vuzellou. Gantan oc'h eva e oa e gamaladed Kermarrec ha Iann Ar C'here, Leoniz ive, hag eur C'hernevad, Fransou Derrien, diskedour war Reiz.

Helavarded Iann ar Menn a zeuz a-benn da ober d'ar re-ma lakaat o hano er Vreuriezh e oad o vond da groui.

Ha sethu eiz Breizad en em anavezete, en em unanet « evit ar Vro ».

4. — Ar gammejou kenta

Ar berra hent d'en em gaout brema da gaout breudeur nevez, a oa embann eur gir bennag ebarz ar c'hazetennou. Evelse 'ris en *Ouest-Eclair*, en eul lavaret en em erbedi ouzin.

An de war lerc'h, pa c'his d'ar Skol-Veur, hiniennou hag a oa Bretoned, hag a anavezete ahanon evit eur gwel, pe dre glevet, a zeuz em beteg, a reaz d'in o gourc'hemennou, hag a brometaz d'in o hanoïou.

En o zouez, tri Studier war ar Reiz eus ar bloavezh kenta; Leon Ar Berr, Nouel a Gerangoué, ha Theodor ar Gall.

Ar c'henta, Leon Ar Berr, a oa deus an Ergué-Vihan, kichen Kemper. Nouel a oa deus Tredarzek, kichen Lanndreger, hag ar Gall a oa deus ar Gwaien. Gant an tri-ma, e santis raktal ma c'halon o skei tol ha tol. Ar re-ma n'eo ket evit c'hoari e teuent a du gant an ide am boa skignet, mez abalamour e oa kement-se dija en had ebarz o c'hreiz, ha ne glaske an hadenze nemet eur bann heol da ziwann.

Ar re-ma a oa danvez Barzed en gwirionez.

Léon Ar Berr a oa o chomm en eur c'hoz vaner koz, en diavaez Kêr, en doa feurmet a-gevred gant e vignon Aubry, diskedour Apotiker eus ar Guerche-de-Bretagne. Eno oa frankiz d'en em zastum ha da denna planiou. Bodadennou kenta Breuriezh ar Studierien Vreton o devoa lec'h eta en Kenkiz Ar Berr.

D'ar mare-ze, eo e kemeraz Leon ar Berr hano Sant Alor, eskop Kemper, hag e vadezaz e genkiz Ker-Alor.

Ar Berr a oa disket braz war Histor Breiz. Nemet na ouie ket ar brezoneg. En em lakaat a reaz da ziski anezan dustu. Plijout a rea d'ezan skriva konchennou, rag teurniet mad a oa e blien. Eul levrik en doa neuze war ar stern : *Flours de Basse-Bretagne*.

Kerangoué a oa dishenvel a zoare. Eur potr farsus, koxoùs, Tregeriad penn-kil-ha troad. En eur ober pemp munut e oa gouest da ziski eur harzoneg, eur rimoustaden vrezoneg. Gouzout a rea dre'n envor ar pep brasa eus ar pezh am boa-me savet.

Ar Gall a oa « doktor » ar vanden.

Kenta tra a zivizaz ar Studierien Vreton, a oa lakaat ober bep a wiskamant en Kerne, war skuer an hini Glazik a zougen-me kerkent ha ma oan dieubet eus ar Golach. Pa oa graet ar gwiskamanchou, e oa souezet braz Raozoniz o weled eun hanterdousen botred iaouank o vond hag o tond dre ar stredou gant brageier-braz, chupennou glazik, ha bep a benn-baz enn o dorn, evel evit lavaret d'ar c'hinaouerien :

« Diwallet mar peus c'hoant. Ama e kavfet krog, mar fell d'ac'h klask affer... »

Mond a reemp ive evelse d'ar Skol, hag ar « réclame » -ze a zigasaz davedomp eun bern mignoned, n'hon dije ket gallet alia hini ha hini.

An 28 a viz Meurz 1900, e oa galvet an holl Ezili d'en em voda da 8 heur noz, evit diazeza ar gevredigez nevez.

Ar Rendez-vous a oa en Café de Châteaugiron, war hent ar gar. Ar perc'hen, an Aotrou Guihard, Gallo-Breizad troet mad gant e vro, a zigoraz d'eomp frank e zorejed.

Martreze e ve mad moulla hanoioù ar 36 a grouaz ar Vreuriezh. An darnvuia ané, nuill eo lavaret, na rechont ket a vrud en Emzao Breizek, goude ma oa achu gant o studiou.

Kollet ar vegin, an tan a vihaneaz en o Oaled. Mez na varvaz morse da vad. Eur fulen bennag a chomaz beo.

- AUBRY, gallo, war an Apotikerezh;
- AR BERR, Léon, kernevad, war ar Reiz;
- CADOUAL, tregeriad, war al Labour-douar;
- COSSIC, tregeriad, war ar Reiz;
- CHOLLET, Léon, gallo, war an vedesinèrez;
- CUVEN, Edouard, gallo, war al labour-douar;
- DERRIEN, François, leoniad, war ar Reiz.
- DUPUY, gallo, war an Apotikerezh;
- ENAUD, Émile, gallo, war ar Reiz.
- AR GALL, Théodore, kernevad, war ar Reiz;
- AR GUILLOU, Jean, kernevad, war ar Reiz;
- GUENNOG, leoniad, war ar Vedesinèrez;
- GUITTARD, gallo, war an Apotikerezh;
- GALLY, gallo, war ar Skiantchou;

- GOURIOU, tregeriad, war ar Vedesinèrez;
- HAMONIC, gallo, war al Lennegezh;
- HEURTAULT, gallo, war an Apotikèrez;
- JAMBON, gallo, war ar Vedesinèrez;
- JAFFRENNOU, Fr., kernevad, war ar Reiz;
- KERRAND, gwenedour, war ar Reiz;
- KERLIRZIN, tregeriad, war ar Reiz;
- KERMARREC, leoniad, war ar Vedesinèrez;
- KERANGOUÉ, tregeriad, war ar Reiz;
- LOYER, tregeriad, war ar Reiz;
- AR MENN, Iann, leoniad, war ar Reiz;
- MOCUDÉ, gallo, war ar Reiz;
- ODEYÉ, leoniad, war an Apotikèrez;
- PLATEAU, Georges, kernevad, war ar Vedesinèrez;
- QUÉRÉ, Jean, leoniad, war an Apotikèrez;
- QUÉGUINER, leoniad, war an Apotikèrez;
- STÉPHANT, tregeriad, war ar Vedesinèrez;
- SAVOURÉ, gallo, war ar Vedesinèrez;
- SAGORY, Olivier, gallo, war ar Vedesinèrez;
- SYMONEAUX, Pierre, tregeriad, war ar Vedesinèrez;
- VANDŒUVRE, gallo, war ar Reiz.
- VOURC'H, Jean-Louis, leoniad, war ar Vedesinèrez.

Ar Burèo a oa dilennet evel-henn :

Rener, JAFFRENNOU; Eil-Renerien, DERRIEN ha VOURC'H; sekretour, AR MENN; Arc'hanter, CUVEN; eil-sekretour, KERANGOUÉ.

Re ar Burèo kenta-ze a zo marvet holl nemedon, a zo chomet evit rei testeni.

(Da genderc'hel.)



Eur Gorsedd digor arog ar Gristeniezh war men ruz ar Goulou

Impentet gant Yann AR GALL (Ab Sulio).

E-lec'h ma 'man breman neveden gaer Itron Varia 'Ruméngol, e yoa gwechall-goz eur pikol dolvaen hag eun derven uhel liesskourrek. A-zioc'h an daolvaen ec'h ispilhe, war-bouez eur rollig arc'hant-holl, ouz eun tach-krog aour digemmesk, sanket e kef ar wezenn, eur goulou ru-skedus. Setu aze ar pezh a rôas tro d'ar Gelted a-neuze da veza bet badezet ar c'hornad-douar sioulk-se « Ru mén gol » pe « Run mén gol ».

P'en em gave ar goulou-man da vervel, e veze adenaouet gand eur bugelig en noaz-ran. An dra-man a ranke beza graet d'ar strink-deiz. Gwerc'hezed an nevedennou eo a oa karget da gempenn pep tra war -dro an tiez-pedi. I a oa merc'hed kenedus ha peurfur, engouestlet d'an doueed e servij an nevedennou.

Bep bloavez, da zerou an nevez-hanv, da lavaret eo etre an 22 hag ar 27 a viz mezeven, e veze c'houezet eun tantad hag eur maread taniou tro-war-dro d'an derven, ha graet al lidlazadou war an daolvaen.

Bez' ez edo ar c'hiz gand an drouized da bignat en dervennou ha da guntuilh warno eul louzaouen hanvet « uhelvarr ». Houman a veze trouc'het gand eur falz aour ha digemeret war eun douzier wenn.

Hervez tud koz hor gouenn :

- « An uhelwar a zo eul louzaouen dispar
- « A zigas pep dudi, a bella pep glac'har. »

D'ar Maen Ru, e terede tud eus ar pevar avel evit kemerout perz er goueliou drouiziek, eus an dud-se rouanezed ha roueed, pennvrezeliourien, tierned, micherourien, mordeidi ha maeserien, itronezed kran ha maouezed ar werin, gounideien-douar, paotred yaouank ha plac'hed koant, bugale ha kozidi.

★ ★

Kement hini, gwaz pe vaouez, a gemere perz e gouel ar « Maen Ru » a lakae eur rôad war an daolvaen nevet. Eun dra red a oa an dra-ze. Eur penn-ed gwiniz barvek, eun dornadig lin gwerc'h, eur bodig bleun varlen pe eur podadig mel eo an doareou traou ez edo boaz da ginnig d'an doueed ha d'an is-doueed.

Eno, e-tro ma pade ar goueliou, e veze graet kenstrivadegou kaniri ha soniri, prezegerez, telennadeg ha gourenadeg.

D'an hini a veze hanvet « barz » e veze lakaet d'ezan eur bizou war biz bihan e zorn kleiz hag eur gurunenn lore war e benn.

Ar bizou pe gwalen-viz eo arouez ar ouiziegez, da lavaret eo Doue, eienen pep madelez, pep furnez ha pep skiant.

Evit derc'hel envor eus ar goueliou drouiziek, e tigase ganto ar berc'herined peb a vodig uhelvarr da staga ouz mogerioù o zi, hag ez aent d'ar gêr en eur gana.



AR C'HEREZ

Gant Loeiz AR FLOCH.

Pa deu an nevez-amzer, kenta bleuniou a gaver er gwez, eo ar bleuniou kerez, ha kenta frouezen ar bloaz eo ar gerezen ruz ha kaer meurbet.

N'eo ket mad ar c'herez da rei nerz d'an dud, met n'eus frouezen all ebet gwelloc'h eget ar c'herez da refreski ar gwad, da zigas naon d'an dud, ha da derri ar sec'hed e-kreiz tommer an hanv. Pa zebred kerez e-pad m'o c'haver da brena, e c'heller beza sur eo vezo netaet ganto ar gwad, o deus graet d'eomp evel gwad nevez. Andud taget pe o deus aon da dapout klenved ar mean, ar re a zo grouan en o zroaz, a ve mad d'eze debri eul lur bemdez a gerez, ha zoken ouspenn, e-keit ha ma kavint. Ar maen a gaver er c'herez a zo gantan eur vlazen vad kenan, me a fell d'in lavarout ar voueden a zo er maen-se. Ar c'hirsch a zo graet gand ar voueden-se trempet en gwin-ardant.

Al lostou kerez a zo anavezet ganeomp holl, ha gouzout a reomp e reont ved pa deu d'eomp kaout poan o troaza, pa droazomp re nebeut.

N'eus ket c'hoaz gwall bell, eur gwaz eus Saumur, kalz re lard, poan d'ezan o tenna e alan, a oa dare da vervel. Eur medisin, an doktor Coutand, a alias ar c'hlanvour da zebri bemdez tri lur kerez hag eul litrad hanter a leaz dous e-pad eur miz diouz renk heb ehana hag hep debri netra all ebet. Anden-se a gollas daou lur ha tregont eus e bouez hep koll tamm eus e nerz. Daou viz goude oa pare klok, goude beza kollet 80 lur eus e bouez.

Eun ali mad d'an dud re deo hag o deus berr-alan dioustu ma valeont, ha pa bignont eur grec'hen. N'eo ket re ger al louzou-se evit treutaat, met gantan e ve mad c'hoaz mont war vaez teir pe beder gwech bemdez hep mankout dervez ebet e-doug ar miz, hag evit-se ar c'hroc'hen *evor* (bourdaine e galleg) eo ar wella louzaouen a c'hellfed da gemer. Arabat eo kaout aon da veza sempl o vont peder gwech bemdez war vaez, hag o troaza muioc'h eget kustum, rak n'eus el louzou-se netra hag a c'helle noazout d'ar yec'hed.

Evid ober eul louzou mad da droaza gant lostou kerez, red eo lakat eun dournad, 30 gr. a lostou en eun hanter litrad dour da vervi e-pad dek munutenn, neuze, teurel al litrad dour hero war eun hanter-lur kerez gwalc'het mad hel lezel da drempa e-pad ugent munut : tremen dre eun tamouez fin hag eva al louzou ouz ar zec'hed, eul litrad bemdez, pe war-dro.

An dud o defe poan gand ar c'herez kris, a hello kemer konfitur kerez, met n'eo ket ker kouls da barea en doare-ze, anat eo.



HON LENNERIEN A LAVAR...

DIWAR BENN AR VARZONIEZ VREZONEK :

« Lenn a ran *An Oaled* penn da benn. Gwelet am eus ho rentaden-kont eus Kenstrivadeg ar C'hanou bale ar Gourennerien.

Goude beza kavet an abeg gwirion en pep kanaouen, ho peus gouezet rei kaol da bep unan. N'eus ket par d'eoc'h war ar poent-ma, ha mad a rit, rag red eo kennerz a kement hini a skriv brezoneg, a-nez e fallgalono.

N'on ket souezet o klevet pesort rebech a rit d'am Son, hen lavaret em boa d'an Aot. Cottonnec p'hi c'hasen d'ezan, met siwaz evidon n'on ket Muziker na saver Toniou, hag em boa c'hoant da rei d'ezhi eun ton drant hag aez da gana en eur vale. Na gavan hini a-bed bravoc'h evit ar *Sao Breiz Izel*.

Evit ar pezh a sell ouz ar gloten, heuliet am eus ar gwella ma c'hellen Reolen aour ar Varzoniez bet displeget en *Feiz ha Breiz* gant Jakez Kerrien bloaveziou zo. Hema a lavare oa red d'ar sillaben ziveza nemet unan rima ivez ha nann an hini ziveza *hepken*. Kaer kenan eo kement se, met hen ober ? Eno ma an Dale'h. An holl n'allont ket kerzet war roudou an Tad Helgouale'h.

Lavaret en boa d'eoc'h, aot. J., e kasfen d'eoc'h eur pezh barzoneg bennag. Ar paour ne ro ket muioc'h eget n'en deus, me kenneubeut ne doun nemet eun denik a ziskadurez dister, sethu perag ne c'hedit ket ouzon labouriou di-abeg.

Kas a ran d'eoc'h 'ta eur werzik velkonius, mellezour eus ar pezh a dremenn en hor spered pa varv hon Zud. En eur ziwall va chatal, en em lakiz da skriva anezi. Mar he c'havit delledus, embannit-hi war *An Oaled*. D'eoc'h a galon,

FRANSOU JAFFREZ,
Mesaër er Folgoat, e Leon.

MARO AR VAMM

Gant AR MESAER.

Dinerzet gant poaniou garo
Aet eo ar vamm gant ar maro,
Bodel tro war dro d'he gwele
Tad ha bugale a ouele.

En eur grenn ar paour kaez
A sarr d'ezhi he daoulagad,
Ar vugale c'hoaz yaouank
A sell truezus ouz o mamm.

Piou, emezo, hor c'hennerzo
Da stourm ouz ar poaniou
A gouezo stank ha didruez
Varnomp hed,-da-hed hor

Sklerijennet gant eur feiz kre
An tad a sell tresek an ne
Hag en eur sec'ha e zaërou
E lavar d'e vugaligou :

Piou rei d'omp frealzidigez
Pa vezimp en dristidigez ?
Netra med eur pok anezi
A oa trawalc'h d'hor frealzi.

Va bugale ne ouelit ket
Vel tud n'o deus fizians e-bed,
Duhont e palez an Elez
Ni welo ho mamm eun devez.

O pegen trist evelato
Koll hor mamm baour evit
Ne c'hellomp ket herzel ama
Rag hor c'halon a venn ranna.

Ha da c'hedal ni zaoulino
Bep sul er vered, hag eno
Stouet hor penn ha daoubleget
Warni skuillimp dour binni-
[get.

KORN ER GUENEDEG

EN AMZER E PREDEG

Get Efflam KOET SKAU (Barh Dariorig).

Guêlet em es en héaul kaer é seüel
Ar rah en deieu,
Ha niveret er Stired é verüel
Ar bolz en nozieu;
Bammet on bet get en ein é tovein
E pep neüé han,
Spontet dérag en derüen é krénein
En aüel Gouian.

Ha chetu pèrag é laran hiniü
Komzeu fur doh hui, tud biü.

En ho koudé é huélein rah en treu
E hroa ho hoanteu,
Deh é mant bet, hag hiniü e mant hoah,
Hoah é véint arhoah.

★★

Guélet em es karanté flour é hor
 E kalon mab-dén;
 Soéhet on bet d'er Rozen é tigor
 En dé kent tremen;
 Guélet em es er vraüan plahezéd
 E kol hou liü freü;
 Tan hou lagad e zué el moged
 Ar hou zal divleü...

Ha chetu pérag é laran hiniü
 Komzeu fur doh hui, tud biü.

Anaü e hran amoédaj en Doar,
 Ha rah hi glahar;
 Deh e mant bet, hag hiniü e mant hoah,
 Hoah e veint arhoah.

★★

Guélet e hran en Ankou é valé
 En e linsel hir;
 Ar unanenneu e sko gueh-a-vé,
 Get e falhen dir.
 Guélet e hran beieu don er vered
 Toulet a neüé,
 Püü ahanoh er hétan vo galüet
 De monet enné ?

Ha chetu pérag e laran hiniü
 Komzeu fur doh hui, tud biü.

Nitra ne bad, nitra ne gandalh,
 Doé hepkin e zalh,
 Deh e ma bet, hag hiniü e ma hoah,
 Hoah e vo arhoah.



PAOTR BREIZ

(War don Kastell Paol)

gant Charlez ROLLAND.

(Sethu ana advoullet ar Son gaërra savet en brezoneg.
 war hon meno.)

En eul lann vraz war lein ar <small>[mene (1)]</small>	Lec'h na ve bleun nemet er sperr <small>[gwenn,</small>
En gwarez an ivin, ar fô, Dirag an avel hag an arne	El lann, er balan, er brug-ru, Ma, n'eus fors, tud kaez, gant <small>[bleun ar mene]</small>
En kornik eul lochen kolo, Ia, eno tud kaez, 'n eur gwele <small>[kaled]</small>	Me a vije seder, lawen evellé, Sard ha yé korf hag ene Gant bleun koant ar mene.
E tridaz ma c'halon o tont war <small>[ar bed,</small>	Eno, gant ar piked, ar brini, Lec'h na ve frouezen en deillo Nemet avdlou put hag ili (2) Mouar en drez, kiviij er fo, Ma, n'eus fors, tud kaez, gant <small>[frouez ar mene,</small>
Ia, eno on bet ganet, Badezet ha maget.	Me gane, a zanse, hag a c'houi- <small>[telle,</small>
Eno 'm eus sonj mad pa oan <small>[bugel]</small>	O tispenn frouez ar mene Ma c'hreiz holl a verve.
'M eus bet aliez tom ha ien, Gwisket fall, divoutou, diskabel, Renken mont en dro vel peb den; Ma, eno tud kaez, e kreiz ma <small>[zruillou]</small>	Eno, lec'h an holl drouz a glever Eo kloc'h braz ar barroz en brall, Garm ar c'horn-boud, mouez <small>[voan ar mesaër,</small>
Ma c'halon lampe o redek ar <small>[parkou]</small>	Ar Biniou o son da zansal, Ma, eno tud kaez, demeus ar <small>[sort son]</small>
Ia, eno me 'n em gare E kreiz ma faourente.	Me chome da zilaou a greiz ma <small>[ec'halon,</small>
Eno, dre ma saven war an ad, E vijen kaset da vésa, Eur veuc'hik laez, eur c'haor, <small>[daou zanvad,</small>	N'oa ket evidon er bed Musik muioc'h karet.
Oa d'am zud o holl feadra, Ma, eno tud kaez, e-tal ma loe- <small>[ned,</small>	Eno, lec'h na weled o tremenn Mel karr an Ankou, grac'hed koz, Peorien gaez, eur bern pillaoue- <small>[rien,</small>
Me veve dizoursi pell deus trouz <small>[ar bed,</small>	Eur marc'h glaouer, ar « Foll- <small>[en-broz »,</small>
Evrusoc'h en gwirione Evit meur a Roue.	
Eno lec'h na sao seurt en erven Met kanap, segal, hag ed-du,	

(1) Koat-ar-C'herno, etre Skrignak ha Lanneanou.
 (2) Irin, en brezoneg lennege.

Ma, vit se, tud kaez, me domme
 Deus kement a gerze a biou ti
 A greiz kalon me gare
 Tud kaez ar baourente.

Met eno e kreiz ma faourente
 Me 'n em zigolle aliez
 Oc'h eva gwit, jistr ha chufere
 Deus faol gant ma amezegez;
 Gant tud vad ma bro 'dremene

Ma na vijen pedet unan ar
 Beteg da c'hoari kartou
 Noz ar gwadigennou.

Eno lec'h zirede a bep tu
 Bep sul kalz a gonsorted vad
 Da c'hoari kornigal ha dotu,
 Doue! Pebez lorc'h, pebez stad!
 Eno 'vat, tud kaez, meus graet
 Pilet bill ha killou, ruillet boulou

Tremenet kalz a amzer
 Vel en eun hunvre gaer.

Eno meus roet tro aliez
 D'ar varr, d'ar falz, ha d'ar greil-
 D'ar c'hraz, d'ar berchen, d'ar
 Da veur a grog er gourennou.

Ha be-wech, tud kaez, gant
 Atao eus ma gwasar war maout
 Ha kredet p'o gounezen
 Vijen meurbed lawen.

Eno, gant ma dousik Marivon,
 Koanta maouez oe dre ar vro,
 Me 'meus bet redet meur a bar-
 Ha graet ganthi meur a zans-tro,
 Ma c'halon, tud kaez, em c'heiz
 Pa ren eun abaden krog em

En kichenik Marivon
 E verve ma c'halon!

Eno c'hoaz en dro d'an tantajou
 En nozveziou ar souben-laez
 Meus bel kanet rimoustadennou,
 Laket c'hoarz ha gouel aliez,
 Ia 'vit gwit, tud kaez, aboue

Deus meur a soubennik am eus
 Mez hini ar garante
 Eo ar wella 'nezé!

Redet meus bet a bep sort broiou,
 Klevet, gwelet kalz a draou kaer,
 Bet on e-touez prinsed ar c'hé-
 Santet ar bed-ma 'n e vrasder,
 Ha neb lec'h, tud kaez, n'on bet

Vel deus al lannier lec'h on bet
 Eno, kreiz ma faourente,
 En bro ar garante!

Me c'houlenn aehui ma deiou
 Pa na vin ken mad da metra
 Eno, pell deus safar ar c'hériou
 Ha brazoni ar bed paour-ma;
 Eno c'hoaz, tud kaez, lec'h a ren

Gant gizioù hon zadou, an ev-
 Ar Peuc'h hag ar Garante
 En bro ar Baourente...

Neuze, tud kaez, o pa vin galvet
 Da vond lec'h eo aet hon zad,
 Grit 'n han' Doue, ma vin doua-
 En bered vihan ar barroz!

Eno c'hoaz e-lec'h drito ma c'ha-
 O klevet c'houllet ar bintou o
 Hag an holl mouezioù karet
 Eus ma bro vinniget.



NOTES SUR ROSCOFF

Recueillies par TALDIR.

Roscoff et les écrivains français

De nombreux écrivains ont visité et décrit Roscoff : Emile Littré, petit homme, encyclopédie géante; Alexandre Dumas père, qui vantait les gâteaux de Le Gad, le pâtissier de Roscoff, et Tristan Corbière, le poète maudit des « Amours Jaunes », qui chantait :

Trou de fibustiers, vieux nid
 A corsaires, dans la tourmente,
 Dors ton bon sommeil de granit
 Sur tes caves que le flot hante,
 Ton pied marin dans les brisants,
 Dors, tu peux fermer ton œil borgne,
 Ouvert sur le large et qui lorgne
 Les Anglais depuis 300 ans,
 Dors, vieille coque bien ancrée;
 Les margats et les cormorans,
 Tes grands poètes d'ouragan,
 Viendront chanter à la marée.

Il en est d'autres et parmi eux le très moderne Alexandre Arnoux.

Voici la description qu'il donne de Roscoff et des Roscovites : « Toute cette presqu'île de Roscoff, avec ses crachats d'écueils et de récifs rocheux, est un étrange potager confié à l'Océan.

« Pays à la fois de tempêtes et de douceurs qu'assaillent des vagues toujours furieuses mais d'une température toujours égale. Côte de naufrages et terre de primeurs, contrée marine et maraîchère, mosaïque de champs, clos de murillons bas. Péninsule cloisonnée à peine ondulée, dépourvue d'arbres où les légumes s'épanouissent.

« Avec Cardiff et Swansea depuis les siècles des siècles, les Roscovites échangent des pièces d'or, des boulets ramés, des tubercules hâtifs, des bardes, des légendes de mort et d'amour, des saints pérégrins qui ne craignent pas le mal de mer. Les nefes, comme à l'époque d'Arthur et de Tristan, transportent la Foi, les Filtres, le Ravitaillement. Le Roi Mark est un bon client. »

(D'après Tristan de Groix dans l'Ami de la Bretagne de février 1934.)

Historique de Roscoff

Ros Coff ou mieux Ros Goff, veut dire La Colline du Forgeron. Cette paroisse fut d'abord une trève de Saint-Pol-de-Léon.

De bonne heure ce fut un port commercial important. En 1375 il fut assiégé et incendié par une flotte anglaise commandée par le duc de Cambridge.

Il fallut 30 ans pour le rebâtir (1404).

En 1400, c'est à Roscoff que l'amiral de Bretagne du Penhoët



rassembla une flotte qui battit la flotte anglaise à la hauteur de la Pointe Saint-Mathieu.

En 1500, furent bâtis la digue et le port actuel, sur la rive orientale de la péninsule, car le vieux port, à l'ouest, était ensablé.

En 1548, une flottille écossaise y débarqua Marie Stuart et sa suite.

En 1550, fut bâtie l'église de N.-D. de Kroaz Batz.

En 1573, la Communauté de Ville bâtit un hôpital.

En 1612, elle bâtit un lazaret pour les contagieux. Vers la même époque s'y installèrent des religieux Franciscains.

Sous le règne de Henri IV, Roscoff reçut l'autorisation de tenir six foires par an.

En 1715, on commença à agrandir et à prolonger les quais, travail qui dura 28 ans.

En 1746, Charles Stuart et ses fidèles vinrent y chercher un refuge.

Avant la Révolution, surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles, le trafic de Roscoff avec l'Angleterre était considérable.

La fraude fiscale s'y exerçait sur une vaste échelle, parce que le gouvernement de Paris n'osait s'y opposer, de crainte que la fraude n'allât s'installer à Jersey et à Guernesey, ce qui eut été autant de trafic de moins pour la Bretagne. Les vins et eaux-de-vie, d'après Ogée, étaient passés de l'autre côté de la Manche, sans payer de droits, de la manière suivante.

Des barils de 60 litres environ étaient attachés par des cordes comme des chapelets et jetés à la mer à proximité de Weymouth, où les bateaux anglais venaient les pêcher et les transporter à la côte. Ce trafic atteignait au XVIII^e siècle 4 millions de francs.

Les Roscovites allaient chercher dans les Flandres des cargaisons de graines de lin et de chanvre, et les revendaient aux terriens de l'intérieur. Le commerce des toiles y était florissant.

Roscoff était si riche avant la Révolution, comme d'ailleurs tous les ports bretons, qu'on y avait conçu le plan de bâtir une nouvelle jetée qui se serait approchée de la première pour ne laisser qu'une entrée de 65 mètres. On eut obtenu ainsi une petite rade qui eut été à l'abri de l'invasion des sables.

Ce projet n'a pas été repris.

En 1841, le port de Roscoff, déchu de son ancienne splendeur, ne comptait plus que 33 navires, jaugeant ensemble 2.207 tonneaux.

C'est le 31 janvier 1790 que les Roscovites, s'appuyant sur le décret de l'Assemblée Constituante, remplaçant les paroisses et trèves par des municipalités, refusèrent de concourir à la formation de la municipalité de Saint-Pol, et levèrent l'étendard du Séparatisme. Roscoff avait alors 2.000 habitants. Elle obtint gain de cause, et un accord avec Saint-Pol lui accorda un hinterland rural, de sorte qu'aujourd'hui la commune compte 4.600 habitants, dont environ 1.600 agglomérés et 3.000 dans la banlieue campagnarde.

En 1872, l'attention du monde savant fut attirée sur Roscoff, grâce à la création d'un laboratoire de Zoologie par M. Henri de Lacaze Duthiers, membre de l'Institut.

De nos jours, Roscoff est le siège d'un Institut marin et d'un magnifique Préventorium. C'est une des plages de Bretagne les plus fréquentées, et en même temps l'une des régions qui ont su, tout en se modernisant le plus complètement, ne rien abdiquer de

leur caractère national breton, qui est là plus remarquable et plus fier que partout ailleurs.

L'actuel Roscoff

Roscoff est devenue une ravissante station balnéaire, grâce aux nombreuses améliorations qui y ont été apportées par sa municipalité.

Son climat est doux et tempéré. Le courant chaud du Gulf Stream baigne ses rivages. Les terres y sont d'une fertilité remarquable; les choux-fleurs, les pommes de terre primeurs, les artichauts et les oignons font la richesse des maraîchers. L'oignon fait l'objet d'un grand trafic.

Des « compagnies » de vendeurs partent sur de petits voiliers à destination des villes anglaises et écoulent eux-mêmes leurs « chapelets » d'oignons.

Un service direct de vapeurs relie quelquefois le port de Roscoff au port anglais de Weymouth.

Les Roscovites vont aussi vendre leurs récoltes dans tout l'Ouest : on voit leurs camionnettes de choux-fleurs et d'artichauts sur les places des villes et des bourgs.

Cette population est douée du sens du commerce : ce sont les Phocéens de l'Armorique.

Le gouvernement a installé à Roscoff un Laboratoire de Zoologie expérimentale, qui peut être visité un jour par semaine.

La ville offre l'aspect d'un nid de corsaires, avec ses maisons de granit gris du XVI^e siècle, son clocher florentin dentelé et ses clochetons orientaux. L'église est unique en son genre. Elle est sous le vocable de Notre-Dame de Kroaz-Batz.

On y voit un triptique en albâtre, chef-d'œuvre d'art gothique. Sur le maître-autel, de curieuses statues, une statue en argent et un chapelet en ambre, don de Marie Stuart.

A mi-chemin, entre Roscoff et Saint-Pol, on aperçoit les dolmens de Keravel.

A un kilomètre de la ville se dresse, sur un rocher surplombant la mer, la chapelle de Sainte-Barbe.

Les plages de Roscoff sont très fréquentées en été. M. le Docteur Bagot y a créé, en 1899, un Institut marin pour utiliser les bains de mer à toute température.

M. le Docteur Lefranc a également créé une maison de santé pour cure hélio-marine.

Roscoff possède de nombreux et confortables hôtels.

Enfin, n'oublions pas le fameux Figuier. Jamais un étranger ne passe à Roscoff sans demander à voir ce figuier célèbre.

Il va frapper à la porte de la propriété de M^{me} M. Daniélou, aux « Capucins », où le plus aimablement du monde, on autorise la visite de l'arbre géant.

Un arbre ? Plutôt dix ou vingt. Il étend ses branches sur 700 mètres carrés en masse inextricable. Il a fallu entourer le tronc d'un ouvrage en maçonnerie et bâtir 86 pilliers en granit et 40 en bois pour étayer et soutenir les branches.

Malgré ses 400 ans, le figuier se porte bien, puisqu'il fournit bon an mal an près de 10.000 fruits.

Le Figuier de Roscoff daterait de 1610, époque où des Capucins espagnols l'y plantèrent en même temps qu'ils y fondaient un couvent.

LA REINE MARIE STUART

L'Écosse était au XVI^e siècle une nation indépendante, que gouvernait depuis 1423 la dynastie des Stuarts. Le premier Stuart fut James I^{er}, ou Jacques I^{er} en français.

En 1548, régnait James V, allié fidèle de la France. Pour mieux sceller cette entente on décida de fiancer le fils du roi de France Henri II, le jeune François de Valois, à la fillette de Jacques V, Marie Stuart.

Cette enfant avait 6 ans, lorsqu'accompagnée d'une brillante cour de princes et de dames, elle débarqua à Roscoff en l'an 1548. A l'emplacement du débarcadère, dit-on, fut bâtie la chapelle de Saint-Ninian (1). Marie Stuart fit don à l'église paroissiale d'une statue de la Vierge en argent et d'un chapelet d'argent et d'ambre, qui sont toujours conservés pieusement.

De Roscoff, on descendit à Morlaix et l'on se rendit à Paris. Onze ans après, le roi Henri II étant mort, son fils François monta sur le trône sous le nom de François II. Marie Stuart était reine de France à 17 ans. Elle ne le fut qu'un an. Son mari était chétif et malade : il mourut en 1560.

Veuve à 18 ans, Marie Stuart retourna en Écosse, et c'est encore en Bretagne qu'elle s'embarqua, à Morlaix.

En passant au large de Roscoff, il y a tout lieu de penser qu'elle jeta à cette petite ville un regard attendri.

N'est-ce pas là qu'elle avait débuté dans sa vie aventureuse ? A peine de retour à Edimbourg, la belle Marie s'éprit du chevalier Darnley, et l'épousa. Elle en eut un fils en 1566, prénommé lui aussi James ou Jacques, qui devait avoir une brillante destinée et unir sous la même couronne l'Angleterre et l'Écosse, de sorte qu'on peut dire que c'est l'Écosse qui a annexé l'Angleterre.

Au palais de Holyrood, les intrigues se tissaient autour de la reine. Le comte de Bothwell assassina le prince Darnley et obligea Marie à l'épouser en troisièmes noces.

Cet événement provoqua la réprobation et une insurrection, qui força la reine à abdiquer en 1569, et à s'enfuir en Angleterre.

Mais elle tombait mal, car sa pire ennemie était la reine d'Angleterre elle-même : Elisabeth, fille de Henri VIII, qui était protestante alors que Marie tenait au catholicisme. Entre elles, il y avait eu de terribles désaccords au sujet de la Réforme et, dans les deux partis, des fanatiques jetaient de l'huile sur le feu.

Elisabeth fit saisir Marie et l'emprisonna à la Tour de Londres, où elle la maintint dix-huit ans. Dix-huit ans de captivité, avant de porter sa tête sur le billot de Fotheringay, en l'année 1587.

Mais la partie finale fut gagnée par les Stuarts, car à la mort d'Elisabeth, en 1603, ce fut le fils de Marie Stuart et de Darnley qui monta sur le trône de Londres sous le nom de Jacques I^{er}.

La dynastie des Stuarts régna un siècle sur la Grande-Bretagne. Elle perdit le pouvoir par la faute de Jacques II qui, en 1685,

(1) Saint Nintan, nous écrit M^{me} Marianne H. Mac Kerlie, de Dunfriess, Haute-Écosse, était le patron de la Maison Royale des Stuarts.

Au IV^e siècle, il embarqua à Roscoff en voyage de retour à son pays après avoir été consacré évêque à Rome par le Pape. Il s'était arrêté à Marmoutiers auprès du grand saint Martin, pour étudier la constitution de ce Monastère. Martin le fit accompagner par des maçons gaulois, et il bâtit la première église en pierre d'Écosse, qui fut nommée *Candida casa*, lieu de pèlerinage jusqu'à la Réforme. — M. K.

essaya de rétablir le catholicisme dans un pays en majorité acquis à la Réforme.

Guillaume d'Orange, gendre de Jacques II, se leva contre lui et le détrôna.

Le Stuart, qui n'avait d'appui réel que parmi ses troupes irlandaises et écossaises, s'embarqua avec un grand nombre de fidèles pour la France, et reçut un asile à la Cour de Louis XIV.

Là encore, le port de Roscoff vit débarquer les partisans des Stuarts, les fidèles Irlandais et Écossais, qui préféraient l'exil à l'abjuration de leur foi.

Marie Stuart à Roscoff

Miss Marianne Mac Kerlie — que nous aurons l'honneur de compter parmi les éminents délégués de l'Écosse aux grandes Fêtes Roscovites — nous raconte dans son livre *Mary de Guise queen of Scotland* les péripéties du voyage de la jeune Marie Stuart.

... « Le 7 juillet 1548, le Parlement d'Écosse, réuni à l'abbaye de Haddington, reçut l'ambassadeur français d'Oysel, chargé de demander la main de Marie pour l'héritier de la couronne de France. Cette décision comblait les vœux de sa mère ! Le Parlement acquiesça : l'alliance franco-écossaise était cimentée. Il fut décidé que la petite Reine irait en France parfaire son éducation.

« Une flottille française commandée par l'amiral breton Ville-gagnon (et ayant à bord le poète Joachim du Bellay) jeta l'ancre à Leith comme pour embarquer la princesse. Mais au sortir du port, elle cingla vers le Nord, contourna les Arcades, et sur la côte ouest, prit Marie à Dunbarton, à l'embouchure de la Clyde ! La flotte anglaise, qui croisait à l'est pour se saisir de cette illustre proie, avait été jouée.

« Les galiottes françaises mirent à la voile le 29 juillet 1548, et traversant la mer d'Irlande, côtoyant la Cornwall, elles accostèrent à Roscoff le 18 août.

« La petite Marie mit pied à terre, accompagnée de Lady Fleming sa gouvernante, de quatre autres petites « Maries » de son âge, et d'une suite de cent personnes.

« De Roscoff, la flottille descendit le chenal et visita Morlaix. « Puis elle reprit la mer, contourna le cap Finistère, le golfe du Morbihan, et s'engagea dans l'estuaire de la Loire, s'arrêta à Nantes, à Ancenis, et parvint enfin à Tours. »

LE DERNIER STUART

Celui que les Écossais appellent familièrement *Bonnie Prince Charlie* (Gentil Prince Charli) est un personnage dont les aventures légendaires ont fait l'objet des plus attachants récits. Il est resté, malgré sa fin misérable, le héros populaire des Glens.

Son père, Jacques III, s'exila en France, puis en Italie, après l'accession au trône d'Angleterre de la Branche de Hanovre. Charles naquit en 1719 à Rome, où le Pape avait mis un palais à la disposition de sa famille catholique.

A sa majorité, il rêva de reconquérir le trône des Stuarts. Il vint à Versailles et obtint de Louis XV la promesse de l'aide financière et militaire de la France. Une flotte fut concentrée à Dunquerque en 1744 ; 6.000 hommes furent embarqués pour opérer une

descente en Ecosse. La tentative échoua par suite d'une tempête qui rejeta les navires à la côte. L'Angleterre, alertée, rendit impossible toute concentration future dans la Manche. Qu'à cela ne tienne ! Charles Stuart s'embarquera quand même, accompagné d'une poignée d'exilés irlandais et écossais. Deux galions, que des armateurs bretons équipèrent à Mindin près de Saint-Nazaire, le transportèrent au port de Lochnanuamb. Il se rendit aussitôt chez quelques chefs de clans de la vallée de Glenfinnan : les Clanranald, les Mac-Donald, les Tullibardine, les Cameron, les Lochiel, les Fraser, qui lui apportèrent leurs claymores et 2.000 montagnards. Avec cette petite troupe, il partit à la conquête de l'Ecosse. A Perth, Lord George Murray lui amena 2.000 autres volontaires.

Par surprise, ils s'emparèrent d'Edinbourg, la capitale. Charles coucha dans le palais de ses ancêtres, à Holyrood. Les Hautes et les Basses Terres se rallièrent dans un grand enthousiasme au jeune héros national. A Preston, il gagna sa première victoire sur les Anglais. On le compara à Condé, à Gustave-Adolphe, à Jean Sobieski, son aïeul polonais. Alors une folie le poussa à conquérir l'Angleterre, à entrer triomphant dans Londres. Son armée comptait 8.000 Highlanders ! Il entreprit une expédition risquée jusqu'au cœur du pays saxon, atteignit Manchester (où les montagnards aiguisèrent leurs épées dans les usines de coutellerie), entra à Derby, mais là, son Conseil décida de battre en retraite vers l'Ecosse, car le Duc de Cumberland y tentait une diversion avec 12.000 réguliers Anglo-Allemands.

Il revint sur ses pas, mit le siège devant Stirling et remporta une autre victoire à Falkirk. Mais sa petite armée était épuisée. Les secours promis par Louis XV n'arrivèrent que sous la forme d'un régiment d'Irlandais émigrés servant en France, d'un trésor de guerre et d'un Ambassadeur.

L'armée anglaise était massée dans les landes de Culloden, couvrant la ville d'Inverness. Son artillerie fit un grand carnage des Ecossais, qui n'avaient que des mousquets et des claymores. Défaite terrible : 15 avril 1746. Tout était perdu. La Loi martiale fut décrétée : la répression anglaise fut sauvage. Les vainqueurs ravagèrent les Hautes-Terres, mirent à mort des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, interdirent le costume écossais, la langue gaélique. On décapita, à Londres, plusieurs chefs de clan : on pendit des Jacobites, considérés comme « rebelles ». La tête du Prince Charles fut mise à prix 30.000 livres. Pendant plusieurs mois, il vécut caché dans les bois, dans les manoirs, dans les îles d'Uist et de Skye, où la belle Flora Mac Donald lui servit de guide et de protectrice. Enfin, la Cour de France envoya deux vaisseaux de Saint-Malo pour le sauver. Les deux petits corsaires, l'*Heureux* et le *Prince de Conti*, que commandait le capitaine breton Dufresne-Marion, accostèrent à Lochnanuamb, et prirent à leur bord le Prétendant et quelques fidèles, qu'ils débarquèrent auprès du fort Sainte-Barbe à Roscoff. Hospitalisés dans cette ville, chez le commissaire garde-côtes, ils prirent ensuite la route de Versailles.

La tentative de Charles Stuart ne fut pas renouvelée, bien qu'il en manifesta souvent la volonté. Mais la France préférerait ne plus se mêler des affaires intérieures de l'Angleterre.

Le pauvre Stuart passa le reste de sa vie en perpétuelle errance. D'abord reçu à Paris, où le Roi lui octroyait une pension, Londres exigea qu'il quittât le Royaume. Il se réfugia à Avignon — Etat papal — puis dans la principauté de Bouillon, dans les Ardennes

Belges, — Etat des La Tour d'Auvergne. Enfin à Gand, où commencèrent ses aventures galantes. Une de ses admiratrices écossaises, Clémentine Walkinskaw, vint l'y rejoindre et en eut une fille, Charlotte. Mais, quelques années après, le Prince répudia sa concubine, pour épouser la princesse de Stolberg, de 30 ans plus jeune que lui ! Il vint habiter Florence, en Italie, où ses déceptions le poussèrent à la débauche et à la boisson. Le Pape consentit (à la prière du Cardinal Henry, frère de Charles) à prononcer le divorce. La jeune princesse devint ensuite la maîtresse du poète Alfieri, puis du peintre français Fabre.

Quant au malheureux Prétendant — qui continuait à se faire appeler Jacques IV, roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande — il se réconcilia sur le tard avec sa fille Charlotte, duchesse d'Albanie, et mourut dans ses bras, à 69 ans, en 1788. Le Pape Clément XIV autorisa son inhumation dans la Basilique de Saint-Pierre de Rome.

Telle est, brièvement contée, l'existence aventureuse du dernier des Stuarts.

Il se fut contenté, en 1745, de régner sur l'Ecosse, au lieu de tenter la chimérique entreprise de conquérir l'Angleterre, peut-être eût-il changé son destin et celui de son Pays.

Quoi qu'il en soit, on trouve la Bretagne et les équipages bretons aux deux bouts de son Aventure : Saint-Nazaire à l'aller, Roscoff au retour.

Charles Stuart à Roscoff

En 1745, Charles-Edouard Stuart, dit le Prétendant, et plus familièrement *Prince Charlie*, groupa autour de lui les Clans et voulut reconquérir le trône d'Angleterre, où s'était installée la dynastie allemande de Hanovre.

Les Clans furent défaits à Culloden par l'armée du duc de Cumberland, les « Habits Rouges ».

Un galgal ou carn y a été édifé, où les fidèles Highlanders viennent chaque année apporter des bouquets de bruyère et pleurer leur ancienne indépendance.

Accompagné de quelques amis sûrs, Charles erra à travers les montagnes, sa tête étant mise à prix. Il finit par échouer au village de La Cage, dans la montagne de Ben Alder.

Le 13 septembre 1745, on l'informa que deux vaisseaux français, l'*Heureux* et la *Princesse de Conti*, commandés par le colonel Waren, l'attendaient au petit port de Loch-nan-Uamb. Il s'y embarqua le 20, accompagné de ses fidèles Lochiel et Mac Donald de Lochgarry, du clan duquel était la belle Flora Mac Donald, l'amie du prince, dont la statue s'élève à Inverness.

Charles-Edouard dépista la flotte anglaise en mettant le cap sur la Bretagne.

Il débarqua à Roscoff. Il reçut l'hospitalité dans la maison de James de la Portenoire, major garde-côte, rue des Perles.

Cette maison, que nous visiterons pendant le Gorsedd, appartient toujours aux descendants de M. de la Portenoire, les d'Herbais, dont le Druide Marc'heg Arvor.

Les Stuarts régnants étaient d'origine bretonne

La famille Stuart prétendait descendre de Raoul, comte de Dol, qui passa en Angleterre avec Guillaume le Conquérant.



Analogies frappantes entre Écosse et Bretagne

Nos deux petites nations semblent d'autant plus faites aujourd'hui pour s'étudier et se fréquenter que leur Histoire présente des analogies nombreuses.

L'Écosse est un pays d'immigrants successifs, qui se fondirent dans les autochtones : des Gaëlo-Celtes, des Pictes, des Scots, des Danes, des Normands, des Anglais se mêlèrent.

La Bretagne est aussi terre de conquêtes : près des Armoricaïns s'établirent des Bretons, des Normands, des Francs, des Français.

L'Écosse, tant qu'elle fut royaume indépendant, abandonna sa langue gaélique au peuple, et les grands adoptèrent l'anglais et le français.

La Bretagne Ducale aussi délaissa le breton pour se servir uniquement du français et du latin.

L'assimilation linguistique a partout précédé et préparé l'assimilation politique.

Sous la Réforme du xvi^e siècle, les guerres de Religion ensanglantèrent l'Écosse : Marie Stuart tenant pour le catholicisme, et la noblesse pour le calvinisme.

Les guerres de la Ligue divisèrent aussi la Bretagne en deux camps ennemis. Comme arbitre, l'Étranger put imposer sa loi.

En Écosse il y eut souvent des rébellions contre la tyrannie anglaise : on note les soulèvements de 1688, 1715, 1745. La répression fut impitoyable : arrestations, exécutions, incendies, bannissements.

En Bretagne, des audacieux essayèrent aussi de secouer le joug français : les Bonnets-Rouges de 1675; les conspirateurs de 1720; les Chouans de 1792. Les vaincus payèrent de leur vie ces tentatives avortées, et le pays fut soumis à un régime de terreur.

En Écosse, on vit souvent la Noblesse et les Lords se faire les agents de l'Angleterre contre leurs Rois et Princes, et préférer les honneurs et les charges de Londres aux pauvres villages des Glens. L'unanimité des chefs de clans fut loin d'être complète pour appuyer la cause des Stuarts.

En Bretagne, la haute Noblesse prépara la chute du dernier Duc François II en servant le Roi de France contre lui : en 1532, c'est elle-même qui sollicita l'Union par les Etats de Vannes.

En Écosse, le Traité d'Union fut aussi l'œuvre des féodaux, préférant s'enrichir dans un grand Pays que rester pauvres dans un petit.

En Écosse, il y a deux régions bien tranchées : Highlands où l'on parle gaélique, et Lowlands où l'on parle patois.

En Bretagne, cette même dualité existe entre le Pays Bretonnant et le Pays Gallo.

Les Écossais du Nord et des Îles Occidentales ont des Bretons le genre de vie, le tempérament religieux et poétique. Comme les Bretons, ils aiment les banquets, le chant, la danse, la beuverie, la controverse et la lutte. Ils se désintéressent, comme les Bas-

Bretons, de la culture de leur langue nationale, dont ils abandonnent le souci à des associations spécialisées. C'est tout comme de ce côté de la Manche.

En Écosse, il y a des velléités de self-gouvernement, de Home Rule, qui se manifestent dans l'élite de ceux qui déplorent l'anglicisation et la perte de l'indépendance politique.

Le Parti National réclame un Parlement à Edinbourg, mais aux élections, il ne peut réussir à faire sa place.

En Bretagne, règne une semblable mentalité dans certains milieux intellectuels des grandes villes. Le Parti Autonomiste a fait connaître partout son programme, mais le peuple est resté indifférent.

Autre analogie entre les conceptions que les gouvernements anglais et français se font des Écossais et des Bretons.

Ils répandent partout dans l'univers leur réputation de bravoure, de travail et de dévouement; ils se flattent de posséder dans ces petits peuples les plus vaillants de leurs sujets, de leurs soldats, de leurs marins.

Écossais et Bretons, gens simples, se montrent très fiers de ces compliments.

Les uns et les autres ont oublié leur ancienne grandeur : dans leur effacement actuel ils sont bien faits pour se tendre la main.

ROSCOFF

par HÉNENSAL.

*Nous avons nos belles légendes,
Nos vieux murs, nos vieilles maisons,
Et souvent, d'alertes chansons
S'élèvent, vives, de nos landes.*

*Nous avons les belles guirlandes
Des genêts d'or et des ajoncs,
Et dans les roseaux et les joncs,
Les fins courlis glissent par bandes.*

*Roscoff est vieux comme la mer,
Et si, partout, le rude hiver
Porte sa griffe raide et dure,*

*Ici Décembre est souriant,
Et l'on peut voir dans tous les champs
Se verdier encor la Nature.*





La Commémoration Révolutionnaire du 21 Janvier 1793 dans le Département d'Ille-et-Vilaine

par LÉON LE BERRE (Ab Alor).

1. — Les premières célébrations

La fête du 21 janvier, dont la commémoration avait été votée sur une proposition de Robespierre, le 18 floréal, an II, déchaîna, le 2 pluviôse, an VI, un zèle précédemment inconnu. Les archives départementales, de la série L, retracent le tableau de cet empressement, d'un bout à l'autre de l'Ille-et-Vilaine... Volontiers, jusque-là, la célébration de cette fête de sang avait été quelque peu négligée. A peine installés au Luxembourg, les Directeurs⁽¹⁾, par arrêté du 22 nivôse, an IV, avaient bien rafraîchi la mémoire des administrés. Mais l'arrêté n'avait été connu, à Rennes, que le 4 pluviôse. Le graverend et ses collègues de l'administration départementale, n'eurent que le temps de fixer la cérémonie au 7. Les municipalités cantonales, ou groupes de communes, qui devaient durer jusqu'au Consulat, averties, s'y astreignirent en petit nombre. On ne relève au dossier que Montfort, Bain, Solidor, Pleurtuit et Paramé comme ayant obéi à l'ordre.

A Rennes, la réunion des Corps constitués et de la Force armée se fait place de l'Egalité, ci-devant du Palais, devant le Temple de la Loi. De là on se rend au Champ-de-Mars, où s'érige l'autel de la Patrie. Tous les fonctionnaires publics y prêtent le serment de haine à la Royauté et à l'Anarchie et signent au registre, ouvert durant trois jours, au secrétariat du département. On relève, avec soin, le nom des absents. Les cérémonies de l'an V sont identiques. Mais, en l'an VI on laisse le Champ de Mars pour le temple décadaire, l'église Saint-Sauveur, où, dès l'an III, Boursault, monté en chaire, avait tonné contre la superstition. Cela n'empêche pas les cultes, constitutionnel et décadaire, d'y faire bon ménage. L'évêque Le Coz y convie, à plusieurs fois, les autorités aux *Te Deum* que chante son clergé. En 1796, c'est pour Lodi, en 1797, pour le succès de l'armée d'Italie. S'il faut en croire la correspondance de Le Coz, se sont pressés à Saint-Sauveur des généraux, des magistrats, des citoyens de toutes classes. En l'an VI, « au nom des Ministres du culte catholique », le citoyen Fortin, prêtre, invite les mêmes autorités à un *Te Deum* qui sera chanté, le 22 brumaire, à l'occasion de la paix avec l'Autriche... Le Coz⁽²⁾ ne fait point allusion à cette dernière cérémonie.

Cette année-là, les Rennais avaient célébré, dix jours avant le 21 janvier, une fête de la Paix. Les édifices publics avaient illuminé. Il y avait eu des danses et feux de joie.

2. — L'Esprit public à Rennes en l'an VII

Ce fut une lueur dans leur misère matérielle et morale, un fugitif espoir que l'avenir immédiat ne justifierait pas encore. Si les éléments de réaction avaient dominé à Rennes, depuis la pacification de Hoche, à tel point que les élections de l'an V furent royalistes, et qu'un modéré, comme Lanjuinais, avait été écarté des Anciens, la coterie terroriste avait repris le dessus, depuis le coup d'Etat du 18 fructidor (4 septembre 1797). Les conditions de la vie y étaient difficiles. Déjà, en germinal, an III, le même Lanjuinais se plaignait que le pain de 12 livres se vendit à Rennes 17 et 19 livres, en assignats, soit 40 sols, en monnaie de métal. L'année suivante, Le Coz signale que 1.500 livres valent tout au plus 60 en numéraire. Il y eut un moment de détente, sous l'administration de Hoche, puis, la réaction jacobine s'affirmant depuis fructidor, l'offre des campagnes se raréfie à nouveau. Les bourgeois, les mieux rentés, sont affamés, leurs fermiers les payent en assignats au chiffre marqué dans le bail... Les églises, qui avaient été rouvertes aux insermentés, sont à nouveau fermées. Les pontons de Rochefort et les dépôts de l'île de Ré attendent les réfractaires qui se feront prendre⁽³⁾.

M. Massiot, vicaire à Saint-Hélier, l'Augustin Mardual, du couvent de Saint-Etienne, qui avaient traversé la Révolution sans encombre, le vicaire d'Yffendic, M. Bougard, après un long séjour à la tour Le Bât, où il contracta le scorbut et la gale, meurent dans les déserts de Conamana, comme aussi M. Bécherel, vicaire de Villepot. L'année suivante le chanoine de Corsin, MM. Fornier, recteur de Montauban; Simonneaux, recteur de Melesse; chanoine Toullier, de Dol, frère du juriconsulte, sont envoyés à l'enfer de l'île de Ré. MM. Lemée, recteur de Ménéac; Plantard, recteur de Mohon; Laizeris, chanoine de Vitré; Merlier, vicaire de Brielles, et dom Hamard, ci-devant Bénédictin à Saint-Melaine, intrus rétracté de Pleurtuit, qui va mourir, rejoignent les pontons de Rochefort.

Quant à la sécurité, elle est nulle... Les chefs de chouans qui avaient désarmé ont repris la campagne. Si Lamour de Langécut, ancien propriétaire des mines de Pontpéan, et Legris de Neufville ont été fusillés, le célèbre Regnault, dit Cœur-de-Lion, s'est échappé de la Tour Le Bât. Impossible de sortir de la ville. Si l'on y reste il est oiseux de songer, en l'an VII, à coucher dans son lit, le soir. La journée est une continuelle vexation. Il faut avoir sur soi son passeport, sa carte de civisme, veiller sur ses paroles et porter sa cocarde au chapeau. On ne se marie que le crépadi. Les enterrements sont confiés à des hommes brutaux et crapuleux. Ils viennent prendre le cadavre et l'enfouissent, sans cérémonie religieuse, car on n'en souffre aucune en dehors des Temples. La Municipalité Jouin⁽⁴⁾ a fait place à une assemblée moins suspecte de modérantisme.

3. — Dans les campagnes

A la campagne, le bénéfice de la Révolution pour le paysan d'Ille-et-Vilaine, est de l'histoire ancienne. Il a enfoui écus et louis, dès les premières années. C'est alors qu'il a cumulé les assignats, en cédant son bétail au boucher, son lait, son beurre aux ménagères de la ville, ses grains au moulin... S'il est vrai que le papier, dans la question alimentaire, perdait chaque jour de sa valeur, il s'est nourri, lui et ses gens, et ses bêtes... Il n'a plus

ni dime ni champart à régler; les nouveaux impôts sont longtemps difficiles à recouvrer. C'est au pair qu'il paye son propriétaire, s'il est fermier, que ce soit un bourgeois de la ville ou la Nation substituée à l'émigré. En 1795, Lanjuinais dans le *Journal de l'Ouest*, parle du paysan qui, à la porte de Rennes, paye sa ferme avec un cochon gras... S'il est petit propriétaire, comme le cas est fréquent en Ille-et-Vilaine, il arrondit son chétif héritage du bien de l'émigré ou du bien de l'Eglise. Et ce faisant, il profite de la différence entre la valeur nominale et la valeur réelle de l'assignat. Quant aux besoins spirituels, ce n'est qu'à la longue et en voyant s'en aller le prêtre, pour qui, presque partout, les cahiers de la sénéchaussée demandaient un traitement d'au moins 2.400 livres, qu'il s'inquiète... Il s'étonne de la proscription, des changements dans les habitudes publiques... Tant que le nouvel ordre de choses ne s'est attaqué qu'au seigneur, le paysan a ri sous cape. Mais voici la levée en masse, qui lui prend ses fils, le Roi que l'on met en jugement. Toucher au Roi, c'est toucher au bon ordre dont il a besoin maintenant que son désir de la terre s'est assouvi... Sa conscience le tourmente bien un peu. Les « juroux ne disant point de bonnes messes » et ce sont des prêtres à l'ancienne mode qui, seuls, le rassurent, sur ses achats de Biens Nationaux. Alors il oit dire qu'au nord-ouest de Fougères il est un ancien « Monsieur » qui pourrait bien mettre les gens de Paris à la raison... Lui-même connaît des gens qui sont « en allés » avec lui... Mais le projet a failli, le marquis est mort... C'est point le moment !

Or, voici qu'après mai 1793, le prône du « juroux » a instruit ses rares ouailles de ce qu'elles devaient déclarer leurs récoltes. Les prix seraient taxés. On ferait des réquisitions de blé, de paille, d'avoine et même des bœufs, que le laboureur attelle à sa charrue... Les accapareurs, c'est-à-dire ceux qui n'ouvriront pas toutes grandes les portes de la grange et les greniers, ceux qui n'ensemenceront pas, a dit Carrier, passant à Rennes, seront guillotins. Ce sont d'abord les administrateurs de la municipalité, paysans comme lui, timorés comme lui, et rendus parfois féroces, par égoïsme, qui répartiront la corvée nouvelle, autrement ruineuse que l'ancienne. Notre paysan opposera d'abord l'inertie, puis viendront les dénonciations et les rappels. On a aboli les charrois au service du seigneur. Aujourd'hui, l'homme des campagnes est obligé d'aller, à des distances considérables, livrer son grain aux magasins de la République. Et pour usage des fondrières de la route, il déboursa 20 sols ! Là, on lui paiera le maximum, mais au taux marqué sur le papier et il ne trouvera pas que c'est un juste retour des choses ! Il oublie ce qu'il a fait à son propriétaire, à la ménagère de la ville. Il ne pense plus aux compensations qu'il a retirées de ses acquisitions domaniales. Son bétail, aux foires dont on a changé souvent les lieux et les dates, sera livré de la même façon. Le paysan se rebiffe : on le contraint, et faisant contre fortune bon cœur, il tâchera de se mettre à la hauteur. A Saint-Pierre-de-Plesguen, le Commissaire du Pouvoir Exécutif, Duval, verra avec joie les gens se faire « par la douceur et la persuasion au nouveau calendrier ».

Le paysan ne s'y fait pas, il se résigne, si sa conduite extérieure suit les fluctuations. Après la chute de Robespierre, la réaction thermidorienne n'a pas apporté plus de sécurité au laboureur paysan... Et puis, si les bons prêtres sont revenus, un moment, en l'an VI, le Directoire les traque à nouveau... On n'entend plus

les cloches : à peine une par commune pour le tocsin. Le général Rey en a laissé un échantillon à Rennes, dans le clocher de Saint-Sauveur, mais les autorités municipales n'ont jamais autorisé Le Coz à s'en servir. Or, si mêlées qu'étaient jadis les cloches à la vie rurale, dont elles marquaient la division du temps, on ne peut se faire une idée du vide laissé par leur silence dans l'âme paysanne... Mais, pour le moment, cette âme se résigne, comme on le verra, sauf d'honorables exceptions, à emboîter le pas aux saturnales ordonnées par le gouvernement. Du moins, les secrétaires de municipalités cantonales nous montrent les municipaux pérorant près de l'Autel de la Patrie ou de l'Arbre de la Liberté. De vrai, leurs signatures maladroites, sur de vieux papiers, ne dissimulent-elles pas l'improbation de la grande majorité qui ne signe pas ?...

4. — Les préparatifs

Le Directoire exécutif ayant pris, à la date du 3 frimaire an VII, un arrêté visant la commémoration du 21 janvier, son ministre de l'Intérieur, François de Neufchâteau, jadis poète médiocre, mais toujours pédant et déclamateur, adressa ses instructions aux Administrations départementales. Il développait, par cette circulaire, l'esprit dans lequel on devait célébrer la fête et esquissait un rituel. Les chefs de l'Administration centrale d'Ille-et-Vilaine étaient, cette année-là⁽⁵⁾, les citoyens Baymé, président; Alexis Legraverend, Auger, Delatouche, Labbé le jeune. Les citoyens Pontallié et Chesnel exerçaient, près d'eux, l'un les fonctions de Commissaire du Pouvoir Exécutif, l'autre celles de Secrétaire général. Pontallié était, disons-le de suite, le chef hiérarchique des Commissaires de ce Pouvoir Central, près chacune des Municipalités cantonales, prévues par la Constitution de l'an III. On sait que les communes, de moins de 5.000 habitants, n'avaient qu'un agent municipal et un adjoint. Les municipalités cantonales furent supprimées le 28 pluviôse an VIII, un an après les événements de notre récit.

La lettre ministérielle, en un style que l'on qualifie, aujourd'hui, de « pompier », contient, naturellement, des invectives contre les Rois. « Les Rois, y est-il dit, fondèrent, en France, leur autorité sur l'outrage et les violences. Ils la conservèrent par l'avidité et la corruption. La Royauté a secoué, parmi les Français, les torches empoisonnées de la discorde. » Puis le citoyen ministre disait son fait à l'Anarchie, car on n'était pas loin encore de l'échafaud de Babeuf : « L'Anarchie détruit les germes de l'Agriculture, éteint le flambeau du Commerce et brise les ressorts de la Confiance... » Enfin, s'adressant aux futurs officiants, il ajoutait : « Orateurs, développez ces vérités dans vos discours ! poètes, parez-les de fleurs et faites ainsi servir votre art trop longtemps frivole, à la morale et à la politique. Nouveaux Orphées, n'oubliez pas que l'Antiquité plaça, dans les mêmes mains, la lyre d'Apollon et le sceptre du Législateur. » Pour terminer, la lettre précisait les termes du serment à prononcer, individuellement et publiquement, par tous les fonctionnaires. Seule l'armée le ferait d'acclamation : « *Je jure d'être sincèrement attaché à la République et je voue une haine éternelle à la Royauté et à l'Anarchie !* »

Nos administrateurs, qui devaient transmettre ces instructions à toutes les Municipalités, non seulement dépendant de Rennes, mais de tous les anciens districts supprimés, étaient des gens

pratiques. Appelés à résoudre, à chaque minute, l'âpre question des approvisionnements, ils ne se sentaient pas du tout des âmes d'Orphée ! Or, la circulaire parlait d'imprécations imprimées, à distribuer aux assistants. Eux-mêmes, malgré l'horreur que leur inspirait le nom de Robespierre, avaient quelque inclination pour l'Etre Suprême, qu'une lointaine tradition chrétienne, unie à leur foi rousseautiste, leur faisait concevoir comme une nécessité. D'ailleurs, parmi leurs administrés, qui aurait accepté les fêtes décadaires, sans un vague déisme ? Il est vrai que le souvenir du culte rendu à la Raison, n'avait pas non plus, on le verra, complètement disparu. Le culte décadaire avait gardé quelque peu de l'un et de l'autre... Ils décidèrent donc, pour mettre les choses à point, de s'adresser aux professeurs de l'Ecole Centrale qui, par décret de la Convention, tenait place de l'ancien Collège de Rennes. Ces professeurs, guidés par le bibliothécaire Mainguy, appliquèrent leurs élèves à des compositions littéraires. L'une eut trait aux imprécations recommandées par François de Neufchâteau et les deux autres en prose, textes de discours, furent les invocations à l'Eternel.

Voici un spécimen des imprécations en vers, car il en est d'autres, en prose, dirigées contre les parjures, en l'espèce les fonctionnaires appelés au serment et pour qui, le supplice du dernier Roi des Français, traître à ses serments de premier fonctionnaire de la Nation, devait être une leçon :

De leur bouche trompeuse, exhalant l'imposture,

Ils osent prodiguer promesses et sermens,

Mais leur cœur est ouvert à tes regards perçans.

Punis ! punis ! Grand Dieu, leur infâme parjure !

Signé : ANS. JOS. F.

L'invocation à l'Etre Suprême est digne du *Vicaire Savogard* : « O Toi, Source Eternelle, inépuisable de vertus, sage Moteur de ce vaste Univers, qui balance les Mondes et règle la Destinée des Empires, Etre des Etres et Modérateur de toutes choses... Etre suprême, Toi qui présides à des milliers de Mondes, Toi qui crées l'homme libre, Toi qui ne permets pas que ton ouvrage soit dénaturé, avili par l'esclavage, jette un regard sur notre république naissante. Déjà comme le Cèdre du Liban, etc., etc... » Ce sermon républicain ne serait pas déplacé sous les voûtes des Temples. Le « Cèdre du Liban » est d'un ecclésiastique plus ou moins abdicataire, heureux de retrouver, pour un moment, son ancienne destination. Il y en avait plus d'un dans l'enseignement public d'Ille-et-Vilaine ! Dans nos campagnes, les municipaux, peu rompus à l'éloquence de la chaire, se contentaient de ces harangues toutes faites. Le président, à Saint-Aubin-d'Aubigné, à Maure-de-Bretagne, à Janzé, à Miniac-Morvan, rappellera qu'elles ont été adressées par l'Administration Centrale.

Les Administrateurs insistent sur l'obligation pour les Notaires, officiers publics, donc fonctionnaires, de par la loi du 5 octobre 1789, de prêter le serment. Un registre sera déposé, au secrétariat des administrateurs, durant trois jours, et les signatures seront suivies de la mention de la profession... Baymé et ses collègues ont encore à s'occuper de la convocation de la force armée, du défilé, de l'ornementation du Temple décadaire. Ainsi s'en va-t-il dans chaque municipalité, selon ses ressources et encore plus son bon vouloir...

La veille au soir, 1^{er} pluviôse, des salves d'artillerie annoncent aux Rennais, qu'il va falloir faire montre d'un bon esprit public, tandis que les musiciens de la Garde Nationale et de la troupe, donnent des aubades par les vieilles rues, en chantant des airs patriotiques. A Louvigné-du-Désert, garde mobile et garde nationale font des décharges. Un peu partout les tambours battent, mais une seule cloche sonnera, c'est celle de Gennes, vu, dira le Commissaire, qu'ils n'ont ni « tambourg » (sic) ni trompettes.

5. — Un temps affreux de Pluviôse

Les Rennais, réveillés par une nouvelle salve, mettent le nez à la fenêtre... Peu, à coup sûr, s'attristent du mauvais temps... Il y a de la neige, et l'entrepreneur Richard met ses manœuvres en devoir de balayer les abords du Temple décadaire. A Argentré, le verglas défend à des municipaux, résidant à deux lieues du bourg, toute relation avec lui. Le citoyen Thébault tombe dans la cour et les voisins l'aident à rentrer dans sa maison. Il est blessé. Au Theil, à Marcillé-Robert, à Guipry, à Bréal, la pluie diluvienne et le débordement des eaux seront une excuse pour les uns, non pour les autres, tel ce notaire, Lecomte, de Laillé, un sexagénaire, qui n'a pas voulu se risquer à passer trois ruisseaux dont il aurait eu à mi-cuisse. A Saint-Enogat un citoyen Jean, d'ailleurs excellent républicain, est obligé d'aller étayer sa maison « dont les fondemens ont manqué la nuit précédente ». Le Commissaire du Pouvoir Exécutif, près la Municipalité de Saint-Méen, fera savoir à son chef Pontallié, à la date du 6 pluviôse, que ce matin même, à 4 heures, il y a eu dans tout le pays, un tremblement de terre, qui a duré deux minutes. Aussi la replantation des arbres de la Liberté, péris par la grande sécheresse l'été précédent, ou coupés par les Chouans, la « pratique touchante » que François de Neufchâteau a à cœur, sera renvoyée à une date ultérieure. Ce sera le cas des communes des cantons de Corps-Nuds, de Montauban-de-Bretagne, de La Guerche, etc., etc...

6. — Les Cortèges

A 10 heures, à Rennes, l'administration centrale sort du Temple de la Loi. La Municipalité de Parcheminier, ci-devant avocat au Parlement, sénéchal de la baronnie de Vitré, au siège de la Vicomté de Rennes, et procureur au Présidial, est suivi du Canton rural de Rennes, dont les destinées sont confiées au citoyen Descourbes, autre ci-devant robin. Puis viennent le Tribunal criminel, l'Accusateur Public, le Tribunal civil, le Tribunal correctionnel, le Tribunal de Commerce, le Juge de Paix et ses assessseurs, les généraux commandant la XIII^e division militaire, le chef de l'Etat-Major; le Commandant de l'Artillerie; le citoyen Pontgérard, commandant la Garde Nationale; le Commissaire ordonnateur; le Commissaire ordinaire des guerres; le commandant de la Gendarmerie; les membres du jury d'Instruction; les Professeurs de l'Ecole Centrale et leurs élèves; le bibliothécaire Mainguy; les conservateurs du Muséum; le directeur des Postes; le directeur des Domaines; le receveur de l'Enregistrement; le receveur du Département; le Payeur général.

Nous ne voyons pas dans cette liste les notaires. Il n'y est pas question, non plus, de l'Ecole de Droit, ou plutôt du Cours de Législation, attaché, en l'an III, à l'Ecole Centrale, et dont Lanjuinais avait été depuis l'an V, avec Carré, l'un des professeurs...

Grenadiers et chasseurs portent les bustes de Brutus, de Voltaire, de Rousseau, de Sydney, lointaine victime du tyran des Anglais, Charles II. L'année précédente, les gendarmes avaient rempli ce ministère, et plus d'un Rennais, dont l'esprit public n'était pas à la hauteur, avait pu penser qu'on menait ces demi-dieux à la Tour Le Bât.

Formées en deux colonnes, les troupes de la garnison, garde nationale comprise, présentent les armes aux magistrats du Peuple, pour donner à cette fête, ainsi que le disait, en l'an IV, le général Quantin, toute « l'authenticité possible » ! Les autorités se placent au milieu de la force armée, et aux accents des deux musiques qui le précèdent, et, faisant retentir les airs chéris de la Liberté, le cortège s'ébranle. Il empruntera la rue actuelle d'Orléans, dite alors rue Simonneau, du nom d'un maire d'Etampes, tué en 1797, le Pont-Neuf qui la prolonge, fera un crochet, par les rues Pré-Botté et Saint-Germain et tombant rue Vasselot, gagnera, en retraversant le fleuve, l'église décadaire de Saint-Sauveur.

Partout un peu, le lieu de réunion est la Maison Commune, bien distincte du Temple. Il n'est jamais question, dans les rapports, d'Hôtel de Ville ou de Mairie. Devant cet édifice nous voyons, à Renac, le président de l'Administration de la Municipalité cantonale, du Pasquier, remettre un drapeau qu'il a confectionné lui-même, à la Garde Nationale, ainsi que quatre bannières tricolores à autant de vieillards. Nulle part, ailleurs, un tel hors-d'œuvre. A la Garde Nationale s'ajoutent, à Bédée, les Carabiniers en stationnement; à Châteauneuf, de l'artillerie; à Paramé, de l'infanterie légère (1^{re} demi-brigade), ainsi que l'équipage de la canonnière n° 5, stationnée à Rothéneuf. A Tinténiac et à Louvais-de-Bais, nous trouvons de la garde mobile; à Gaël, de la garde territoriale, créée en nivôse de l'an III, par les représentants Bollet, Guesno, Guermeur et Brice, dans un but de pacification. A la vérité, le général Rey y avait puisé les premiers éléments de ses *contre-chouans*, dont Boursault avait eu l'idée et qui, déguisés en paysans bretons, ou « mainiaux », commettraient des atrocités en vue de déshonorer la chouannerie. Au 9 février prochain, ils surprendront ainsi et fusilleront le recteur de Laignelet, l'abbé Duval.⁽¹⁰⁾

Le Président de la Municipalité cantonale est accompagné du Commissaire du Pouvoir exécutif, accrédité près de lui, du garde champêtre, du forestier, du douanier, des agents et adjoints des communes, comprises dans le groupe cantonal, du receveur des Domaines, de l'« enregistreur » (*sic*), des instituteurs, des notaires, en un mot des fonctionnaires du canton. Ils portent l'écharpe, et c'est ce qu'on appelle « être en costume ». Ça et là, la procession qui marche au son des tambours, et au chant des « aires et des himes » (*sic*), comporte, en guise d'enseigne, « un jeune chêne de belle venue ». Cet arbrisseau est porté comme un ostensor par un forestier. Des municipaux et des enfants, comme sous les tyrans le faisaient les membres des congrégations, tiennent les rubans tricolores qui en découlent.

7. — Les Temples

* Cette procession se rend au Temple décadaire, plus simplement à l'église. Cependant, à Montauban, tout se passe sur la place publique. A Paramé, on eût fait de même, n'eût été le mauvais

temps. Quant au temple décadaire, il porte parfois d'autres noms. A Noyal-sur-Vilaine et à Hédé, on parle du Temple de l'Etre Suprême et à Liffré, Saint-Brice, Miniac-Morvan, on en est encore au Temple de la Raison. Dingé dit église, et Louvigné-de-Bais confesse, naïvement, qu'il s'agit de la chapelle du faubourg Jolly, lieu ordinaire des Assemblées primaires. Les gens de Pacé sont les seuls à trouver que leur Temple n'est point fait pour un semblable rassemblement. Un local au presbytère suffit à leur peu d'enthousiasme. Il est vrai que, dans cette paroisse, se cache un prêtre au grand cœur, l'imprenable vicaire Gavard, qui sera, dans quelques mois, fusillé sur le territoire de Servon. Il officie, d'ordinaire, à la chapelle de la Muée⁽¹¹⁾.

A l'arrivée des ordres du Pouvoir on a jeté, sur la dégradation du sanctuaire, une ornementation de fortune, en rapport, s'excuse-t-on, avec la modicité des ressources. Ainsi a fait Bédée; Argentré a mis toute la « solennité que permet le peu de moyens qui sont à la disposition de l'administration municipale »; Redon s'excuse de sa pénurie « jointe au mauvais temps et qui empêche de donner, à cette fête, l'éclat et la majesté dont elle est susceptible ».

Au centre du Temple décadaire s'élève, le plus souvent, comme à Fougères, à La Guerche, à Bédée qui en font mention, l'Autel de la Patrie. Cet autel est orné de verdure et d'emblèmes républicains. Autour sont placés des gradins en amphithéâtre, pour les fonctionnaires, les militaires blessés au service de la Patrie, et parfois, bien qu'ils aient une fête spéciale, sortie des rêves de Daunou, les vieillards. A Renac, deux couples de nouveaux mariés attendent, aussi, sur l'estrade, que le pompeux du Pasquier les unisse... Ils sont venus de loin, par un temps épouvantable, et ils sont, après avoir figuré au cortège, le point de mire de la fête. L'évêque Le Coz a stigmatisé cet usage, propre à faire rire les libertins, dit-il. On doit convenir que la « *Chanson de la Mariée* », des temps féodaux, suivie d'une belle collation, servie par le seigneur, paraît autrement supportable ! « C'est comme pour la Corvée, dit, tout bas, le paysan. Il n'y a rien de changé, si ce n'est pis ! »

8. — A Saint-Sauveur de Rennes

L'architecte Binet, qui n'appelle pas cette église autrement que le Temple de la Raison, de concert avec l'entrepreneur Joseph Richard, a fait merveille... Ils ont employé seize journées de charpentier à 30 sols l'une, ou, ajoutent-ils, « un franc cinquante centimes » et neuf journées de manœuvres, estimées en bloc à 8 fr. 10. Le système métrique entrain dans les cervelles, comme le calendrier, tout à l'heure, mais ne donnait pas plus de prix à l'assigat !... Quel pouvait être le pouvoir d'achat d'un tel salaire ?

Ces manœuvres ont aidé le maître-charpentier à lever la figure de la Raison et sa mère. Ainsi, voilà une revenante de la Terreur offerte aux hommages des Rennais ! La Déesse vivante ne pouvant assurer sur l'autel la Présence réelle, comme le « ci-devant Saint-Sacrement », les fidèles de 1793 la représentaient en effigie. C'était souvent une statue de la Vierge que l'on accommodait de cette façon. Binet l'a retrouvée aux « Magasins du Collège » dans un fouillis de bric-à-brac. Trois jours il consacra, dit le Mémoire des frais se montant à 211 fr. 75, à réparer le châssis de la dite figure, à lui ajouté (*sic*) des chantournés au bras, avec un sceptre pour mettre sur le livre de la Constitution. A noter que la statue foule aux pieds tous les emblèmes de la Royauté, des tirant (*sic*) et de

l'Anarchie. Il a été fourni du charbon, ce qui présume l'emploi de l'encens, des chandelles, 50 mètres de guirlandes de chêne vert, du papier doré. Le tapissier Baron a fourni des tentures, des tapis, 40 chaises, du buis et du laurier, que lui a délivrés le citoyen Cutte, gardien du Muséum, *aliàs*, le Thabor.

Devant la statue qui en fera le fond, l'autel s'est élevé sur un « strade » (*sic*). Sur lui les militaires iconophores déposent les bustes des saints nouveaux. Au devant, les musiciens et amateurs, sous la bague du citoyen Lemièrre, ont apporté pupitres et partitions. Au son de l'orchestre théâtral se mêlent ces chœurs, souhâtés de François de Neufchâteau, et auxquels les citoyens répondent. On entend l'*Hymne des Marsellais*, le *Chant du Départ*... Baymè et Parcheminier retracent les crimes des Rois, mais laissent à l'ordonnateur des fêtes, le bibliothécaire Mainguy, le soin de prononcer les imprécations et d'invoquer l'Être Suprême... Le serment des autorités et des fonctionnaires est annoncé au dehors par une salve d'artillerie, comme jadis l'*Élévation*, dans les pompes catholiques et militaires. « Cette salve fait connaître, dit sentencieusement le secrétaire Chesnel, que cet acte important est fait, en présence de l'Éternel, qui lit dans les cœurs et punit les parjures ! »

Combien, cependant, les hommes de la génération de Chesnel prêteront encore de serments jusqu'à l'an 1832, où, d'humeur badine, le poète rennais, Robin de la Vieuville, écrirait ce quatrain :

*Pour moi ce nouveau serment
N'a rien qui m'embarrasse,
J'en prêterais plutôt cent
Que de perdre, un seul instant,
Ma place !*

Or, an l'an VII, au lendemain de fructidor, il y avait à perdre plus précieux que sa place ! N'est-on pas dans ce qu'on pourrait appeler la seconde terreur ?... Thermidor est le Passé, et Brumaire ce sont les brumes de l'avenir...

Le mémoire de Binet n'oublie pas de mentionner qu'il a reporté instruments et partitions des musiciens, du Calvaire au Magasin. Calvaire est sans doute ici pour la place du Cartage, située non loin de Saint-Sauveur, et ne désigne pas l'église du couvent. D'ailleurs, Binet parle des instances du clergé pour faire, à la date du 6 pluviôse, disparaître l'autel de la Patrie, et il ne peut donc être question que de Saint-Sauveur.

9. — Dans le département

Gongorisme et pathos furent à l'ordre du jour de nos orateurs de chefs-lieux, pour ceux du moins, assez peu nombreux, qui ne se contentèrent pas du rituel de Mainguy et consorts. Ceux-là « pérorèrent », ainsi qu'on le disait, leurs administrés en des discours « analogues » à la circonstance, discours aussi « naïfs que touchans », assure le compte rendu d'Ercée-en-Lamée. A Messac, le président Dupuy proclame une « République triomphante et protectrice de la Liberté et de l'Égalité, jusque dans les régions les plus éloignées ! » On se croirait en 1792 ! Il félicite ses auditeurs de n'avoir pris aucune part à la chouannerie qui désole les départements de l'Ouest, et maniaque de la dénonciation, comme tous les tyranneaux de village, il compte sur eux pour l'aider « dans la recherche des individus contraires aux Lois et à la

République. » Il cite les noms des insurgés des environs qui « ont déjà péri sous le glèbe » (*sic*) de la Loi.

Nous relevons peu d'insultes à la mémoire de Louis XVI ; on le qualifie de tirant (*sic*), mais ça ne va pas plus loin. Nul n'est sûr de ce que sera demain, et puis le chouan est là, peut-être. Qui est-il ? ce municipal, cet agent ? On ne sait... Le certain est qu'il guette, épie ; il est le Roi de la Nuit et de l'isolement des villages. Le visage des auditeurs, même de ceux qui vont jurer, avec l'orateur, ne dissimule pas toujours une désapprobation de l'acte qu'ils commettent en dépit d'eux-mêmes.

D'autres sont plus hardis, le président de la Municipalité de Renac, au nom de tournure nobiliaire, du Pasquier, est écouté, écrit-il, à Pontallié, dans un religieux recueillement. Il a même le plaisir inappréciable, pour un homme de son siècle, de voir couler les larmes de ses auditeurs. Ce bourgeois n'a eu qu'à leur faire connaître le mauvais cœur d'Henri IV. Il leur raconte donc, gravement, une historiette. Le mari d'une mère de six enfants, qui vient de se pendre après, les avoir pendus, du désespoir que lui cause la vente de sa vache, pour payer la *taille*, vient demander justice au Roi, peu de jours avant le trépas de celui-ci. Henri aurait répondu à ses sollicitations d'une manière bien étrangère à l'idée qu'on se fait du Roi Henri : « Vous êtes tous des canailles ! Je voudrais que, pour un, il y en eût cent de pendus ! » A ce trait, commente l'orateur, reconnaissez le meilleur des Rois et jugez des autres ! »

10. — Les plantations d'arbres

Cependant, vers midi, le temps se rassérène un peu partout. On sort du Temple pour se rendre à l'endroit où l'on va planter un arbre de la Liberté, sur la place publique, au bord de la grand-route. A Rennes, il n'en est pas fait mention. Celui planté en l'an II, place de l'Égalité, par la Société Populaire, abattu en l'an V et remplacé, ne sera mutilé qu'en vendémiaire prochain. A Combourg ce sera à l'occident des halles et à Messac, au port. A Bazouges-la-Pérouse, on en plante deux, trois à Liffré, Guignen et à l'Hermitage, les rapports nous montrent fonctionnaires et municipaux donnant leurs soins empressés au jeune chêne, comme ils le feraient d'un enfant... Les administrateurs de Port-Malo et de Saint-Servan, villes-sœurs, conduisent le rejeton symbolique au port maritime et rivalisent à porter les rubans tricolores, pendant de cette bannière d'une religion nouvelle. A Miniac-Morvan, dont les chouans ont saccagé le précédent trophée, on crie au moment de la descente : « Périssent l'infâme gouvernement anglais ! » On peut remarquer que plusieurs de ces déprédations datent de trois ans et plus, et que, jusqu'à cette année, personne ne s'en est soucié. Si, à La Guerche, le citoyen Piet exprime « l'hommage que le républicain doit à l'arbre chéri et les vœux que nous devons former pour croître en sagesse comme cet arbre en élévation », ailleurs on en prendrait peu de cas, s'il n'y allait de sa liberté, tout au moins. Les municipalités composées, comme jadis les Conseils à Paris, de modérés, se soucient peu de grever le budget communal. Jusqu'en Fructidor nos bons campagnards enterraient, sans bruit, la Révolution. Aussi on s'explique ces cantons qui, tel Saint-Aubin-d'Aubigné, remplacent aujourd'hui leurs chênes « péris », bien qu'ils voient, comme Le Coz, humoriste à ses heures, dans les rameaux de l'arbre, l'image des « chaînes » de servitude.

(A suivre.)

AMUSEMENTS ÉTYMOLOGIQUES

Par VISANT DIAOUL.

Un certain *Corentin Tranois* a publié vers 1820 un *Glossaire explicatif* des noms Gaulois et Celtiques, dont nous ne possédons malheureusement que les fascicules A et B.

Mais ils suffisent pour donner une idée de la fantaisie qui présidait, avant les travaux des d'Arbois, Gaidoz, Zeuss, Thédenat, J. Loth, Ernault, Dottin, Victor Henry (de la Sorbonne), aux explications termes anciens à l'aide du breton parlé.

Bien que *Corentin Tranois* affecte le plus grand sérieux, ses mânes nous pardonneront de le présenter à nos lecteurs comme un type divertissant.

ADOUR, est pour An Dour, l'Eau. Dans la Creuse, une rivière se nomme l'Ardour.

ALESIA, pour Al Lesia, c'est-à-dire Al Lez, la Cour.

AMAGETOBRIA, ville de Gaule. E ma gant ar pri, elle était faite de boue (ses murailles).

AER, qui signifie Couleuvre, se contracte en Ar, Er, et sert à désigner des cours d'eau qui serpentent comme la couleuvre.

Le nom ARAR qui désigne la Saône n'est au fond que la Couleuvre.

Et l'ISARA, l'Isère, c'est la Rivière d'en bas, Is-Er.

Une autre rivière du Nord s'appelle AIRE.

ANT ou AND, fosse, rigole, sillon, d'où vallée avec rivière, par extension. Nantuates est pour Antuates, et représente Tud an Ant.

OUAT, c'est-à-dire Ouat pour C'hoat, les gens du Vallon du Bois.

CARANTONUS, la Charente, se décompose tout naturellement en Car ou Caer, beau, Ant, canal, et On pour Aon, rivière, beau canal de la rivière.

ANDES, ceux du pays d'Angers. Ceux de l'Ant, ou du Val de la Loire.

ANDORRE, le Val d'Andorre était un Ant, la 2^e syllabe Dor signifie Porte, et cette explication convient beaucoup : la porte de la vallée.

ANTOBROGIL, de Ant et Bro, pays des vallées.

ANTIOCHE, pertuis séparant l'île d'Oléron de l'île de Ré. C'est Ant-Oc'h, vallon du porc. Un porc, par quelque

accident, ou un sanglier, a pu traverser ce détroit, pressé par une chasse, et lui laisser son nom.

AUTUN, paraît un mot facile à expliquer. Aut, rive, Don, profonde.

AUDAINVILLE (Somme). Aut, rive, Ain pour Aen, eau courante, et Ville ajouté par les modernes.

AUDEMBERT (Pas-de-Calais). Aut, rive, Em, valant En, et Bert pour Ber, qui coule, rive du cours d'eau.

AUDIRAC (Basses-Pyrénées), pour Audirec, Aut-Hirec, rive longue.

AUTHION (Indre-et-Loire). Aut, rive, et Ion, eau.

AUTISE (Deux-Sèvres), rivière, Aut Is, rive basse.

AUTRECHES (Oise). Aut, bord, et Trec'h, passage.

ANDOVER, Ant, vallon, Daou Ver, des deux cours d'eau.

ANDEVANNE (Ardennes). Ant, Aven, vallon de l'eau.

BEL, dans le sens de Bassin, au figuré étendue d'eau par conséquent; a donné Belon, rivière.

BELLOCASSI, Bel, bassin, et Cass, cours impétueux.

BELLOVACL, Bel, bassin, et Vac pour Bag, bateau.

BELLAC (Haute-Vienne). Bellec, bassineux, *si fas ita loqui*.

BELABRE (Indre). Bel, bassin, Abre pour Aber, port, havre.

BELLAING (Nord). C'est la suite du celtique Bellaen, bassin d'eau.

BALLON (Sarthe) et BALLON (de Guebville), pour Bellon, bassin d'eau.

BREET, BRET, BRIT. Nous rappelons que *Breet* est le participe de *Brea*, broyer; contracté il donne *Bret*, *brit*. Avec ce premier radical et le second, An, contracté de Aon, Aen, nous formons Britan, que nous interprétons Eau brisée. Pour l'une et l'autre *Bretagne*, environnées de la mer, cette dénomination est parfaitement justifiée.

L'explication de Britan par Briz, moucheté, parce que, dit-on, les Bretons se peignaient le corps, peut être une gentillesse, mais à coup sûr une fiction amusante. En langue armoricaine, la Bretagne s'appelle Breiz. Le radical Bre qui se rencontre dans ce mot nous semble le substantif du verbe Brea. Il y a donc une parenté visible entre ces différents mots.

BRESSONAZ. C'est un lieu de la Suisse. Ce mot a un rapport frappant avec notre Brezonec. Bullet, à la page 201, et Loys de Bochat, à la page 160 de leur 3^e volume, parlent de cette localité et tous deux en regardent le nom comme celtique. Nous ne saurions avoir une autre opinion à cet égard. Bullet dit : Bressonaz, au pied d'une colline, au confluent de la Broye. De Bres, près, Son, confluent, As, habitation. Cette explication jetée à toute volée nous paraît bien aventureuse.

Voici ce qu'en dit Loys de Bochat : Bressonaz, au pied d'une colline et la rivière qui y tombe fait assez de bruit. Bre-son-as voulait dire en celtique : son de l'eau de la hauteur.

Nous pourrions ajouter au Glossaire de Corentin Tranois quelques autres étymologies auxquelles peut-être il n'a pas pensé.

ADAM, c'est An Tam, le morceau (de pomme), qui est devenu la pomme d'Adam. Alors, Adam dit à sa moitié, en lui présentant de l'eau dans le creux de sa main : Ev, Bois.

ABRAHAM, pour Ab Ar C'ham, le fils du boiteux.

ALGER, en breton Ar Ger, la Ville forte.

CROCODILE, de Krog An Deillou, qui prend les feuilles, c'est-à-dire qu'il ressemble de loin à des feuilles mortes.

GRAAL, vient de Gra-Oll, c'est-à-dire un vase où l'on pouvait faire sa cuistance, une gamelle, un fait-tout.

HITLER, de Ed ou Id, blé, Laer, voleur, voleur de blé, un bandit prédestiné.

ISMAEL, Is-Ma-Eil, sous le second; en effet, il était fils du second mariage d'Abraham.

MADAGASCAR, Mad da gas kar, bon à conduire charrette, car les indigènes y étaient réduits en esclave.

PARIS, c'est Par Is, pareille à Is, l'égalé d'Is, la ville légendaire.

THANATOS, nom de la Mort chez les Grecs, Tan-ha-touz, feu et tondu, car on incinérât alors les cadavres, et la Mort a, d'autre part, le crâne dénudé, comme chacun sait.

TOULOUSE, de Toul, trou, et Lous, sale.

GUADALQUIVIR, serait d'après le Père Jouan, celtisant de l'Ecole de Le Brigant, Gwaz All Kever, l'autre rivière d'en face, c'est-à-dire celle qui coule parallèle au fleuve Guadiana, en Espagne.

Et comment traduisez-vous CHINOIS en breton ? demandait Nouël de Kerangué aux Trécorrois. — M. Vallée donne le mot Sinoad. — Erreur, dit de Kerangué : CHINOIS se dit en bon breton Kac'her Kraou.

Pour ne pas fatiguer nos lecteurs, nous arrêtons là, mais un bon bretonnant peut, à l'aide de calembours, tenter d'expliquer des vocables dans toutes les langues.

C'est un petit jeu de société que nous recommandons particulièrement en guise d'exercice.



JOSEPH LOTH (1847-1934)

par LÉON LE BERRE (AN ALOR).

M. Joseph Loth, membre de l'Institut, professeur honoraire du Collège de France, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé le 1^{er} avril 1934, en son domicile, 130, rue Lecourbe, à Paris.

Il était âgé de 87 ans.

Né à Lignol, près de Guémené-sur-Scorff, d'une famille de sabotiers, il fit ses études au Petit-Séminaire de Sainte-Anne et sa philosophie au Grand-Séminaire de Vannes, où il porta la soutane, selon l'usage du temps. Il embrassa, d'ailleurs, une fois bachelier, la carrière universitaire. Nous le trouvons professeur de rhétorique au Collège de Quimper. Il prononçait, le 31 juillet 1870, à la distribution des prix, un discours sur la littérature bretonne, dont il aimait à dire plus tard qu'il n'avait, en ce temps, qu'une connaissance rudimentaire. Notre illustre compatriote s'est rattrapé depuis !

Il s'engagea, en août 1870, dans le bataillon de l'Hermine et combattit sous Le Mans.

En 1873, il devint professeur au Collège de Saumur, puis au Collège Stanislas et au Lycée Condorcet.

En 1883, il conquérait son doctorat ès-lettres et ses deux thèses, la latine et la française, indiquèrent, de suite, ses tendances profondes. La première s'intitulait *De vocis Aremoricæ*, la seconde parlait de l'émigration bretonne en Armorique du v^e au vii^e siècle. Ces thèses laissaient prévoir les services de tout premier ordre que rendrait M. Loth à la philologie celtique. La même année, il était chargé de cours à la Faculté des Lettres de Rennes, et en 1884 il professa le celtique et fonda les *Annales de Bretagne*. Il céda son cours en 1910, au regretté M. Dottin, son collaborateur et son ami. A cette époque, M. Loth, qui était doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, fut nommé suppléant de M. d'Arbois de Jubainville et collabora au « Cours de littérature celtique ». Déjà correspondant de l'Académie, il était désormais membre de l'Institut qui, en 1883, avait couronné son *Vocabulaire vieux-breton*.

Sa tâche fut immense. Sa bibliographie prendrait plusieurs colonnes soit par les livres publiés, soit par les articles de revues savantes. Au premier rang apparaît la *Revue Celtique*, fondée en 1870, les *Annales de Bretagne* et la *Revue Archéologique*, etc...

Nous ne citerons que certaines de ses œuvres, celles indispensables à tous ceux qui veulent, sans s'égarer parmi les pièges de la celtomanie, avoir une juste idée de l'intellectualité celtique en général, bretonne en particulier. Au point de vue philologique, nous avons la *Chrestomathie bretonne*, les *Étymologies bretonnes*, les *Mots latins dans les Langues britanniques*, l'*Essai sur le Verbe néo-celtique*, etc., etc.; au point de vue de l'Histoire bretonne

investiguée, à la lueur des travaux linguistiques, voici, pour les origines, les *Noms des Saints Bretons*; les *Saints et l'organisation chrétienne primitive*, etc... Puis vient la plus large contribution à l'étude du cycle arthurien : *Historicité d'Arthur*; *Principales sources des poèmes du XII^e ou XIV^e dans Myrviian Archeology*; les *Essais sur la provenance du cycle arthurien*, et surtout les deux importants volumes des *Mabinogion* en 1913, précédés, dès 1889, de leur traduction en français, sur le *Livre Rouge d'Illgest*. Il la complétait par le *Livre Blanc de Rhydderch*. Son travail est un trésor de gloses, sur les coutumes, les lois, la civilisation galloise, au moment où apparurent les romans de chevalerie.

M. Loth avait épousé une galloise et faisait de fréquents séjours au pays de Galles. La principauté a l'avantage de nombreuses bibliothèques publiques et privées. L'Ecosse et l'Irlande, les magnifiques « librairies » de la Royale et de Trinity-College de Dublin, lui étaient familières. M. Loth acquérait, dans ses pérégrinations des vacances, comme au contact des sociétés savantes européennes, allemandes, en particulier, si adonnées aux études celtiques, avec les noms de Zeus, de Zimmer, de Kuno-Meyer, un prestige incontestable dans le domaine philologique.

Cela ne l'empêchait pas d'encourager de plus humbles efforts, du côté des catéchismes et de l'enseignement bilingue, dans nos écoles de Basse-Bretagne. Nous le vîmes à Quimperlé, en 1901, entretenir les congressistes de l'*Union Régionaliste*, du Passé et de l'Avenir des Langues celtiques, applaudir à la renaissance du théâtre populaire et à ses auteurs dramatiques d'alors, Charles Rolland et Toussaint Le Garrec. En 1923, nous le retrouvons à Quimper, au Congrès de la *Fédération Bretonne*, parlant de la *Formation de la Nation Bretonne armoricaine et de son état actuel*. Sa pensée reste la même, depuis ses débuts : il s'inquiète de donner à ses concitoyens une notion exacte de leurs origines.

Entre temps, avant de quitter Rennes, M. Loth, disposant du phonographe du laboratoire de psycho-physique, avait recueilli et faisait recueillir une quantité d'airs bretons du Tréguier et de Cornouaille. C'est à lui qu'est due une grosse part des 300 chansons de la vieille Marc'harit Fulup, à qui, Anatole Le Braz et M^{me} Mosher firent élever un tombeau dans le cimetière de Pluzunet.

En 1919, il écrivit une préface bilingue pour *Var an deulin de Bleimor*.

Depuis qu'il avait quitté la Bretagne, seuls ceux qui s'intéressent aux études celtiques savaient son labeur âpre et désintéressé pour ce qu'il croyait être la vérité. Il eut foi dans Glozel et il eut le mérite, du moins, d'adopter franchement une opinion, bien qu'il se rendit compte qu'il ne pouvait faire partager sa conviction.

Le gouvernement venait de s'honorer, en conférant à M. Loth, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. On regrette qu'il soit question de supprimer la chaire de Celtique, au Collège de France, alors que de l'autre côté du Rhin et en Grande-Bretagne, les études celtiques sont tellement en vogue.

L'Ankou est venu arracher, de sa main, sa plume savante... Mais les Bretons n'oublieront pas le vieux Professeur qui, plus d'une fois, fit appel « au désintéressement, au sacrifice des préférences et des intérêts personnels, pour placer la Bretagne avant tout ! »

Il s'est éteint doucement, murmurant : « J'ai encore tant de

pages à écrire », montrant ainsi jusqu'au bout, dans une parfaite lucidité, les regrets du savant qui laisse une tâche inachevée.

Le corps de M. Joseph Loth a été ramené en sa terre natale de Guéméné-sur-Scorff où des obsèques solennelles lui ont été faites. A l'église, M. l'abbé Cario, recteur de Saint-Tugdual-Le Croasty, a chanté des cantiques en breton; M. le curé-doyen Le Fur a prononcé l'éloge funèbre du défunt, et au cimetière, M. le Député Rardé a fait, sur la tombe, les suprêmes adieux.

ANECDOTES SUR JOSEPH LOTH

par F. JAFFRENOU (TALDIR).

M. François Vallée (Ab Hervé) avait été à Rennes l'élève du Professeur Loth, pendant qu'il préparait sa licence ès-lettres, en 1890. Aussi, lorsqu'il obtint de faire un cours libre de breton au Collège Saint-Charles de Saint-Brieuc, en 1895, reçut-il les encouragements de M. Loth. En 1897, lors du baccalauréat 1^{re} partie, M. Vallée recommanda les élèves de son cours à M. Loth, ce qui me valut certaines attentions de l'examinateur de grec qu'il était. Il me poussa une colle assez curieuse.

— Pourriez-vous, me dit-il, me traduire en breton ce passage d'Homère ?

Je traduisis à peu près et de mon mieux, puis pour faire montre de mes premières connaissances en gallois, je lui baragouinais quelques phrases. Ce tour de force me valut 19 sur 20 de grec...

Le bruit ayant couru que Loth pistonnait les « Bretonnants » du cours de Vallée, autre chose qu'un amour désintéressé de la langue y amena une quantité considérable de recrues au début de 1898...

Quand je m'inscrivis à la Faculté de Droit de Rennes, en octobre 1899, je revis M. Joseph Loth au cours de Celtique qu'il professait.

Nous n'étions que trois étudiants à suivre ses leçons : M. Pierre Le Roux, un abbé étudiant en lettres dont j'ai oublié le nom, et moi.

Au sortir du cours, j'allais souvent faire un bout de conduite au Maître jusqu'à sa villa de la rue de Redon.

Il m'invita un soir à entrer et me fit admirer sa bibliothèque. Il me présenta à M^{me} Loth, qu'il me dit être Galloise originaire de Coum-Y-Glô. C'était la première nouvelle : j'en fus saisi d'admiration pour le Breton qui réalisait ainsi l'Alliance Panceltique. Un gamin de 8 ou 9 ans courait dans l'allée de la pelouse ronde devant la villa : c'était Arthur-William, son fils.

— Vous pouvez lui parler breton ou gallois, comme vous voudrez, fit le Maître. Il s'en tire très bien.

Notre familiarité s'accrut petit à petit. A force de me voir assidu, Loth s'attendait à mon bout de conduite hebdomadaire après le cours. C'était toujours l'après-midi.

De fil en aiguille, il en vint à m'offrir le coup de l'étrier à certain petit café du côté du Mail. Il aimait la bière.

Quand j'eus fondé la Fédération des Etudiants Bretons, il me dit qu'il en espérait de nouveaux élèves pour son cours. Je lui promis de faire mon possible pour en amener. Mais, à part Léon Le Berre, Jean Le Menn et Nouël de Kerangué, qui y firent acte de présence, sans régularité, ce fut un échec. Mes amis prétendirent que l'enseignement de Loth était trop élevé pour eux. Ils eussent préféré un cours de simple littérature bretonne. Or, Loth faisait de la grammaire comparée, et s'étendait sur les œuvres irlandaises et galloises, sur la métrique du vieux Celtique. Il était impossible à un non-initié de le suivre. Voyant le peu de succès de ses cours, il traita cette « Fédération naissante comme une simple fantaisie étudiante », sans se douter qu'elle renfermait en elle le salut même de la Bretagne. Mais comment lui, Universitaire né, eût-il pu admettre qu'on pouvait ambitionner de relever les « bannières » sans se couvrir le sein d'un *triples aex* de diplômes et de parchemins ? 60 ans de grandeur et de servitude professorales avaient fait de Loth un rouage de l'Etat. Aussi faisait-il deux parts de l'Humanité, les Savants et les autres. Pour être consacré Savant, il fallait subir un examen. Aussi, quand il vit naître une Société de Bardes, considéra-t-il comme hérétique de sa part de s'appeler Collège et de revêtir des robes, *sine jure*.

..

Cependant, Loth eut encore, avant de quitter Rennes, la consolation de former un bon élève en Cuillandre (Glanmor), élève de Lettres, auteur de *Mouez an Aochou*. Malheureusement, Cuillandre a complètement abandonné les études celtiques pour des raisons qui n'ont jamais été élucidées. D'après F. Le Roy dans l'*Ouest-Journal*, l'abbé Job. Le Bayon et Iouan En Diberder ont également suivi ses cours, vers 1905. Enfin, à Paris, il reçut, paraît-il, plusieurs fois son jeune compatriote vannetais, Jean-Pierre Calloc'h, qui s'y trouvait en 1913.

Son plus brillant disciple fut Pierre Le Roux, qui est devenu le continuateur de Dottin à la chaire de Celtique de Rennes.

..

Me sera-t-il permis de formuler sur le Professeur Loth quelques critiques qui n'entachent en rien l'admiration que j'ai pour ses écrits ?

Je dirai ceci. M. Joseph Loth n'a pas joué le rôle d'entraîneur d'hommes qu'il eut pu être. Uniquement préoccupé de Connaissance Pure, il n'a pas fait un pas durant sa longue existence pour amener à lui les hommes qui eussent pu épauler son effort immense, en vulgarisant ses œuvres. Il eut pu créer une Association ou briguer la présidence de plusieurs Sociétés de militants bretons. Il a regardé cela comme chose vulgaire en soi. Loth a été une Puissance qui s'est ignorée jusqu'à la fin. Il s'est volontairement, ou par tempérament, effacé, se contentant d'amasser titres et honneurs.

Quelle différence avec feu le Professeur Georges Dottin, son successeur au décanat ! Autant Loth semblait distant, autant Dottin était familier. Avec Dottin, on se sentait tout de suite à l'aise. Il aimait la vie active, la lutte à laquelle la politique l'avait préparé. Il se mêlait avec joie aux débats du Forum et de la Presse. Sa sympathie pour les jeunes Régionalistes de son temps était

franche et sans détours : il saisit avec joie, à plusieurs reprises, l'occasion de se mêler à leurs démonstrations. Au banquet de l'inauguration de la statue de Proux à Guerlesquin, en 1919, il remporta un beau succès de popularité. Aucune idée, si avancée ou si chimérique fût-elle, ne lui faisait peur, si elle était émise par de jeunes enthousiastes. Il admettait chez ceux-ci un certain dérèglement de l'esprit. Loth, au contraire, n'admettait point qu'on errât, qu'on sortit de la voie rigide de la Science pour s'égarer dans le Symbolisme.

Sa gloire linguistique est pure, mais elle restera un peu voilée par le vide de sa production en breton. Ce Vénète, qui avait le breton comme parler maternel, ne nous a laissé aucune œuvre dans cette langue. Sur ce terrain, le professeur Ernault, son rival et collègue, a montré un magnifique exemple.

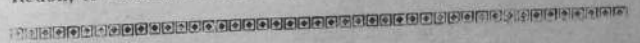
On n'en voudrait de n'avoir pas la franchise de regretter la sortie intempestive qu'il fit du haut de sa tour d'ivoire à l'occasion du procès de tendance intenté aux Autonomistes d'Alsace en 1924, et dont la suite a démontré le faux calcul. Loth crut devoir, alors que la prudence des vieillards eut dû lui commander de se taire et d'attendre, désolidariser sa Bretagne d'avec l'Alsace.

Les boutades qu'il publia dans la presse à cette occasion ne surprirent que ceux qui ne connaissaient pas son caractère moqueur, et surtout son culte de l'Etat.

Il reprocha à certains activistes leur naïveté. Or, deux ans plus tard, en 1926, il s'aventurait lui-même, bien légèrement, dans l'Affaire de Glozel.

Laissons ces détails.

Pour nous, Bretons cent pour cent, Loth restera toujours le déchiffreur des Cartulaires de Landévennec, de Quimperlé et de Redon, le découvreur des Origines de la Bretagne.



GOUELIOU AR BLEUN-BRUG

Pevare Gouel war'n ugent ar Bleun Brug Braz a vo graet en *Montroulez* d'ar Sul 2, Lun 3, ha Meurz 4 a viz Gwengolo a zeu.

Estr eget mareadou a Gan, a Ebat, hag a Deatr, e vo Kenstrivadegou skriva, lenn ha displega Brezoneg. Kenveri a reio ive Keuriou Kanerien en diou, teir ha peder mouez.

Gouel ar Bleun Brug, Rannvro Treger, a vo graet en *Pleuvian* d'ar sul 22 a viz ar Fouennou (Gouere).

Hini Rannvro Wened a vo da Hanter-Eost.





Comité des classiques bretons de Cornouaille et de Léon Strollad Levrlou Skol Kerne Léon

Avec l'approbation de S. E. Mgr Duparc, évêque de Quimper, les éditions de Breiz, de Guingamp, avaient convoqué à Châteaulin, samedi 24 mars, un certain nombre de personnalités du mouvement breton dans le Finistère, en vue de constituer un Comité de diffusion des *Classiques Bretons*.

La réunion a eu lieu à 11 heures, à l'hôtel de la Grand'Maison, sous la présidence de M. le Chanoine Salomon, inspecteur des écoles libres du diocèse de Quimper et de Léon.

Après avoir entendu un rapport de M. Yves Le Moal (Dirnadour), directeur du journal *Breiz*, sur l'enseignement bilingue en Basse-Bretagne, et la présentation par lui du premier livre classique français-breton, œuvre de M. Le Bozec, curé-doyen de Corlay, l'assemblée a décidé de l'adopter et de préconiser son emploi dans toutes les écoles chrétiennes de garçons et de filles du Finistère, comme il a déjà été adopté dans le diocèse de Saint-Brieuc Ouest.

Le Comité a été désigné comme suit : Présidents d'honneur, MM. les Chanoines Salomon et Grill, délégués de Mgr Duparc; président, M. Pierre Mocaër, de Brest, conseiller général; vice-présidents, MM. Taldir Jaffrennou, de Carhaix, docteur de l'Université; François Bellec, notaire à Sizun; l'abbé Saout, recteur de Saint-Goazec; secrétaire général, M. l'abbé Le Gall, recteur de Gouézec; secrétaire-adjoint, M. Le Roy, cultivateur à Gouézec; trésorier, M. Yves Le Goff, notaire à Gouézec, diplômé d'études celtiques de l'Université de Rennes.

Un Comité de Patronage sera adjoint au Comité de Direction, et le Congrès des Bleun-Brug de Cornouaille et Léon, sera appelé à homologuer les nominations.

Une réunion générale des comités K. L. T. avait été convoquée à Carhaix le mardi 29 mai à 10 heures. La plupart des personnalités dirigeantes s'étant abstenues, la réunion n'a pas eu lieu.

Rapport du Barde Yves Le Moal

MESSIEURS ET CHERS COMPATRIOTES,

Excusez-moi de me présenter ici, seul du Tréguier. Nos amis sont retenus, certains par la coïncidence de la foire des Rameaux, à Guingamp; M. l'abbé Le Clec'h, notre trésorier général, par le souci de son installation inachevée.

Ils m'ont chargé de les excuser auprès de vous; puis, de vous fournir le compte rendu succinct de ce qui s'est fait, jusqu'à présent, pour la publication de la série des *Classiques Bretons* dont le premier exemplaire vient de paraître.

Le but que l'on espère atteindre, vous le connaissez : doter la jeunesse des écoles d'un ensemble de livres en breton propres à les renseigner sur tout ce qui concerne la Bretagne : langue, histoire, géographie, littérature, art, monuments, etc... A ce point de vue, l'on peut dire que tout est à faire. Mais aussi on peut avancer très loin dans cette voie, sans songer nullement à rompre le cadre historique dans lequel nous vivons depuis quatre cents ans.

En revanche, puisque l'Etat français écarte délibérément toute formation bretonne donnée aux enfants de Bretagne, il nous appartient de profiter des facilités que nous laissent le régime et les lois pour créer et répandre des instruments appropriés à cette formation.

D'un tel souci est né, en 1930, au *Bleun Brug* de Guingamp, le projet d'éditer la série de C. B. dont le premier volume vient de paraître, le *Manuel bilingue* de M. l'abbé Bozec.

Cette série, qui n'est pas définitivement arrêtée, comprendrait en outre :

- Un *Manuel d'économie domestique*, en breton.
 - Un *Manuel d'agriculture*, en breton.
 - Une *Petite Histoire de Bretagne* (Gournadec'h a traduit en breton l'histoire de M. l'abbé Poisson).
 - Un *Livre de lecture*, ou « Tour de Bretagne », en breton.
 - Un *Précis de Littérature cello-bretonne*, bilingue.
 - Une *Botanique ou Flore de Bretagne*, en breton.
 - Une *Géographie de Bretagne*, en breton.
 - Un *Libre de morceaux choisis d'auteurs bretonnants*.
- Ceci, à titre d'indication; car les Comités, d'accord avec les personnalités dirigeantes de l'enseignement libre, ont, en définitive, le choix des livres à imprimer.

La grosse question d'ailleurs, vous vous en doutez bien, n'était pas celle des livres à publier, non plus que des auteurs à désigner pour en rédiger le texte; ce qu'il fallait, avant tout, c'était obtenir, pour le projet, l'assentiment et le patronage de LL. EE. NN. SS. les Evêques de Basse-Bretagne, l'adhésion des Directeurs diocésains de l'Enseignement, des Supérieurs

de Congrégations enseignantes et leur collaboration effective. Enfin, après avoir groupé, en Comité d'honneur, l'élite de l'opinion bretonne, réunir, avec le concours de la presse, les ressources nécessaires pour aller de l'avant.

Cette question vitale, nous nous sommes efforcés de la résoudre par les moyens suivants :

a) la *publicité*, sous diverses formes : presse, envoi de circulaires, tournées de propagande;

b) la *souscription* : en livres, pour les écoles; en espèces, pour le public.

Puis, comme notre entreprise revêtait un caractère à proprement parler national, nous avons voulu y intéresser, en principe, tous les Bretons, où qu'ils soient et que que soit leur rang et leur condition.

Nous avons donc formé trois Comités : un *Comité central*, à Guingamp, groupé autour de notre hebdomadaire *Breiz* : président, M. Even, notaire à Tréguier; — puis, deux autres Comités : l'un pour la Haute-Bretagne et les colonies bretonnes : siège à Rennes; président, M. Régnier; le second, à Paris, pour les Bretons de la capitale et de la banlieue; président, M. Nédellec.

Il s'en faut que ces trois Comités aient atteint la limite et l'intensité de propagande qu'ils s'étaient fixée : le Comité de Basse-Bretagne n'a fait de propagande réelle qu'en Tréguier; les Comités de Rennes et de Paris ont touché quelques individualités, quelques centres, mais sans exercer une action continue et profonde.

Et quels furent, néanmoins, les résultats de cette première propagande limitée, réduite ?

D'abord, nous avons groupé, en tête de notre entreprise, toutes les Associations bretonnes; nous avons reçu l'adhésion et les encouragements non seulement de l'Episcopat breton, de la Direction de l'Enseignement chrétien en Basse-Bretagne, mais de toutes les Congrégations enseignantes auxquelles, jusqu'à présent, nous nous sommes adressés; enfin, nous avons rassemblé, en un Comité d'honneur, une partie notable des personnalités ecclésiastiques et laïques des trois diocèses bretons; sans compter les chefs du mouvement provincialiste en Flandre, dans le Languedoc, en Provence, avec leurs organes, *F. R. F. Gai Saber, Revue des Pays d'Oc, Lion de Flandre*, etc.

Forts de tous ces appuis, nous avons passé à l'action :

a) en utilisant le concours de la presse, tels le *Nouvelliste de Bretagne*, la *Province*, le *Courrier du Finistère*, la *Croix des Côtes-du-Nord*, l'*Electeur des Côtes-du-Nord*, la *Bretagne à Paris* et l'*Ouest-Eclair*, et les publications bretonnantes;

b) en distribuant des circulaires;

c) en faisant des tournées de propagande, au moyen de

journées d'autos gracieusement offertes par plusieurs de nos amis.

Le but de toutes ces démarches était de réunir, par souscription en livres auprès des écoles, souscription en argent auprès du public, une somme de 25.000 francs, minimum indispensable pour publier notre premier volume.

Et nous l'avons obtenue, à très peu de chose près.

Je ne voudrais pas prolonger ce rapport en insistant trop sur les détails; disons simplement que la souscription en livres est montée à 2.600, — dont les 2/3 pour les Côtes-du-Nord, — et la souscription en argent à 10.500 francs environ. Le livre était vendu 5 francs aux écoles (avec remise de 50 %), nous avons donc récupéré 24.000 francs en tout.

C'est un résultat dont il y a lieu de se féliciter, en ajoutant néanmoins qu'il demeure nettement insuffisant.

Insuffisant, d'abord parce que nous n'avons atteint qu'un nombre restreint de souscripteurs.

Insuffisant, parce que nous n'avons qu'à peine ébauché notre propagande de presse.

Insuffisant, parce que notre souscription devait fournir, soit en livres, soit en espèces, un triple résultat :

1° Nous procurer la somme nécessaire pour payer l'impression du premier livre;

2° Une autre somme pour couvrir les frais d'une deuxième publication;

3° Une troisième somme pour donner des récompenses aux écoles faisant bon usage de nos *Classiques*.

Il y a lieu, sans doute, de tenir compte, pour constituer la deuxième somme, du bénéfice réalisé sur l'édition actuellement en vente; mais le prix de vente aux écoles est tellement réduit qu'il ne saurait y avoir bénéfice appréciable que dans l'éventualité d'une vente complète.

Voici donc la tâche qui s'impose à nous présentement : achever de placer notre 1^{re} édition du *Manuel bilingue* dans les écoles du Finistère principalement; — reprendre notre souscription auprès du public, de façon à réunir les 8.000 à 10.000 francs en espèces nécessaires pour doter de prix, pendant un laps de 5 ans, les écoles méritantes.

Le plan prévu ne saurait, dans son ensemble, être exécuté autrement. Mais nous avons des chances accrues de succès. En effet, cette reprise de la propagande se recommande par les résultats déjà obtenus et qui sont des plus tangibles, puisque nous avons payé notre livre, après l'avoir placé dans les écoles; — d'autre part, notre organisation va se trouver complètement achevée et le rôle de chacun de nos Comités stimulé par les succès précédents. Nous reprenons donc la besogne sur une échelle élargie et avec des moyens de plus en plus efficaces.

Pour achever notre tâche, il n'importe plus que de former un Comité spécial pour le diocèse de Quimper, Comité rattaché à celui de Guingamp.

La chose est facile, puisque certains de nos amis ont déjà bien voulu promettre leur concours et que ce concours a été accepté par le Chef de l'Enseignement libre dans le diocèse, S. E. Mgr Duparc.

Les souscriptions seront publiées par la presse, ainsi que la liste du Comité d'honneur.

D'où le travail du Comité, si l'on tient compte de l'expérience acquise, peut se résumer ainsi :

- 1) Formation du Comité d'action : Bureau de 7 ou 8 laïques et ecclésiastiques.
- 2) Formation du Comité d'honneur : notabilités catholiques, dames patronesses.
- 3) Propagande :
 - a) dans les journaux régionaux;
 - b) par l'envoi de circulaires;
 - c) par journées d'auto;
 - d) par des conférences-concert, etc...

En terminant, j'ai le devoir d'exprimer notre très respectueuse gratitude à S. E. Mgr Duparc, dont l'accueil très bienveillant favorisa si heureusement nos premières démarches; à M. le chanoine Salomon et à M. le chanoine Grill pour leur attitude toujours pleine d'encouragement; enfin, aux souscripteurs quimpérois de la première heure; à la presse locale et à tous ceux qui, représentant l'élite du mouvement breton, ont bien voulu mettre leur influence au service d'une œuvre qui n'aspire qu'à lui donner, de façon définitive, une base solide et durable.



News from Scotland

By Augusta LAMONT.

On Saturday 7th April an important step forward was made in the movement for the attainment of Scottish Self-government: — two organisations working for this end have united to form a single association, which will be called the *Scottish National Party*.

For months past, negotiations have been proceeding to effect this fusion, and representatives of the two parties have met repeatedly in order to attain agreement and to frame a constitution which should be acceptable to both. The difficulties in the way were successfully met, and after acceptance by the council of each of the two parties, the fusion was rati-

fied by the first annual general meeting of the combined organisation on the 7th of April.

Now that this fusion has resulted in the formation of a single party it would serve no useful purpose to draw attention to the points on which the two constituent organisations differed. Suffice it to say that the former National Party of Scotland, founded in 1928 and led by Mr. Cunningham Graham and Mr. R. E. Muirhead, represented the left wing of the movement, while the former Scottish Party, formed in 1932, and led by the Duke of Montrose and Sir Alexander Mac Ewen, represented the right wing. Officials of the new party have differed. Suffice is to say that the former National Party of the importance and urgency of the national cause is finding expression in a willingness to respond to the new chairman's, Sir Alexander MacEwen's injunction « to leave our differences aside for a while, and concentrate on our points of agreement ».

A new spirit of hope has arisen with this welcome union of forces. It is felt that more confidence will be inspired in this Scottish electorate, and that concentration of effort will build up a stronger organisation and more readily gain the public ear than previous more sectional endeavours have been able to do. In the six years since the National Party of Scotland was founded, many difficulties have been encountered, there have been disappointments and even sets-back, yet withal, progress has been made, and the encouragement of the recent fusion will help Nationalists to face the obstacles and hindrances that are still ahead. These future difficulties will not be small, and they will not be easily overcome, but confidence in ultimate success can be felt by those who know the unshakable conviction, the firm determination and the wholehearted devotion of the supporters of the Nationalist cause.

Inverchaolain, Argyll.





Le Grand Congrès de l'U. R. B. de 1934

II^e CENTENAIRE DE REDON

Cortège des Drapeaux de Bretagne en l'honneur de Nomenoë

Du 5 au 10 septembre se déroulera à Redon, au cœur de la Haute-Bretagne, là où se place le berceau qui vit naître l'indépendance du pays proclamée par Nomenoë en 845, un événement capital : la célébration du XI^e Centenaire de la fondation de la Ville de Redon.

En dehors des conférences, concerts, représentations théâtrales, expositions, il a été décidé d'organiser un Cortège des Drapeaux des Pays de Bretagne analogue à celui qui se déroula à Quimper en 1924. Spectacle unique que celui de ces bannières portées par des jeunes gens en costumes de leur canton, accompagnés comme garde d'honneur, de jeunes filles revêtues de leurs plus beaux costumes nationaux.

Le produit de la souscription ouverte pour élever une statue à Nomenoë ne permet pas de donner suite à ce projet onéreux, mais une plaque commémorative sera érigée.

En faisant part à nos compatriotes de ces prochaines belles fêtes, le Bureau de l'U. R. B., qui comprend MM. de l'Estourbeillon, A. de Carné, Sulian Collin, Jules Henriot, Henri Quilgars, Jehan de Guenyveau, Yves de Coniac, Gaston Guilbot et Jean Cadic, fait appel au dévoué concours des « Paroisses » de Bretagne pour qu'elles fassent exécuter leur drapeau et l'envoient figurer au Cortège national.

Ces drapeaux ne devant être faits que sur des données historiques certaines, l'Union se met à la disposition des Municipalités Régionalistes ou en leur carence, des particuliers, pour leur fournir toutes indications. Bien mieux, celle-ci se chargera au besoin de faire exécuter ces drapeaux, dont le prix de revient ne dépassera pas 180 francs.

Tous les noms des paroisses et des donateurs seront publiés dans le Bulletin.

Enfin, l'U. R. B. demande à tous les artistes ou sculpteurs de Bretagne d'exécuter sous forme de maquette un projet de monument de Nomenoë à Redon.

Ces projets, numérotés, seront envoyés à l'Exposition de l'U. R. B. où chaque visiteur déposera dans une urne spéciale un numéro correspondant à celui de la maquette qu'il jugera la meilleure. La maquette qui obtiendra la majorité des suffrages deviendra le point de départ d'une souscription pour son érection à Redon.

S'adresser à M. de l'Estourbeillon, château du Penhoët, en Avessac (Loire-Inférieure).

INVITATION

L'Union Régionaliste Bretonne invite cordialement l'Armorica et le Gorsedd des Bardes de Bretagne à prendre part au Cortège National avec leurs drapeaux.

REPONSE

Le Gorsedd enverra une délégation et sa grande Bannière. — Armorica sera représentée officiellement.



Fondation par le Gorsedd du « Prix de l'Ecole Laïque »

Un membre du Gorsedd des Bardes vient de mettre à la disposition de cette Association électorale un don en espèces pour être attribué, sous la forme d'un beau livre de grand luxe sur la Bretagne, à l'institutrice laïque, mère de famille, qui aura appris le breton à ses propres enfants.

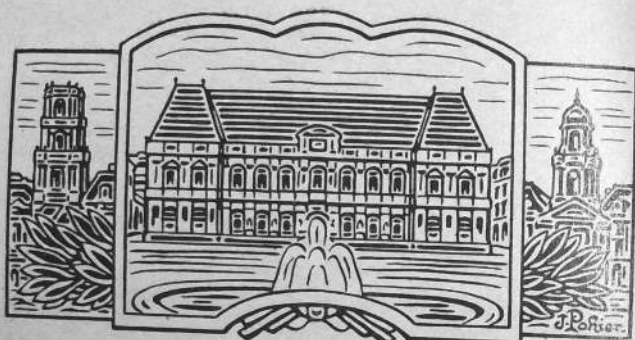
Ce prix sera décerné chaque année sur les propositions transmises par *Ar Falz*.

L'enquête pour 1934 a permis de constater que M^{me} Marguerite Solu-Massé, directrice d'école publique mixte à Plouguer (Finistère), avait deux enfants, Hervé, 5 ans, et Rozen, 18 mois, et que le breton était leur langue maternelle. Hervé parle le breton et le français avec une égale facilité; il traduit mentalement ses pensées dans l'une ou l'autre langue, inventant même des mots appropriés. A quelqu'un qui lui demandait ce que c'était du « mortier » en breton, du mortier qu'un ouvrier préparait devant lui, il répondit spontanément par une heureuse analogie : « *Youd masoni é an dra-ze.* » Ceci prouve combien les facultés enfantines sont exercées continuellement par la mécanique du double langage.

Quant à la petite Rozen, elle ne parle que le breton pour encore, ce qui lui assure à elle aussi un avantage sérieux dans la vie.

En conséquence, le prix de 1934, *L'Art Breton*, de Waquet, en deux magnifiques volumes ornés de 291 héliogravures et de six aquarelles hors-texte, d'une valeur de 60 francs, a été attribué à M^{me} Solu-Massé, née à Pontrieux (Côtes-du-Nord).





RENNES. — Dessin de Jac POHIER.

Le Cercle Celtique de Rennes

Le Cercle Celtique de Rennes, fondé par M. E. Régner, a continué cette année à faire parler de lui, en montrant une grande activité. Nous avons relaté sa séance du dimanche 25 février.

Le Cercle a tenu son Assemblée générale le samedi 5 mai, dans les salons d'Orsay, rue Thiers, pour le renouvellement du Bureau et la révision du règlement intérieur.

Le dimanche 27 mai, à l'occasion de la fête nationale de la Saint-Yves, le Cercle a assisté à une messe en musique à la chapelle des Missionnaires, rue Martenot, où il a entendu un sermon breton et des cantiques bretons par son groupe de *Kanerien* sous la direction du maître Charles-Armand Collin.

Enfin, le dimanche 10 juin, au soir, salle des Sacrés-Cœurs, a eu lieu une soirée de gala, avec le concours des Kanerien, et de M^{me} Le Bihan-Pennanros, de Nantes; M^{me} Augustine Lucia, de Saint-Nicolas-du-Pélem; M^{me} Rocca, M^{me} Moissenet, et MM. Job Kergrist, Fanch Stéphan et Ker-marrec.

La saynète bretonne *An Diou C'hoar*, de Dirnadur, a été jouée par deux jeunes filles.

La veille, ce Concert avait été diffusé par le Studio Radio-Rennes P. T. T.



LA VIE BRETONNE

Le Tournoi Interceltique à La Roche-Derrien Une journée de luttes fédérales à Lannion

A la suite de la réunion plénière des 35 Comités affiliés à la F. A. L. S. A. B., qui s'est tenue le 25 mars à Callac, la Bretagne a été divisée en deux régions par une ligne allant approximativement de Loudéac à Carhaix, puis de Huelgoat à Daoulas. La partie qui se trouve au nord de cette ligne constitue la F. A. L. S. A. B. Nord, l'autre la F. A. L. S. A. B. Sud.

Le Comité de la F. A. L. S. A. B. Nord a été constitué de la façon suivante : président : M. Louis Le Floch, notaire honoraire à Pontrieux; vice-président général : M. Jules Cornic, de La Roche-Derrien; vice-présidents : MM. Yves Le Bihan, maire de Louannec; Connan, de Callac; docteur Narcisse Guillou, de Lanvallon; secrétaire général : Jean Cornic, de la Roche-Derrien; secrétaire-adjoint : Pierre Bourdellès, de Louannec; trésorier : Jean Savidan, de la Roche-Derrien; trésorier-adjoint : Le Guyader, de Belle-Isle-en-Terre.

Le 31 mars, M. Louis Le Floch, président, a eu un entretien avec M. Edgar de Kergariou, maire de Lannion, et la date du lundi 6 août a été choisie pour faire se dérouler à Lannion, au cours des grandes fêtes annuelles qui y ont lieu à cette époque, un tournoi de luttes fédérales.

Le tournoi interceltique (Cornwall contre Bretagne) aura lieu à La Roche-Derrien le dimanche 2 septembre.

Bretagne et Belgique

Le groupe d'Artistes Bretonnes « Théodore Botrel », que dirige M^{me} Lucie Guyomard, de Riec-sur-Bélon, vient d'accomplir en autocar une tournée de Concerts et Danses en Belgique, au bénéfice des Retraites des Institutrices Libres. Ces demoiselles, portant nos costumes nationaux, ont obtenu partout un succès considérable. La presse belge s'est fait l'écho de ces représentations à Bruxelles, Bruges, Liège, Louvain, Namur, Dinant, Visé, Wavre. Elle ne tarissait pas d'éloges. L'impression qu'elles ont laissée leur a valu les plus grandes prévenances. Citons ces gracieuses messagères de Cornouaille : Louise Coadou, Yvette Cotonnee, Marie Le Fort, Marie Fournis, Marie Guéguen, Rozen Jaffrennou, Geneviève Le Puil, Zélia Renaut, Aline Roussel.

Le Théâtre Breton à Dirinon

Pour permettre de réparer l'église, des acteurs et actrices volontaires de Dirinon ont donné le 21 mai une représentation de théâtre populaire : *Eun nozvezhad reo gwenn*, *Ar gwir trec'h d'ar gaou*, de Léon Le Berre, ce drame poignant; *Fosfallu ar vatez fin*, de Le Moal, et les chœurs, *Brug Breiz*, *Dalch sonj*, *Bro Goz*, devant 700 personnes enthousiastes.

BIBLIOGRAPHIE

PAR LE DIRECTEUR

RENNES IL Y A CENT ANS, par Henry JOUIN. Illustrations de Louis Garin. Préfaces de Bourde de la Rogerie et J. Humbert. — En deux volumes in-8° raisin de 212 et 224 pages; prix des deux : 22 fr. 50, franco de port. (Imp. Bretonne, Rennes.) Chez l'auteur, 2, place Saint-Melaine, Rennes.

Les 48 récits de « petite Histoire » qui forment le texte des deux volumes de M. Henri Jouin, rédacteur principal aux Archives du département d'Ille-et-Vilaine, ont été, avant d'être réunis, radiodiffusés au studio d'émission de Radio-Rennes P. T. T. au cours des années 1932, 1933 et 1934.

M. Jouin a évoqué le souvenir des événements politiques, des drames, des fêtes et des faits-divers qui émurent ou amusèrent les habitants de Rennes de 1832 à 1834. Cette époque de transition fut en effet chargée d'événements importants. Le Romantisme était à la mode. Les passions à peine éteintes de la Révolution de 1830 couvaient encore en province. La lutte restait âpre entre partisans de l'ancien régime et partisans du nouveau. Cette lutte ouverte en 1789 ne s'est guère close qu'avec la guerre de 1914, qui semble enfin avoir laissé la Démocratie maîtresse du terrain. Mais il faut lire *Rennes il y a cent ans* pour se rendre compte de l'opposition farouche que rencontraient alors les principes de Liberté en germe dans la Révolution, si l'on s'en rapporte au régime de contrainte qui pesait sur l'imprimerie, les journaux et les spectacles. La pensée et la parole étaient baillonnées; les perquisitions, les condamnations à l'amende et à la prison le firent bien voir à la Veuve Froust, imprimeur-libraire, qui éditait *l'Almanach du Bon Français et les Cancans bretons*...

Il est vrai que les libertés arrachées bribes par bribes aux gouvernants sont sans cesse compromises le lendemain. Ainsi, de nos jours, la Presse soi-disant libre est en réalité soumise aux diktats des Banques; les films cinématographiques reçoivent le visa de la Censure; et l'Administration n'a jamais plus possédé les « assujettis ». En réalité, les hommes se sont assouplis, ou, si l'on veut, assagis; ils sont « dressés » (depuis l'institution du service militaire obligatoire) et les gabegies qui déterminaient des réactions violentes en 1789, 1830, 1848, 1871, n'ont d'autre conséquence aujourd'hui que de faire hausser les épaules.

En 1830, il y avait encore des hommes assez courageux,

assez convaincus de leur juste cause pour se risquer à combattre. Lutte du pot de terre contre le pot de fer! Le dernier chouan, Caro, du Morbihan, qui avait réuni une Bande et livré bataille à la Troupe, le 13 mai 1831, fut fait prisonnier et guillotiné sans pitié à Rennes le 28 juin 1832.

Henry Jouin nous décrit le tragique spectacle.

Nous cueillons, au hasard des pages, d'autres curieux renseignements.

Le canal d'Ille-et-Rance, par exemple, donna du travail aux chômeurs de 1832, plus nombreux que ceux d'aujourd'hui! Il coûta 14 millions. Il reliait l'Océan à la Manche et l'on en augurait grand bien. Hélas! les chemins de fer vinrent ruiner les canaux, comme les automobiles sont venues détrôner les chemins de fer. Chacun son tour.

Rennes comptait en 1830 environ 32.000 habitants; sur ce nombre, 13.500 étaient indigents! Cependant la livre de pain ne coûtait que 3 sous...

Dans cette population composée de plus d'un tiers de miséreux, le choléra de 1832 fit des coupes sombres. De juin à novembre, 130 morts.

Réapparition du fléau en 1834 : 260 morts.

Cependant la Gourmandise ne perdait pas ses droits : il y avait à Rennes 130 marchandes de « galettes de sarrasin », spécialité de cette ville, autrefois comme aujourd'hui.

En 1832, il y eut de grandes fêtes pour commémorer le changement de Régime des 27-29 juillet 1830. Un banquet de 3.000 convives fut servi sur le Mail! Chacun devait apporter son couvert. Les légitimistes ne participaient pas à ces réjouissances, bien entendu. Ils formaient une société à part, où Jouin nous fait pénétrer en nous décrivant un « salon conservateur ». L'on s'y nourrissait d'espérances.

Nous faisons aussi une visite à Lamennais, l'apôtre breton des idées nouvelles, en sa gentilhommière de la Chênaie.

Jouin, en cicérone obligeant, nous découvre tous les coins ignorés du vieux Rennes : les prisons, horribles cachots; la Bibliothèque municipale (30.000 volumes alors); les duels; les artistes locaux; les musiciens; Elléviou, un chanteur fameux en ce temps-là; les bals et les amusements; le carnaval; il nous décrit les costumes de cérémonie; les modes; les hommes politiques : Lanjuinais, Gérard, Corbière, Kerbertin; les professeurs et les étudiants; la Poste aux lettres; le télégraphe aérien; les littérateurs; la Garde nationale; la conscription; les réfractaires; enfin les conseils de guerre.

Voilà un bel ensemble d'anecdotes et de réminiscences capables de faire passer aux curieux, aux fureteurs, aux amateurs de « vieilleries » un certain nombre de bonnes soirées.

L'HISTOIRE DE L'ÉCOSSE

MARY DE GUISE, QUEEN OF SCOTLAND, par Marianne MAC KERLIE. 1 vol. relié toile, orné de 16 reproductions hors texte de tableaux historiques, de 278 pages. Prix : 10 shillings 6 pence, chez Sands & C^o, 15, King Street, Covent Garden, Londres, et Edinbourg.

Les Historiens écossais aiment à se reporter à cette période de leur Histoire nationale qui décida du sort de leur royaume indépendant; à ce xvi^e siècle, où la France jouait sa politique contre l'Angleterre avec l'aout de l'Écosse en mains. Cette alliance franco-écossaise fut toujours à la base de la tactique de Paris et d'Edinbourg contre Londres. Pendant la guerre de Cent Ans, les Écossais fournirent aux Français plusieurs compagnies : dans l'armée de Jeanne d'Arc (1430), il y avait aussi un corps écossais.

Les mariages entre dynasties souveraines consolidèrent les bons rapports des deux nations, et c'est l'histoire d'une Française devenue Reine d'Écosse que nous conte Miss Marianne Mac Kerlie, femme écrivain des plus appréciées, auteur de *Pilgrim Spots in Galloway* et de *Shrines in Alsace-Lorraine*.

La Lorraine était un fief du Saint-Empire fondé par Charlemagne. Ses ducs étaient de la même race carlovingienne que les rois de l'Île-de-France. La famille de Lorraine était alliée à huit dynasties régnantes en Europe. Le premier qui prit le nom de l'un des fiefs — Guise — fut Claude, qui abandonna la nationalité Lorraine pour devenir Prince français (1514).

De son mariage avec Antoinette de Bourbon, il eut dix enfants, dont Marie, l'aînée, épousa James V, roi d'Écosse, en 1538.

C'est l'histoire de cette Reine que nous révèle le livre de Miss Mac Kerlie.

Nous assistons aux intrigues de Cour au palais de Holyrood à Edinbourg, aux efforts de la Reine pour sauvegarder l'unité catholique de l'Écosse, sauvegarde de son unité politique; mais la Réforme partie de Londres réussit à dissocier les Écossais : les fanatiques prédicateurs du « pur évangile », soutenus par les nobles anglicisés, préparèrent sans s'en douter la perte du Royaume des Stuarts et son annexion au Royaume des Tudors. La personnalité de Marie de Guise nous intéresse plus particulièrement parce qu'elle fut la mère de Marie Stuart.

Ajoutons que *Mary de Guise Queen of Scotland* est dédié par l'auteur à M. Raymond Poincaré, ancien Président de la République, fils de cette Lorraine qui a fourni à la France tant d'hommes d'Etat et est encore son meilleur bouclier à l'Est.

KENTELIOU WAR AL LABOUR-DOUAR, gant Y. LEVOT-BÉCOT, I. N. A. eul levr griet a 124 pajen; 8 lur dre ar post. « Office Central Agricole », Landerneau.

Abaoue 1913, ha sethu ugent vloaz, n'hon doa gwelet levr labour-douar a-bed en brezoneg o tond er-maez eus gwaskou Breiz. D'an ampoënt a gomzan, eur Skrivanier e lez-hano *Gwillerm*, eu doa lakeet moulla en ti *Ar Bobl* eu Keraez eul levr bras *Kenteliou Labour-Douar*, pell-zo maez a werz, evel just.

Arru oa poënt eta rei d'hon c'henvroidi eur geennadurez en o iez, ha hi o korda gant an ideiou nevez, hag o pleal ouz an arokaat a zo bet graet war bep tra abaoe ar brezel.

Eun den a vicher hepken a c'halle kas da benn eur seurt ober, ha sethu perag an *Office Central des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord*, e greizen en Landerne, en deus fiziet en Aotrou Levot-Bécot, Ingénieur-Agronome, ar garg da sevel eul levr war ar sujed labour douar.

An Aotrou Levot-Bécot a zo eur Breizad a Vro-Leon, hag a ziskenn eus ar skrivanier gwiziek Levot, bet rener Leordi Ker Vrest gwechall. Tremenet gantan al loden genta eus e vuhez en Paris, eo dizroet da Oueled-Leon, da Blouzané, evit labourat plas e dud koz. Ha brema, an Aotrou Levot a ra konferansou tro war dro da Vreiz-Izel — en brezoneg aliez — a du gant al labour-douar, hag evit alia ar beizanted da heuil muioc'h ar sindikajou eget na reont, ha d'en em unani evit beza krenvoc'h.

Eiz Kentel a zo en Levr an Aot. Levot; Al Iudu-hoalen, an teil; an ed; al laez hag an amann; ar chatal; an arc'hant; an douar; oberou an Office Central.

Zoken d'ar re na labouront nemed eur jerdrin, e talvezo lenn ar geennadurez-ze.

TRISTAN KLINGSOR

TRISTAN KLINGSOR. Un volume in-8^o couronne, de 192 pages.

12 francs avec un portrait gravé sur bois par E. Bizot, d'après un dessin de l'auteur et une étude-préface de A.-M. Gossez. En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris (14^e).

Savoir allier la mélancolie à la plus subtile fantaisie et en renouveler les aspects dans sept ou huit recueils, user des mètres les plus souples et des formes les plus neuves sans indisposer les plus sévères traditionalistes, c'est à ce double tour de force que l'on reconnaît la poésie de Tristan Klingsor. Qu'il emprunte la voix de Schéhérazade, du Valet de Cœur, de la duègne ou du bohémien, son poème demeure « humoresque » et ce terme semble bien approprié pour caractériser son indéniable originalité. Un poème de Klingsor luit comme une « Escarbille d'or »... Odorante et savoureuse inspiration, légèreté de touche, précision et adresse de la forme, la poésie de Klingsor est modérée, variée et miroitante comme un ciel d'Île-de-France.

Ce « Choix de Poèmes » a un autre mérite : il présente une œuvre en grande partie épuisée et introuvable, il en donne l'essentiel et le meilleur en un raccourci significatif après une attentive explication du poète et des ressources de son art dans une préface documentée.

Dans la même collection, *Choix de Poèmes* de Francis Yard, Marg. Burnat-Provins, Henri Galoy, Fernand Divoire, P.-N. Roïnard, Taldir, Touny-Lerys et Ph. Lebesgue.

DU FEU SUR LA LANDE, par Guillaume JOUAN, 1 vol. 78 pages ; 8 francs. — Edition de l'Action Intellectuelle, Poitiers (Vienne).

Guillaume Jouan, de Lanvollon, est un auteur de 29 ans, qui nous donne son premier livre ; un drame en 4 actes, sur un sujet, comme dit son préfacier, M. J. Marcireau, difficile, parce que souvent employé : les trahisons sentimentales dues à la guerre.

Pierre et Roland convoitent Yvonne en 1914, c'est Roland qui l'épouse : mais il part au front, tandis que Pierre est réformé. Roland porté disparu, Pierre reprend le cœur de l'inconstante. Le jour des noces, à l'Armistice, le prisonnier revient : Yvonne s'affaisse et meurt de saisissement.

C'est le thème de la vieille complainte bretonne *Roland hag Isabel* mise à la scène, avec infiniment d'adresse et d'à-propos, par Guillaume Jouan.

Les quatre actes, assez courts, et bien enlevés, se passent dans un village breton : les personnages sont bien campés, surtout le vieux de 70, le père Lomic, et la volage Yvonne. On est porté à regretter qu'elle soit écrite en français, cette si jolie pièce. Elle trouvera difficilement par ici une scène populaire à sa hauteur. Mais hélas, Guillaume Jouan vous répondra, comme tant d'autres :

« Mon Idéal est Breton ! Mais je ne sais pas la langue. Mon père et ma mère qui, eux, la savaient si bien, ont, à mon grand dépit, négligé de me l'apprendre ! »

Nous félicitons Jouan de cet essai, et nous formons des vœux pour que le succès couronne son effort pour percer dans l'arène littéraire.

LE REVEIL DE MERLIN, féerie, par André SAVORET : une brochure de 80 p. s. p. marqué. Editions de Psyché. Heugel, 36, rue du Bac, Paris.

En un certain nombre de tableaux, qui montrent un grand talent de reconstitution, Savoret imagine une époque de transition de notre histoire, quelque part vers le III^e siècle après Jésus-Christ. Des druides, des fées existent encore dans les forêts ; dans les plaines, les apôtres de la nouvelle religion ont édifié oratoires et monastères. Les uns et les autres ont un culte commun, la Mère de Dieu, la Vierge, que les Gaulois appellent Math et les Latins Mater. Aussi Tigernos, disciple du Druides Samorix, passe-t-il sans efforts au Christianisme, et après avoir supporté les trois épreuves prévues aux Triades, pour être un homme complet, réalise-t-il le miracle de faire sortir Merlin du sommeil. On devine, sous les images de cette féerie, l'apologie du Réveil Celtique, dont Savoret s'est fait en France l'un des brillants messagers.

LES HEURES CLAIRES D'AVRIL, par HÉNENSAL, 1 vol. de 106 p. 10 fr. franco. — Chez l'auteur, rue Jules-Ferry, Roscoff (Finistère).

Je confesse humblement que je ne connaissais pas le poète Hénensal. Il a fallu que j'aille à Roscoff. Un jour on m'a remis de sa part *Les Heures claires d'Avril*. Nous étions justement en avril, et les heures du tortillard de Carhaix sont longues. *Les Heures claires d'Avril* me les ont fait trouver brèves.

Où, il s'agit ici d'un poète qui dépasse de très loin la valeur moyenne des porte-lyre. Ce nom sera connu demain, si les *Heures claires d'Avril* ont des sœurs d'été.

Hénensal est instituteur public ; cette profession a fourni à la Littérature française en Bretagne un certain nombre d'écrivains de valeur : le premier que j'ai admiré dans ma jeunesse était Simon Le Baudour, instituteur à Calanhel, qu'Anatole Le Braz avait préfacé. C'était un mystique incroyant. Chez les instituteurs laïques, l'on concilie souvent ces états d'âme contraires : on se laisse porter par la foi, par l'élan vers l'éternelle Beauté ; mais un rappel brutal du matérialisme ramène au paulo *minora canamus*.

Avec ces hauts et ces bas bien humains chante Hénensal, et ces accents dualistes ne laissent pas que d'être très émouvants. Verslibriste en général, Hénensal est aussi, quand il veut, un ciseleur de sonnets.

Voici celui qu'il consacre à l'instituteur, et dont la facture et l'expression sont parfaites.

L'INSTITUTEUR

*Je suis le défricheur. Et dans chaque âme inculte
J'enfonce hardiment la bêche du Savoir.
Oh ! rien ne va tout seul, et souvent le Devoir
Demande qu'un bon prêtre exalte un peu son culte.*

*Je retourne la glèbe et l'effrite. Et j'ausculte
Le fond de ces esprits tout prêts à s'émouvoir,
Et j'ai le doux plaisir de semer, et pouvoir
Créer un enthousiasme où moi-même j'exulte.*

*Ils sont si fiers et si joyeux, si triomphants
Quand ils m'ont bien compris, nos tout petits enfants,
Le plaisir au fond d'eux s'élargit comme une onde ;*

*Je me fais simple et vrai pour être intéressant,
Et pendant ma leçon que la gaieté féconde,
Je vois dans leurs yeux clairs s'éveiller tout un monde.*

Vient de paraître :

ANNUAIRE DU COLLEGE BARDIQUE DES GAULES pour 1934. Prix : 4 francs. — Editions Heugel, 36, rue du Bac, Paris. Compte rendu au prochain numéro.

En souscription 10 francs :

DE ROSCANVEL A LANDAVRAN, impressions et croquis de voyage, par Jean CHOLEAU. Un fort volume illustré. — Versements, Choleau, Vitré (I.-et-Vil.), Ch. post. 5882, Rennes. Compte rendu au prochain numéro.

JOURNAUX ET REVUES

ADSAO, abonnement : 10 fr. par an, Directeur, l'Abbé F.-M. MADEC, cité d'Anfin, Brest.

Adso, fondé par un groupement régionaliste brestois, où l'on trouve MM. Joseph Pellé, Auguste Bergot, Tréguier, Ménez, Simon, etc., insiste surtout sur le redressement social de la Bretagne. Abandonnant dans son numéro de Pâques, l'Economie Politique pour la Poésie, *Adso* nous a donné les œuvres de BRUG-ARE, pseudonyme qui cache sans doute son directeur.

Quoi qu'il en soit, Brug-Are a de l'esprit, de la verve, du mordant, dans le genre chanson qu'il préfère, mais où l'on ne sacrifie pas la forme, le style, ni la langue au sujet facétieux. Le recueil se termine sur une note plus grave avec *Kimiad en Argôn*. En des distiques émouvants, le poète évoque un de ses camarades léonards, tué à ses côtés, et qu'il enterra dans un linceul roux d'aiguilles de pin.

*Bodou pin, vel palmez, dindan e relegou,
Meus ledet en toull bez digor tal hor foziou.*

Henri Heine, le scalde allemand, fait à son Grenadier creuser à coups de sabre dans la glace la tombe de son camarade tué (1815 : *die zwei Grenadiere*).

La scénérie de Brug Are n'en est pas moins naturelle quoique l'inspiration en paraisse un peu courtée : il eut pu tirer de ce sujet si poignant un poème de grande allure. En résumé, un bon poète breton nous est révélé par *Adso*.

A l'occasion de Pâques dernière, *Feiz ha Breiz ar Vugale* a lancé un numéro de propagande tiré à quelques milliers d'exemplaires et comprenant, sous une superbe couverture en couleurs, représentant des enfants de chœur chantant l'*Alleluia*, de très belles gravures intérieures ; une chanson de A. Mevel, harmonisée par Mayel, d'un lyrisme palpitant, *Mor glas ha mor ruz*, des dessins comiques de Herri Caouissin, et d'autres reproduits de *Cymru'r Plant*, la revue infantile galloise.

Feiz ha Breiz ar Vugale est peut-être un peu sérieuse. Ne pourrait-on pas se faire un peu plus amusant ? Nous constatons cependant que le succès est grand ! Des maîtres et maîtresses d'école écrivent à l'abbé Perrot que la petite revue à dix sous le numéro « plaît beaucoup aux enfants ».

Voilà bien le grand travail qui profitera à l'ensemble du Pays : la propagande pour la langue chez l'enfant. Le reste est peu de chose, à côté de cela qui est tout !

Envoyez vos cent sous au presbytère de *Scrignac*, Haute-Cornouaille, pour *Feiz ha Breiz ar Vugale*.

Du Grand-Séminaire de Kemper nous parvient le 12^e numéro du modeste petit Bulletin de la *Kenveureziez ar Brezoneg*, que de zélés clercs ont remise à flot. Au fait, elle n'a jamais sombré tout à fait. Des éclipses seulement.

Fondée en 1894, par les clercs Laurié (qui ne savait pas le breton mais l'apprit), L'Helgoualc'h, Laviec, Laz, Cozanel, Cozie, elle n'avait, à son programme, qu'un article unique : l'étude de la langue. Le bulletin n° 12 raconte l'histoire des premières années de la Confrérie. L'annaliste prétend que c'est en se référant à cette création que M. Vallée obtint du Supérieur du Collège Saint-Charles de Saint-Brieuc l'ouverture d'un cours de breton en 1896...

En 1899, la Confrérie est assez développée pour qu'un local lui soit affecté. Les clercs s'exercent entre eux à la parole en breton. Ils font des conférences sur des sujets d'actualité. Ils écoutent, par dessus les murs du Grand-Séminaire, les échos de la grande Résurgence qui est venue de Morlaix-Ploujean en 1898.

Eux aussi, placés dans les paroisses, apporteront leur effort. En 1901, ils sont 25 : s'y distinguent, les clercs Guéguen, Monot, Péron, Talec, Quéré, Miossec, Riouallon, sous la houlette du président, dont le nom va bientôt resplendir : Jean-Marie Perrot, le nouveau Le Nobletz léonard.

Et ce sont, dans les années qui suivent, 1902, 03, 04, 05, 06, le grand feu dans le creuset de la *Kenveureziez*, les études approfondies traitées par vingt, trente *Kloareg*, sur l'Histoire, la Littérature, le Folklore, la Grammaire, l'Hagiographie ; les plus doctes sont le Paul, Perron, Falc'hon, Kergoat, Ar Gall, Prigent, Al Lec, Lanchès, Abguillerm, Louboutin, Mazéas, Suignard, etc...

C'est un monument de la plus haute importance pour l'histoire du mouvement que vient de nous donner le bulletin breton du G. S. de Kemper.

Les personnes qui voudraient encourager le cours de breton du G. S. sont priées de lui envoyer quelque petite obole ou, à défaut, des ouvrages bretons, même usagés, pour sa bibliothèque.

Vient de paraître : Le Bulletin annuel de l'Union Régionaliste Bretonne, donnant le compte rendu et les rapports du Congrès de Lannilis (sept. 1933). Un volume de 100 pages. Celui-ci est le 46^e des Bulletins publiés par l'U. R. B. depuis 1898.

Cotisation annuelle : 10 francs. — De l'Estourbeillon, 56, rue de Rennes, Paris.

Nous avons reçu, au mois d'avril, le n° 1^{er} du *Réveil National*, rédaction et administration 13, place du Centre, *Guingamp*. Abonnement : 5 fr. par an. Directeur et fondateur : Yves TOURBIN.

Nous avons pensé : encore une dissidence dans l'Autonomisme ! Le titre pouvait être pris dans un sens breton. Il n'en était rien : il s'agissait d'une petite feuille mensuelle, « organe du Patriotisme de l'Ouest », patriotisme étant pris dans le sens le plus étendu, c'est-à-dire français.

Le *Réveil National* met en exergue les « Paroles Royales » de Jean, duc de Guise, « en exil le 7 février 1934 ».

Nous n'interviendrons pas dans la querelle dynastique qui met aux prises l'Action Française pour Orléans, et la *Science Historique* pour Bourbon. (Paul Watrin, directeur, 326, rue Saint-Jacques, Paris-V^e.) D'après la *Science Historique*, le prétendant de Guise usurperait un titre qui ne lui appartient pas en droit. Yves Tourbin ne s'embarrasse pas de ces controverses. Pour

lui, la République étant un régime « de turpitude et d'iniquités », il n'y a d'espoir qu'en une « monarchie très chrétienne ».

Quel est ce vieillard fossile, se demandera-t-on, qui rêve en Basse-Bretagne d'une nouvelle Restauration ?

C'est simplement un jeune homme de 19 ans, qui se proclame « sans appui, sans influence, sans fortune, pas même majeur ».

Ce jeune Chouan mérite à tout le moins qu'on l'honore d'une mention spéciale. Il affirme que « la volonté, l'audace triomphent de tout. Avec l'Espérance et la Vérité, nous serons invincibles. Malgré ma jeunesse et la petitesse de mon journal, nous combattons pour une Sainte Cause. D'ailleurs, nous grandirons tous deux, s'il plaît à Dieu ! »

J'aime cette crânerie. Ce gars breton a de l'étoffe. Sa classe de pauvre instituteur libre est trop étroite déjà pour lui. Où finira-t-il ?

★★

Nous avons en réserve les copies suivantes de différents auteurs.

JACOB (KOET SKAU). — *Hunvreeu* (recueil de poèmes en breton vannetais).

— *Une survivance du nom de Dariozig*.

Sulian COLLIN. — *Un Chouan : Sol de Grisolles*.

Yves LEVOT-BECOT. — *Histoire de la Langue Bretonne*.

Eugène LISSILOUR. — *Répertoire de Patois gallo*.

— *Un pèlerinage à Guitté*.

JAFERENNOU. — *Envorennoù ha Troiadou*.

— *Le journal d'un marchand de vins en gros de La Roche-Derrien au XVII^e siècle* (archives).

— *Lettres de Grande-Bretagne et d'Irlande (1898-1904)*.

Kenneth MORRIS. — *L'origine des nationalismes*.

Julien CARENTOIR. — *Critique objective des tares du Mouvement Breton*.

Lionel RADIGUET. — *Avant-projet de Constitution Bretonne*.

XXX. — *Avant-projet de création d'un Collège Breton Géménié d'Adultes dans l'ex-Petit-Séminaire ex-Ecole d'Agriculture de Plouguernevel*.

Fanchik ABGRALL. — *Luc'hed ha Maged*, poésies.

Nous avons pénurie de Prose bretonne.

Leordi keltiek-brezonek



Da 1^o Leoriou ha skeudennou war hor Breiz.

Da 2^o Leoriou diaes da gaout, re goz ha re nevez.

Roll an holl leoriou-se a vez kaset, d'an hini a gar;

n'eus nemet her goulennoù.

MORIS AN DAULT

“ Aux Vieux Livres ” -- KEMPER -- Kerne



Carnet de nos Abonnés

NOMINATIONS (HANVADENNOU)

M. Jean LE FLEM, précédemment au Dahomey, vient d'être nommé secrétaire principal de la Sûreté du Sénégal, à Saint-Louis.

M. Le Flem est barde d'honneur, ainsi que compositeur de musique de talent. Félicitations.

DISTINCTIONS (ENORADENNOU)

Sir Robert MOND, qui a été très souffrant cet hiver, mais dont la santé s'est raffermie dans le climat de Dinard, vient d'être nommé officier *honoris causa* de l'Université de Toronto.

Nous lui exprimons toutes nos félicitations.

..

M^{me} LALOUËT-GUENVER, mère de M^r Jacques Lalouët, bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Brest, vient d'être nommée officier d'Académie, au titre de Déléguée cantonale.

Nos respectueuses félicitations.

NAISSANCES (GANEDIGEZOU)

M. et M^{me} Marc LE BERRE, à la Ville d'Ys, Quimper, annoncent la naissance de leur fille Marie-Charlotte. *Buhez hir, chans vad*.

DECES (MORTUAJOU)

M. Henri SCHREIBER, négociant à Colmar (Haut-Rhin), membre honoraire de la Chambre de Commerce, est décédé le 26 avril 1934 à l'âge de 70 ans. Il était le père de M^{me} *Théodore Botrel*, la veuve du regretté barde breton, à laquelle nous adressons, ainsi qu'à ses deux enfants, à sa mère, à ses frères et sœur, l'expression de nos sincères condoléances.

Le défunt faisait partie d'une vieille famille locale toujours très attachée aux traditions françaises. Il vit avec joie le retour de l'Alsace à la France. Au lendemain de l'Armistice, il fut élu membre de la Commission municipale de Colmar, du Conseil d'Administration des Hospices, et de la Chambre de Commerce. C'était un homme de cœur, dont l'activité et le dévouement aux œuvres sociales étaient très appréciées en Alsace.

..

M. Martial LE CANU, chef de bataillon E. R., officier de la Légion d'honneur, est décédé à Toulon le 23 avril, à l'âge de 80 ans. Nos condoléances à Madame Fahrner, née Le Canu, et au commandant Fahrner, ses enfants.

..

M^{me} Veuve BURIN, née Marie-Louise LE BLEIZ, est décédée à Pont-l'Abbé le 9 mai, à l'âge de 75 ans. Ses obsèques ont eu lieu à

Pont-l'Abbé au milieu d'une nombreuse affluence. Nous prions son fils, M. Pierre Burin, président de l'U. F. C. du Finistère, sa femme et ses deux fils André et Pierre, de recevoir nos vifs sentiments de condoléances.

An Aotrou Herri JENNER, Gwas Mikaël, Drouiz Meur Skol Veur Barzed Kerne da-Krec'h, hag Ezel eus hini Breiz-Vihan, abaoete 1903, a zo maro en peuc'h d'an oad uhel a 85 bloaz, en e gilli Bos-Powes, kichen kêr Hayle, da viz maë 1934. E wreg 80 vl. a chom war e lerc'h hag eur verc'h leanez katolik. Gantê ho diou, hon c'henglac'har vraz.

Croix Celtique de Récompense pour les Ecoles Bretonnes

La Spirale (An Droellen) vient d'éditer une très belle Croix Celtique.

Cette Croix, d'une exécution très artistique, est destinée à remplacer le modèle vulgaire actuellement en usage.

Par son caractère régional, elle aidera à encourager la culture de la langue bretonne et à lutter contre la laideur anonyme que défigure le vrai visage de notre Pays.

La devise est « Doué ha Breiz ».

Cette Croix, fabriquée en maillechort estampé et bronzé, est inoxydable.

Elle peut être portée comme un insigne avec une épingle ou comme une croix ordinaire avec un ruban.

Son prix n'est que de 2 fr. 50 l'une.

NOTA. — Tous les envois sont faits contre remboursement, à moins de versement au compte de Chèques postaux n° 282-28 Nantes, à M. X. DE LANGLAIS, atelier d'Art breton, SURZUR (Morbihan).



GIRIOU KROAZ

Gant GWELTAS.

RESPONTCHOU AN NIVEREN 48

A DREUZ

1. GOAF. — NEDELEG.
2. OUN. — PORZ. — OAN.
3. UNAN. — ZE. — BAG.
4. L. N. O. — RED.
5. EEUN. — TU. — M. — HI.
6. N. R. N. — S. — GOAPER.
7. ETRE. — DEN.
8. D. — DLE. — NI. — TI.
9. REO. — RATOUZA.
10. OA. — PEG. — UZA.
11. UN. — AD. — PAERON.
12. GOAR. — FONNABL.

WAR DRAON

1. GOULENN. — DROUG.
2. OUNNER. — EANO.
3. ANAOUN. — DO.
4. F. N. N. — EL. — PAR.
5. P. — STERED.
6. NOZ. — T. R. — AG. — F.
7. ERE. — UGENT. — PO.
8. D. Z. O. — IOUAN.
9. E. B. — MAD. — UZEN.
10. LOAR. — PE. — ZARA.
11. EAGEHENTA. — O. B.
12. G. N. — DIR. — I. N. L.



Jacques Cartier, Navigateur Breton (1491-1537)



Médaille exécutée par le statuaire breton Pierre Lenoir, à l'occasion du 4^e centenaire de Jacques Cartier qui découvrit et conquit à la France le Canada. Le souvenir du grand Malouin a été commémoré cette année au pardon breton de Montfort-l'Amaury, le 10 juin.

De grandes fêtes doivent avoir lieu du 25 août au 3 septembre, au Canada, avec la participation de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Voyageurs à la recherche d'un joli site ou d'une plage de famille, ne vous mettez pas en route sans avoir préparé votre voyage. Un voyage bien établi vous fera passer d'agréables vacances. Dans ce but, les Chemins de fer de l'Etat viennent de faire paraître, avec une présentation nouvelle, le guide officiel illustré qui contient, en plus d'une documentation touristique très intéressante, de nombreuses photographies des régions desservies.

Ce guide est mis en vente dans les bibliothèques des gares du Réseau, Bureaux de Tourisme des gares de Paris (Saint-Lazare et Montparnasse) et de Rouen B. D., ainsi que dans les principales Agences de voyages de Paris, au prix de quatre francs l'exemplaire.

Il peut également être adressé à domicile, contre l'envoi préalable d'un mandat-carte de 5 francs pour la France et de 6 fr. 75 pour l'étranger, au Service de la Publicité des Chemins de fer de l'Etat, 13, rue d'Amsterdam, à Paris (8^e).

Horticulture - Pépinières

Création de Parcs, Jardins
-- Roseraies et Vergers --

Etablissements Horticoles Le Chesnais-Le Berre
Maison fondée en 1860

MAROTTE - NÉDELEC

SUCESSEUR

8, Rue du Parc
41, Rue de Kerfeunteun

QUIMPER

Téléphone 33

Arbres fruitiers et forestiers
Plants de légumes à piquer
Décorations florales
Gerbes et Corbeilles
pour Mariages et Cérémonies

ATELIER DE RELIURE
Jean Pourdieu - Le Coz

Avenue de la Gare

LANNION (C.-du-N.)

EVIT LAKAAT KLORIA HO LEORIOU

«GOLOIU KARTONZ, LIAN, LER»

ROET HO PRATIK DA IANN POURDIEU-AR-C'HOZ

Brezonager iaouank 'n em laket war e gont en LANNUON,
hag a warant ober koulz labour

ha koulz marc'had evel n'eus fors en pe sort micherdi.

Southern Railway

SERVICE RÉGULIER

TRANSPORT DE PASSAGERS ET DE MARCHANDISES

ENTRE

LA BRETAGNE ET L'ANGLETERRE

(SAINT-MALO SOUTHAMPTON)

**Week end on the Emerald Coast
PASSEPORT NOT REQUIRED**

La voie la plus rapide et la meilleure entre l'ouest et le sud-ouest
de la France et l'Angleterre

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A

A. DE VEULLE

Agent et seul Représentant de la Cie

A SAINT-MALO

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT



**LA NUIT..
VOUS SEREZ
MIEUX EN
COUCHETTES**

pour les plus longs
parcours vous n'aurez
à payer qu'un léger
supplément de :

HIVER { 1^{er} cl. 34,75
2^{me} cl. 27,25
3^{me} cl. 22,75

Imp. de la Presse Régionale de l'Ouest, 38, rue du Pré-Botté, Rennes.
Le Directeur-Gérant : JAFFRENOU.

Commandez directement vos

Conserves Alimentaires

Sardines, Thon, Maquereaux, Anchois, Coquilles Saint-Jacques
Petits Pois, Haricots Verts, Flageolets, Pâté de Porc

à la Maison

RIO-LE-GALL & C^{IE}

Saint-Guérolé en Penmarc'h
(Bigoudéne)

Usines à : St-Guérolé (Finistère), Hennebont (Morbihan)

MARQUES DÉPOSÉES :

Fleurs de France - Fleurettes

Larcher Frères - H. de St-Mauga

Expéditions par Postaux 3, 5, 10, 20 kilogs

DEMANDER TARIF A SAINT-GUÉROLÉ EN PENMARC'H

Edm. LE BOULC'H

Directeur de la WEST DACTYLO AGENCY

Ecole de Sténo - Dactylographie

Concessionnaire des Machines à écrire

JAPY UNDERWOOD

117-94, Rue de Siam - BREST

Téléph. 178

TOUTES FOURNITURES DE BUREAUX

Faites toujours acte de solidarité bretonne, quand c'est possible
Passez vos commandes à nos annonceurs. — Trugarekaat



Dessin de HERVÉ KERHOR.